



# VOGUER VERS LA MODERNITÉ



# Collection dirigée par François Moureau

Roman et récit de voyage Marie-Christine Gomez-Géraud & Philippe Antoine (dir.), n° 1

Lafitau et l'émergence du discours ethnographique Andreas Motsch, n° 2

Louis-Antoine de Bougainville, Voyage autour du monde Michel Bideaux & Sonia Faessel (éd.), n° 3

Les Tyrans de la mer. Pirates, corsaires et flibustiers S. Linon-Chipon & S. Requemora (dir.), n° 4

Gallia orientalis. Voyages aux Indes orientales (1529-1722). Poétique et imaginaire d'un genre littéraire en formation Sophie Linon-Chipon, n° 5

Sous la leçon des vents. Le monde d'André Thevet, cosmographe de la Renaissance Frank Lestringant, n° 6

Nulle part et ses environs. Voyage aux confins de l'utopie littéraire classique (1657-1802) Jean-Michel Racault, n° 7

Bibliographie du monde méditerranéen. Relations et échanges (1453-1835) Alain Blondy, n° 8

Transhumances divines. Récits de voyage et religion S. Linon-Chipon & J.-F. Guennoc (dir.), n° 9

> Récits du dernier siècle des voyages. De Victor Segalen à Nicolas Bouvier Olivier Hambursin (dir.), n° 10

Le Théâtre des voyages. Une scénographie de l'Âge classique François Moureau, n° 11 Relations savantes. Voyages et discours scientifiques S. Linon-Chipon & D. Vaj (dir.), n° 12

Espaces lointains, espaces rêvés dans la fiction romanesque du Grand Siècle Marie-Christine Pioffet, n° 13

Voyager avec le diable. Voyages réels, voyages imaginaires et discours démonologiques (XV-XVII siècles)

G. Holtz & T. Maus de Rolley (dir.), n° 14

Captifs en Méditerranée (XVT-XVIIT siècles) Histoires, récits et légendes François Moureau (dir.), n° 15

L'Orientalisme des voyageurs français au XVIII<sup>e</sup>siècle. Une iconographie de l'Orient méditerranéen Irini Apostolou, n° 16

> Idées et représentations coloniales dans l'océan Indien Norbert Dodille (dir.), n° 17

Un horizon infini. Explorateurs et voyageurs français au Tibet (1846-1912) Samuel Thévoz, n° 18

Le Roman maritime. Émergence d'un genre en Occident Odile Gannier, n° 19

Quand le Voyage devient Promenade Philippe Antoine, n° 20

À la découverte de la Palestine. Voyageurs français en Terre sainte au XIX siècle Guy Galazka, n° 21

Voyageuses européennes au XIX siècle Identités, genres, codes Frank Estelmann, Sarga Moussa, Friedrich Wolfzettel (dir.), n° 22

# IMAGO MUNDI 🛞 Série Textes

Alexandre-Olivier Exquemelin, *Histoire des aventuriers flibustiers* Établissement du texte, glossaire, index, introduction et notes par Réal Ouellet & Patrick Villiers, n° 1

Marc Lescarbot, *Voyages en Acadie (1604-1607)* suivis de la *Description des mœurs souriquoises comparées à celles des autres peuples* Édition critique de Marie-Christine Pioffet, n° 2

À l'angle de la Grande Maison Les lazaristes de Fort-Dauphin de Madagascar : correspondance avec Vincent de Paul (1648-1661) Textes établis, introduits et annotés par Nivoelisoa Galibert, n° 3

> Le Journal de voyage aux Antilles de la Belle Angélique Nicolas Baudin Édition établie et commentée par Michel Jangoux

# Sylvie Requemora-Gros

# Voguer vers la modernité

Le voyage à travers les genres au xvii<sup>e</sup> siècle

Préface de Pierre Ronzeaud

# Ouvrage publié avec le concours du Centre interdisciplinaire des littératures, Aix-Marseille (CIELAM), de l'université Aix-Marseille

Les PUPS, désormais SUP, sont un service général de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2012 © Sorbonne Université Presses, 2020

ISBN ÉDITION PAPIER : 978-2-84050-820-5
PDF COMPLET — 979-10-231-1321-1
TIRÉS À PART EN PDF:

Préface, introduction — 979-10-231-1322-8
I Chapitre 1 — 979-10-231-1323-5
I Chapitre 2 — 979-10-231-1324-2
I Chapitre 3 — 979-10-231-1325-9
II Chapitre 4 — 979-10-231-1326-6
II Chapitre 5 — 979-10-231-1327-3
II Chapitre 6 — 979-10-231-1328-0
III Chapitre 7 — 979-10-231-1329-7
III Chapitre 8 — 979-10-231-1330-3
III Chapitre 9 — 979-10-231-1331-0
Conclusion — 979-10-231-1332-7

Maquette et réalisation : Compo-Méca s.a.r.l. (64990 Mouguerre) d'après le graphisme de Patrick Van Dieren Versions PDF : 3d2s (Paris)

#### SUP

Maison de la Recherche Sorbonne Université 28, rue Serpente 75006 Paris

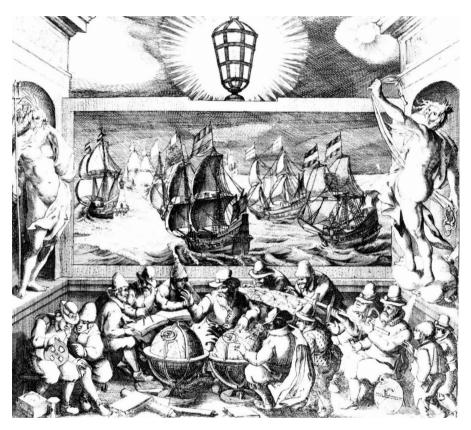
tél.: (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

https://sup.sorbonne-universite.fr

de recherches et ami très cher, qui m'a fait bénéficier de sa très grande culture et de ses corrections judicieuses, de sa disponibilité, de sa confiance, de son efficacité et de son soutien tout au long des étapes de ce travail ; Georges Forestier, qui a eu l'intuition du sujet de cette recherche; Christian Biet, qui m'a fait découvrir le xvII<sup>e</sup> siècle et profiter d'un séjour aux bibliothèques de Harvard university, pour ses encouragements constants et sa générosité intellectuelle. Ma reconnaissance va également à François Moureau, directeur du Centre de recherches sur la littérature des voyages, qui a fait avancer de façon décisive mon travail grâce à ses colloques et à la qualité de ses séminaires, et qui me fait l'honneur de permettre la publication de cet ouvrage, ainsi qu'à Jean-Raymond Fanlo, pour la pertinence de ses remarques. Que soient aussi remerciés Frank Lestringant et Jean-Michel Racault pour leurs encouragements constants, ainsi que Sophie Linon-Chipon, Daniel Martin, Huguette Krief, Loïc Guyon, Philippe Chométy et Emmanuel Desiles pour leur si efficace amitié. Merci à mon mari Christophe pour sa patience quotidienne et son soutien attentionné et efficace. Enfin et surtout, ma reconnaissance va à mes parents, auxquels je dois plus que je ne saurais écrire.

Mes remerciements les plus chaleureux vont à Pierre Ronzeaud, mon directeur



Frontispice d'un traité de navigation anglais, 1600, collection privée

# DEUXIÈME PARTIE

De la manière d'imaginer le voyage

Étonnants voyageurs! quelles nobles histoires Nous lisons dans vos yeux profonds comme les mers! Montrez-nous les écrins de vos riches mémoires, Ces bijoux merveilleux, faits d'astres et d'éthers. (*Le Voyage* de Baudelaire, III)

Sonder l'imaginaire des voyageurs et de leurs lecteurs sédentaires ne va pas de soi, comme toute étude sur l'imagination en général. Il s'agit de débusquer les images mentales d'un siècle lointain et leurs reflets dans les textes. Les définitions courantes de « l'imaginaire » renvoient à des représentations n'existant que dans l'imagination, et irréelles, ou du moins qui forment un couple antonyme avec ce qui est communément appelé « le réel ». Il ne s'agit pas là de distinguer uniquement le voyage imaginaire du voyage réel, mais de continuer à explorer les interférences des motifs viatiques entre ces deux formes de voyage dans la littérature du XVII<sup>e</sup> siècle en général. Seront donc ici envisagées les formes de l'imagination créatrice et dynamique du voyage, avec en amont les cabinets de curiosité et en aval les images, ainsi que les formes de la représentation imaginaire du voyage, avec les stéréotypes qu'elle véhicule, et enfin, les fonctions de ces imaginaires. Les représentations littéraires que dégage l'écriture du voyage ont un effet sur des notions telles que le merveilleux, l'invraisemblable, la curiosité, la réactualisation et la création de mythes, etc., sans parler de « l'imagologie » que suscite la cartographie, et des figures littéraires que présente le voyageur au fil de ses rencontres. C'est cet univers imaginaire que cette seconde partie propose d'explorer. Bien avant le titre du recueil d'Heinrich Heine, Images de voyages (Reisebilder, 1826-1831), il s'agit d'étudier les images littéraires que véhicule le voyage au XVIIe siècle. Pour cela, un premier chapitre parcourra les notions travaillées par l'imaginaire du voyage et de l'ailleurs, - la curiosité, le merveilleux et les images -, un second s'attachera aux topoi engendrés par la figure du voyageur, - le héros marin, le Turc cruel, le sage oriental, le pirate, l'héroïne maritime, etc. –, et un troisième interrogera les fonctions et les usages du voyage au Grand Siècle – divertir, instruire, réfléchir.

# IMAGINER LA FIGURE DE L'HOMO VIATOR ET SES TOPOI AU XVII° SIÈCLE

Les *topoi* engendrés par la figure du voyageur sont nombreux : le héros marin, le Turc cruel, le sage oriental, le pirate, l'héroïne maritime, etc. Ils sont présents dans les romans comme au théâtre, et, souvent, ils semblent déjà très littéraires dans les relations authentiques. Les étudier permet d'explorer les formes de la représentation imaginaire du voyage et les stéréotypes¹ qu'elle véhicule. Nous envisagerons d'abord les différentes figures du héros marin, à travers les avatars baroques et classiques d'Ulysse, puis l'imagerie du corsaire, « titan des mers », telle qu'elle apparaît dans sa réalité comme dans ses traitements romanesques et dramatiques, avant d'approfondir les liens entre l'amour et le voyage qu'établissent presque toujours le roman et le théâtre du « Grand Siècle ».

# V. 1. ULYSSE AU GRAND SIÈCLE : FIGURES DU HÉROS MARIN DE POLEXANDRE À SINDBAD VIA TÉLÉMAQUE

Le XVII° siècle a ses héros marins célèbres: Abraham Duquesne (1610-1686), qui délivra des captifs des Barbaresques, Anne de Cotentin, comte de Tourville (1642-1701) qui brilla contre les Anglais, Jean Bart (1651-1702), qui s'illustra dans la guerre de course, etc. Voyageurs, poètes, moralistes, romanciers et dramaturges témoignent tous de l'unanime effroi de l'homme face à la mer, très profondément inscrit dans les mentalités collectives. Jean Delumeau lui consacre le premier chapitre de son étude sur *La Peur en Occident*<sup>2</sup>. N. Doiron<sup>3</sup> rappelle les traditions biblique, épique, courtoise, romanesque et dramatique du motif de la mer. De la réalité aux mythes littéraires, l'héroïsation est un processus simplificateur et hyperbolique qui transforme des personnes et des personnages en modèles ou en contre-modèles. Afin de mieux cerner ce que devient Ulysse au « Grand Siècle », nous allons interroger ici les différents types littéraires que suscite le motif et envisager son évolution de l'époque baroque au classicisme.

<sup>1</sup> Voir l'article de Ruth Amossy proposant une synthèse des significations de ce terme : « La notion de stéréotype dans la réflexion contemporaine », Littérature, n° 73, février 1989, p. 29-45.

<sup>2</sup> Jean Delumeau, La Peur en Occident, Paris, Hachette, 1999.

<sup>3</sup> Normand Doiron, L'Art de voyager, Paris, Klincksieck, 1995.

N. Hepp a montré l'importance de la fortune des thèmes homériques dans la littérature d'imagination. Sa conclusion révèle au XVII<sup>e</sup> siècle trois attitudes face au maître épique : celle du peuple qui révère sans réfléchir Homère comme Prince des poètes, celle des « demi-habiles » caractéristiques du « Grand Siècle », qui seuls pensent connaître le bon et le beau et critiquent Homère, et celle des habiles comme Racine ou Fénelon qui n'entretiennent pas de mythe comme les deux premiers mais développent une pensée réfléchie et une sensibilité réceptive<sup>4</sup>. Les reproches faits à Homère concernent surtout l'immoralité de ses fictions et leur caractère invraisemblable ou ridicule. La Mesnardière par exemple dénonce la mollesse des caractères des héros homériques. Ulysse, selon lui, « pleure comme une petite fille de douze ans, à cause que son vaisseau est en danger de se perdre », Achille

est ridicule d'invoquer une Déité et de remplir l'air de ses cris, seulement pource que les mouches s'attachent au corps de Patrocle et sucent le sang de ses plaies. Que feroit ce grand Capitaine si les Lyons et les Pantheres dechiroient en mille pieces le cadavre de son ami<sup>5</sup>?

Reproches de grossièreté, d'impudeur : les héros d'Homère ne connaissent pas les sentiments délicats et tendres et « deviennent l'image de ce qu'il ne faut pas être » 6. En analysant le texte d'Homère et la traduction de La Valterie, N. Hepp conclut à la transformation du monde tel qu'Homère le perçoit, cet univers peuplé de héros pleins de « mâle vigueur » et capables, par leur seule force, de tirer des vaisseaux à bout de bras. Selon elle, La Valterie procède « un peu comme un décorateur d'opéra, ajoutant à ce que lui fournit Homère des "accessoires" tirés d'un magasin », comme un rocher pour adosser Achille assis originellement « sur le rivage de la mer blanchissante » 7.

Les œuvres de fiction s'inspirant de l'*Odyssée* sont très nombreuses et ont déjà donné lieu à de nombreuses analyses<sup>8</sup>. Notre étude se limitera à deux œuvres caractéristiques : celle de Durval, *Les Travaux d'Ulysse* en 1631 et celle de Fénelon, *Les Aventures de Télémaque* en 1699. Outre le fait qu'il s'agisse d'une pièce, baroque, d'une part et d'un roman, problématiquement classique, de l'autre, Durval offre, selon les termes mêmes de N. Hepp, la pièce

426

<sup>4</sup> Noémi Hepp, Homère en France au xvIIe siècle, Paris, Klincksieck, 1968, p. 757-758.

<sup>5</sup> Cité par Noémi Hepp, ibid., p. 137-138.

<sup>6</sup> Ibid., p. 413.

<sup>7</sup> Ibid., p. 445.

<sup>8</sup> Voir bien sûr les travaux de Noémi Hepp, mais aussi W. B. Stanford, *The Ulysses theme. A study in the adaptibility of a traditional hero*, Oxford, Blackwell, 1954, Appendix D, "Attitudes towards Ulysses in French Literature from Du Bellay to Fénelon", p. 304-312.

la plus homérique, la seule qui utilise continument Homère comme modèle et qui n'emprunte à d'autres sources que des détails épisodiques, [tout en étant] la pièce la plus originale, la plus audacieuse, la plus inventée<sup>9</sup>.

Fénelon, lui, s'inscrit dans un tout autre état d'esprit. À la fin du siècle, alors que l'*Odyssée* n'est plus en vogue, Fénelon ramène le thème à la mode et suscite un regain d'intérêt. La parution de *Télémaque* détonne, dans une période où Ulysse n'est plus en vogue, mais elle provoque l'enthousiasme et connaît un immense retentissement sur le goût et les idées de l'époque. La figure du héros marin s'en ressent, il ne correspond plus vraiment au modèle original d'Ulysse.

Durval explique dans son argument le sujet de sa pièce :

il me suffit de vous dire que ie n'ay point pris à tasche toute l'histoire d'Ulysse, & que i'ay seulement recueilly ses plus belles advantures, pour les accomoder à la Scene Françoise. Mon dessein n'a pas esté d'embarrasser le théâtre de la continuation de ses longs voyages par terre & par mer. Un si ample argument exede les regles de la dramatique ; [...]. I'ay donc mieux aymé choisir ce que i'ay pensé estre de plus beau & de plus utile en ceste fable, & sur les plus hautes entreprises que ce sage Guerrier a executées, ie n'ay fait bonnement que traduire les plus ingenieuses fictions des Payens<sup>10</sup>.

Il élimine donc les voyages proprement dits et ne garde du héros marin que son héroïsme dans un but esthétique et moral : Ulysse doit donc, semble-t-il, servir de modèle avant tout. Concrètement, il reprend les chants X, XI et XII de l'*Odyssée*, c'est-à-dire la seconde visite d'Ulysse dans l'île d'Éole, l'aventure chez les Lestrygons (acte I), le séjour chez Circé (acte II), le séjour en Enfers (actes III et IV) et les histoires avec les Sirènes, Charybde et Scylla, les bœufs du Soleil (acte V). Pour N. Hepp, cette pièce est

une sorte de répertoire des thèmes baroques et le manifeste d'une esthétique de la violence, de l'hyperbole et du contraste<sup>11</sup>.

La violence se perçoit dans le corps à corps d'Ulysse avec Charon: parvenant à vaincre le fameux nautonier, Ulysse incarne alors la figure terrible du héros des flots de l'Achéron. L'hyperbole est dans presque toutes les métaphores poétiques d'origine épique, le contraste réside dans les différences de registres de la tragicomédie. Ulysse en effet, tragique voyageur, ressemble parfois au Matamore des comédies, comme lorsqu'il évoque ses exploits libérateurs aux Enfers et propose

<sup>9</sup> Noémi Hepp, Homère en France au xvIIe siècle, op. cit., p. 279.

<sup>10</sup> Jean Gilbert Durval, Les Travaux d'Ulysse, Paris, Pierre Menard, s.d. [1631].

<sup>11</sup> Noémi Hepp, Homère en France au xvIIe siècle, op. cit., p. 274.

de renchérir en sauvant Sisyphe<sup>12</sup>. Il incarne aussi le type de l'amant jaloux, parfois en tragédien parfois en comédien excessif. Mais, dans l'ensemble, la pièce infléchit le sens moral du héros vers la générosité cornélienne. Alors que dans l'*Odyssée*, les compagnons « pleuraient bruyamment, versant de grosses larmes »<sup>13</sup>, et qu'Euryloque se met en route « avec vingt-deux compagnons qui pleuraient »<sup>14</sup>, dans la pièce de Durval Euryloque harangue dans un sens plus glorieux :

Si pour sauver les Grecs, et la trouppe d'Ulysse, Nous courons imprudents à nostre precipice, Nos noms seront cogneus à la postérité Et signez es cahiers de l'immortalité<sup>15</sup>.

Un discours moral sur la tempérance et le détachement s'insinue dans la pièce. Il n'a plus rien à voir avec l'épopée originale et annonce le traitement de Fénelon, qui développera surtout cet aspect. Chez Durval ces discours mènent à la fin de la pièce à la tirade de Jupiter furieux face aux sacrilèges mangeurs de bœufs :

Ie jure par mon bras, ie jure par mon foudre,
Qui reduit quand ie veux les montagnes en poudre,
Et qui tout à l'instant va partir de mes mains,
Que i'ay bien de la peine à punir les humains;
Et qu'allant foudroyer les galleres d'Ulysse,
Ie ne fais en cela qu'un acte de iustice.
Mal-heureux, qui voyez ce carreau rougissant,
Et qui me l'arrachez de mon bras tout-puissant,
Perissez, perissez à ce coup par les flammes,
Qui s'en vont consommer vos voiles & vos rames.

FIN

Ulysse est donc puni en tant que capitaine de son équipage fautif et, roi de son vaisseau, il doit assumer les conséquences. On est bien loin du héros glorieux célébré dans l'*Odyssée*. Ulysse incarne l'*hybris* et sa démesure correspond au goût baroque du temps : elle est dénoncée moralement mais sert de trame au spectacle visuel et au plaisir des spectateurs.

Chez Fénelon, dans un ouvrage didactique destiné à l'éducation d'un prince, elle doit absolument être réprimée, et c'est essentiellement la portée initiatique

<sup>12</sup> Jean Gilbert Durval, Les Travaux d'Ulysse, op. cit., III, sc. 3.

<sup>13</sup> Homère, L'Odyssée, éd. Victor Bérard, Paris, Le Livre de Poche, 1972, X, p. 198-201.

<sup>14</sup> Ibid., p. 207-209.

<sup>15</sup> Jean Gilbert Durval, Les Travaux d'Ulysse, op. cit., I, sc. 5.

des voyages odysséens qui est retenue, contrairement à l'œuvre de Durval dont les scènes représentent des stations et des séjours. Le roman permet à Fénelon ce développement des voyages épiques. Seulement, son Ulysse à lui s'appelle en fait Télémaque et son épopée est essentiellement un apprentissage de la vie, par une série de renoncements, par la défiance de soi et par les exploits. Avec Fénelon, c'est la formation à l'héroïsme qui est privilégiée avant tout. L'héroïsme prend à la fois la forme idéalisée du père absent et la figure de Mentor. Athéna joue en fait le véritable rôle du héros marin dans *Télémaque* et propose au fils d'Ulysse d'être son apprenti. Ainsi, lorsque Télémaque manque de courage et parle avec lyrisme de mourir, Mentor s'empresse d'agir, comme tout véritable héros :

Le vrai courage trouve toujours quelque ressource. ce n'est pas assez d'être prêt à recevoir tranquillement la mort : il faut, sans la craindre, faire tous ses efforts pour la repousser. [...] Aussitôt il prend une hache, il achève de couper le mât, [...] il jette le mât hors du vaisseau et s'élance dessus au milieu des ondes furieuses; il m'appelle par mon nom et m'encourage pour le suivre<sup>16</sup>.

Au milieu de la tourmente, Mentor commande « aux vents et à la mer » et donne une leçon de courage, sans pouvoir merveilleux, par la force et la vaillance. Les comparaisons avec un arbre reviennent sans cesse et montrent la solidité de l'héroïsme qui doit caractériser le vrai héros marin. Dans son premier *Dialogue sur l'éloquence*, Fénelon écrit qu'il suffit de lire l'*Odyssée* 

pour voir que le peintre n'a peint un homme sage, qui vient à bout de tout par sa sagesse, que pour apprendre à la postérité les fruits que l'on doit attendre de la piété, de la prudence et des bonnes mœurs <sup>17</sup>.

Le héros marin accompli doit donc être à la fois un vaillant timonier et un sage. En effet, l'idéal fénelonien réside dans un héroïsme qui allie les deux données et obéit ainsi au bon goût, tout en répondant aux besoins axiologiques d'un modèle sans ambiguïté. Ulysse ne peut plus incarner la *metis* puisque le principe de la ruse repose sur l'ambivalence. Avant Fénelon, Racine a déjà fait d'Ulysse la personnification d'un « homme parfaitement adroit », « un beau caractère d'un esprit fort et résolu qui ne craint point les traverses », « un esprit délicat et fort »<sup>18</sup>. Fénelon supprime dans ses traductions des poèmes homériques des éléments matériels au profit d'éléments moraux. Par exemple, N. Hepp a montré comment le traducteur répugne à représenter Calypso

<sup>16</sup> Fénelon, Les Aventures de Télémaque, Limoges, Bardou, 1830, p. 97.

<sup>17</sup> Fénelon, Dialogue sur l'éloquence, Paris, s.n., 1822, p. 26.

<sup>18</sup> Racine, *Remarques sur l'Odyssée d'Homère*, dans Œuvres, Paris, Hachette, 1865, t. 6. Dans *Iphigénie*, Ulysse est l'homme des « austères conseils » (v. 1726), qui parle au nom de la raison d'État.

portant elle-même la toile des voiles<sup>19</sup>, et comment Télémaque étudie dans le port de Tyr la proportion parfaite des vaisseaux phéniciens mais n'a pas droit au cours dispensé par Homère dans le passage sur la construction du radeau d'Ulysse<sup>20</sup>. On retrouve ici le genre de modifications effectuées par La Valterie : les « servantes » de Nausicaa deviennent des « Belles Nymphes », Nausicaa ne dit plus « cher papa », mais « mon père », etc. Le jeune prince apprend les bonnes manières avec Télémaque. Ce que Fénelon a mis surtout en avant, c'est une « simplicité touchante » à la fois esthétique et morale. On connaît l'inspiration virgilienne qui imprègne Télémaque et change souvent son sens par rapport à l'épopée homérique<sup>21</sup>. Ulysse apparaît comme un sacrifié qui n'aspire qu'à rentrer au foyer, et non comme le vaillant héros des flots dans l'Odyssée. La force et la puissance deviennent douceur et autorité. Cette transformation s'explique essentiellement par la christianisation de la figure. La portée de l'exemplarité est en fait chrétienne, le voyage a donc valeur d'initiation car il implique des tentations. Dans l'Odyssée comme dans Télémaque, de longs voyages à travers la Méditerranée occupent une place centrale : voyages d'Ulysse chez Homère, voyages de Télémaque chez Fénelon. Pour les deux, il s'agit de rentrer à Ithaque et de combattre les vents contraires et les aventures qui les arrêtent, comme autant de tentations. Dans Télémaque, les aventures galantes ont le caractère du péché alors que dans l'Odyssée elles ne font que prouver la virilité du héros. Fénelon veut faire d'Ulysse la référence absolue, et seule l'application d'un modèle pris sur Henri IV et Louis XII, les deux grands mythes féneloniens des rois parfaits d'avant la Fronde, peut rendre possible le retour à un âge d'or sur la terre. Fénelon opère donc une récupération idéologique de l'*Odyssée* : Ulysse, initialement rusé et imparfait héros de la guerre de Troie, apprend, voyage et surtout souffre dans son périple. Sa souffrance sur mer est en fait un moyen d'accomplir le destin d'un rachat et de le mener à la sagesse en détruisant son immorale *metis*. Aux antipodes de l'image du héros glorieux, surgit alors celle, désespérée, d'Ulysse errant, permettant à Fénelon de développer un pathos de la déréliction aux puissantes dimensions chrétiennes. Télémaque, lui, est davantage un témoin qu'un héros au sens épique : son héroïsme tend plus vers la sagesse classique que vers la vaillance baroque. L'apprentissage de la maitrise de soi, jusqu'à l'acceptation du sacrifice, compte plus que la victoire sur les éléments. La vraie victoire est la victoire sur soi et la capacité à éviter toute une série de pièges, comme la curiosité, les plaisirs, l'oisiveté, l'argent, le pouvoir, la

<sup>19</sup> Noémi Hepp, Homère en France au xvıı<sup>e</sup> siècle, op. cit., p. 602.

<sup>20</sup> Ibid., p. 617.

<sup>21</sup> Voir l'Introduction de J.-L. Goré, dans Fénelon, *Les Aventures de Télémaque, op. cit.*, p. 62-68, et Noémi Hepp, *Homère en France au xvii* siècle, op. cit., p. 613. La Calypso de Fénelon, par exemple, est plus proche de Didon que de l'héroïne homérique.

passion, etc. N. Hepp parle d'une véritable obsession du piège chez Fénelon<sup>22</sup>. Télémaque, roman didactique adressé au duc de Bourgogne, image même de la jeunesse dans sa disponibilité candide et héroïque, est davantage un manuel de connaissances nécessaires à un futur roi, rempli de conseils sur la paix, sur la guerre, sur la manière de gouverner, sur l'urbanisme, sur la vie économique, etc. Fénelon s'efforce de montrer, à travers son héros marin et ses tribulations. comment une nature possédant à l'origine des tendances à peu près égales pour la vertu et les vices, peut parvenir, grâce aux leçons de l'expérience et aux efforts de sa volonté éclairée par la raison, à se délivrer de ses défauts et à devenir digne d'être roi. Avec le roman de Fénelon, on a donc plus l'histoire d'une initiation aquatique d'un futur roi sédentaire que l'épopée d'un vaillant chevalier des mers, comme le sont les grands romans maritimes. La remarque de N. Hepp est intéressante : alors que *Télémaque* semble avoir été écrit par Fénelon contre son propre milieu, l'Odyssée semble écrite « par un poète en accord avec luimême et avec son milieu » 23. En effet, au moment où des comédies comme Ulysse et Circé (1691) de La Selle, caricaturent le mythe d'Ulysse et où les chars volants des machines impressionnent plus que les voyages initiatiques, Fénelon n'utilise plus le merveilleux épique de l'*Iliade*, retenu par la majorité des auteurs, alors que la tendance générale voit dans l'Odyssée la matière pour une évasion romanesque et spectaculaire plus proche des caractéristiques de l'héroïsme traditionnellement incarné par Ulysse.

Entre Durval et Fénelon, le mythe littéraire du héros marin se développe à travers toute une série de doublets d'Ulysse, aux noms différents mais à l'éthique héroïque et aux combats maritimes assez semblables les uns par rapport aux autres.

## Le preux chevalier des mers

Le héros marin, en reprenant la thématique odysséenne, développe le motif du chevalier en quête de sa dame à travers des errances maritimes. De plus, de l'épopée grecque aux romans baroques, Ulysse se colore d'exotisme. Rarement grec, il est généralement français ou ottoman. Gomberville convoque dans *Polexandre* toute la typologie du héros romanesque : « demy-dieu », « ce Prince incomparable » représente « la vivante image » du roi transposé dans l'univers maritime, comme l'indique Gomberville lui-même dans sa lettre « Au Roi » de la première partie du roman. « Superman » selon Ph. A. Wadsworth <sup>24</sup>, « superhero » selon M. Bannister <sup>25</sup>, Polexandre est assurément un surhomme.

<sup>22</sup> Noémi Hepp, Homère en France au xvII<sup>e</sup> siècle, op. cit., p. 622.

<sup>23</sup> Ibid., p. 623.

<sup>24</sup> Philip A. Wadsworth, *The Novels of Gomberville. A critical study of Polexandre and Cytherée*, New-Haven, Yale University Press, 1942, p. 63.

<sup>25</sup> Mark Bannister, Privileged Mortals. The French Heroic Novel, 1630-1660, Oxford, Oxford

L'incipit du roman le présente à la poupe d'un superbe vaisseau, « jeune Turc si beau et si charmant qu'il pouvait être pris pour une de ces merveilles qui ont rendu fameuses les Isles de l'Archipelague » <sup>26</sup>. « Toujours sans pareil, toujours victorieux » <sup>27</sup>, il est « perpétuellement sur la mer », dans un cadre à sa mesure :

Ce Prince [...] tente toute sorte de moyens pour recouvrer le bien qu'il a perdu. Quelquefois il emploie l'art et l'expérience des matelots pour y parvenir; et quelquefois il s'abandonne à la Fortune et aux vents, et est absolument résolu de périr, s'il est arrêté dans le Ciel qu'il ne verra plus Alcidiane<sup>28</sup>.

# Selon M. Bertaud,

Le héros a besoin de se déplacer pour accomplir les exploits de tous ordres qui le distinguent des autres mortels, le voyage s'impose à lui comme une nécessité liée à sa fonction <sup>29</sup>.

# Homme de l'Orient et de l'Occident, il est selon G. Ernst,

le prince de l'Unité et abolit dans son sang les désastreux effets du Grand Schisme de 1054. Idéalement beau, prompt au duel (on ne compte plus les scènes où il affronte ceux qui ont la prétention d'aimer la reine), jamais indifférent au sort d'une jeune fille malheureuse (il tente de délivrer Aminthe, suivante d'Alcidiane, que des ennemis ont enlevée), il est d'une noblesse de cœur à toute épreuve<sup>30</sup>.

# Alcidiane, elle, est la version féminine du héros des mers :

Même perfection chez l' "incomparable Alcidiane (I, p. 78), qui joint au charme physique l'élégance morale. Et, qualité que n'a pas Polexandre qui est plus sensible que méditatif, le raffinement dans l'analyse de la passion. « La première en date des Précieuses » écrit A. Adam<sup>31</sup>.

La figure du héros marin, sauveur de la belle en détresse sur la mer, est un stéréotype baroque romanesque et dramatique. Ainsi *Eurimedon ou l'Illustre Corsaire* de Desfontaines commence par montrer « Eurimedon sortant d'un navire & mettant Pasithée au port ». Suit alors le récit du sauvetage :

University Press, 1983, p. 121.

<sup>26</sup> Gomberville, Polexandre, op. cit., I, p. 1-2.

<sup>27</sup> Ibid., I, p. 42.

<sup>28</sup> Ibid., I, p. 128.

<sup>29</sup> Madeleine Bertaud, « Pourquoi Polexandre voyage-t-il ? Note sur un procédé romanesque », Studi francesi, 114, septembre-décembre 1994, p. 500.

**<sup>30</sup>** Gilles Ernst, « L'île baroque : pour quelles métamorphoses ? », dans *L'Insularité. Thématique et représentations*, op. cit., p. 86.

<sup>31</sup> Ibid., p. 86.

[Eurimedon] Se venoit r'afraichir à la premiere ville, Quand il a rencontré le funeste vaisseau Qui mettoit vostre espoir & l'Infante au tombeau. Comme il s'en approchoit d'une extrème vitesse, Il oüit cette voix (sauvez une Princesse)
Aussi-tost abordant ce traistre Galion Il s'eslança dedans plus hardy qu'un Lyon, Malgré ses ravisseurs delivra Pasithee, Et mit à fonds la nef qui l'avoit emportee. Ce genereux heros apres ce grand effort S'offrit incontinent de la remettre au port, Mais avec tant de grace, & tant de bien-veillance Qu'il rendit son respect esgal à sa vaillance, Et l'Infante advoüa qu'une telle action Fit voir moins de valeur que de discretion 32.

« Généreux héros », vaillant et discret à la fois, le héros qui arrive à vaincre la mer apparaît à la fois comme un surhomme et comme un honnête homme. Les deux doivent aller de pair, l'univers maritime servant de mesure à l'héroïsme des sentiments, et l'extrémité de la violence des éléments permettant de juger de l'extrémité de la pureté du héros. À la grandeur d'âme et de foi doit correspondre la grandeur des obstacles marins. Perpétuel chevalier errant des mers³³, le héros incarne aussi la figure du marin malheureux. Polexandre navigue l'âme en peine sur une houleuse carte de Tendre pendant des milliers de pages et demande à la Fortune, qui le persécute, la faveur de finir en marin :

Cruelle et capricieuse, qui ne peux souffrir que je sois heureux, et qui cependant ne m'ôtes pas tout à fait l'espérance de l'être, sois enfin d'accord avec toi-même. Écoute ta seule inhumanité. Puisque tu n'as plaisir qu'à mal faire, réveille les vents qui dorment. excite les tempêtes; et brisant mon vaisseau contre quelqu'un de tant d'écueils qui sont parmi ces mers, ne permets plus que je combatte tes volontés 34.

Au théâtre, Leontidas, dans *Axiane*, gémit :

<sup>32</sup> Nicolas-Marc Desfontaines, *Eurimedon ou l'illustre pirate*, Paris, Antoine de Sommaville, 1637, I, sc. 4, p. 14.

<sup>33</sup> Sur l'origine antique du « vagabond tragique », voir André Bernand, *La Carte du tragique. La géographie dans la tragédie grecque*, Paris, CNRS, 1985.

<sup>34</sup> Gomberville, Polexandre, op. cit., IV, p. 501.

La fortune n'est pas encore lasse de me persécuter; il faut que i'erre encor par toutes les mers du monde, sans Estat, sans Sujets, & sans la cruelle Axiane; ie n'ay qu'à vouloir une chose, pour faire que l'execution en soit impossible<sup>35</sup>.

Ces épreuves servent d'expérimentation aux auteurs de récits de voyages observant les comportements humains, elles sont aussi l'occasion de prouver le courage des héros mis en scène par les romanciers.

Les mâts furent brisés, les antennes rompues, les voiles déchirées, le timon arraché, et l'on peut dire que l'orage, comme un insolent vainqueur, voulut triompher de ce misérable vaisseau en chacune de ses parties. [...] Les matelots étant lassés de dire des blasphèmes prirent leurs chapelets et commencèrent à tourner les yeux vers le Ciel, contre lequel ils venaient de vomir tant d'outrages. Ceux qui n'étaient pas encore lassés de vivre faisaient des vœux à tous les Saints de leur pays, et les autres qui s'étaient résolus à la mort, se jetaient avec une véritable contrition aux pieds des Confesseurs, et par l'espérance d'une seconde vie, se consolaient de la perte de la première. Quelques-uns tendant les mains au secours qu'ils ne voient point, s'étourdissaient à force de crier, et quelques autres n'ayant pas assez de coeur pour voir arriver la mort, s'allaient cacher dans le fond du navire 36.

Parallèlement, les épreuves maritimes amènent les personnages à se révéler, tout comme l'auteur de la relation est rendu héroïque par la mise en scène de son propre personnage. À l'approche du danger, ces héros ont un comportement radicalement différent de celui des autres membres de l'équipage : seuls à ignorer la peur, ils réconfortent leurs camarades et agissent de manière exemplaire.

Le combat naval présente un cas privilégié dans un récit épique : car un vaisseau, cellule isolée, coupée de tout contact avec le reste du monde, interdit toute fuite, tout espoir de renfort, et implique une vaillance, une «générosité» d'autant plus absolue de la part du héros<sup>37</sup>.

La mer est bien l'expression de l'héroïsme humain que le roman baroque traite principalement d'après les épopées antiques et les voyages humanistes. M. Bertaud fait un rapprochement intéressant entre *Polexandre* de Gomberville et *l'Essai des Merveilles de la Nature* publié par le Père Binet en 1621 :

<sup>35</sup> Georges de Scudéry, Axiane, Paris, Nicolas de Sercy, 1644, V, sc. 5, p. 157.

<sup>36</sup> Gomberville, Polexandre, op. cit., IV, p. 590-592.

<sup>37</sup> Nicole Boursier, « Du vaisseau à la barque : évolution d'un thème du "grand roman" à la nouvelle classique », xvii° siècle, 110-111, 1976, p. 49.

Les plus riches pièces d'Eloquence et de Poésie sont empruntées de la Mer, soit à la description de quelque notable naufrage, soit à faire choquer les vents sur la face de la Marine, et soulevant des orages, qui portent les flots quasi dedans le Ciel, et semblent plonger les Etoiles dedans les bouillons de la Mer enragée; soit faisant glisser un navire sur l'azur, et sur la surface de la Mer, enfilant les voiles d'un vent favorable, soit enfin se jouant sur les Flots et sur le cristal aplani d'une bonace agréable, et en mille façons parlant de l'Océan et de ses rares merveilles <sup>38</sup>.

La mer est donc profondément baroque, et c'est pour cela qu'elle inspire tant les romanciers, les dramaturges et les voyageurs. Véritable expression du change baroque, elle est le « personnage » principal dans les récits de voyages, dans les romans et dans les pièces maritimes, qui s'en servent pour rehausser la valeur de leurs héros et pour satisfaire l'imaginaire de leur public. Ch. Delmas a montré dans son édition d'Andromède que Persée est présenté « comme un chevalier errant, à l'instar d'Amadis, de Renaud ou de Polexandre »39. Chevalier errant dans les airs et affrontant les mers, il sublime la figure du héros marin pour incarner Hermès, même si Corneille lui a attribué Pégase pour qu'il « ne soit pris pour Mercure » 40 et s'il l'introduit « comme un Chevalier errant qui s'est arrêté depuis un mois dans la Cour de Céphée, et non pas comme se rencontrant par hasard dans le temps qu'Andromède est attachée au rocher »41. Les modifications de Corneille tendent à rendre la fable vraisemblable, et le héros marin humain et plausible, mais il n'en reste pas moins que Persée semble représenter ainsi la figure aboutie d'une longue lignée de types. Vainqueur du monstre marin et des « Tyrans des Mers » (v. 978) que sont les vents, offenseur de Neptune, Persée ne touche pourtant jamais l'eau : il représente en fait par l'excès le héros marin dans toute sa splendeur, celui qui maîtrise l'élément aquatique, le combat mais ne se mouille presque jamais. Polexandre ne tombe jamais à l'eau, il envoie bien sûr ses matelots lors des opérations de sauvetage. Et lorsque le héros affronte l'orage, il n'en est que plus beau. La beauté physique du héros est en effet précisément due à ses exploits maritimes, comme le soulignent les admiratrices de Cléandre dans L'Heureux naufrage de Rotrou:

Ce prince, révéré de l'empire des flots, Qui conserva ses jours sans l'art des matelots,

<sup>38</sup> Madeleine Bertaud, Madeleine, *L'* « *Astrée* » et « *Polexandre* » : du roman pastoral au roman héroïque, Genève, Droz, [Paris, diff. Champion], 1986, p. 161.

<sup>39</sup> Corneille, Andromède, éd. Christian Delmas, Paris, STFM, Nizet, 1974, p. LXXXI.

**<sup>40</sup>** *Ibid.*, p. 9.

<sup>41</sup> Ibid., p. 7.

Tout pâle et tout changé par l'effort de l'orage, Même en ce triste état ébranla mon courage; À son corps tout souillé certain charme étoit joint, Et la mort sur son front ne m'épouvanta point<sup>42</sup>.

Magnifique vivant revenu des morts, le héros atteint l'immortalité grâce à ses exploits sur les flots :

Ce prince respecté de la rage de l'onde [...] Ayant vaincu la Mort, il doit être immortel ; Seul, il s'est conservé dans un péril extrême, Et s'est trouvé vivant au sein de la mort même<sup>43</sup>.

Son prestige sort renforcé de « la rage de l'onde », cet élément aquatique aux vertus purificatrices, régénératrices et érotiques bien connues. A. Baccar a montré les fonctions symboliques de l'aventure maritime : la mer est à la fois le lieu de l'aventure pure, de la découverte, de la libération des contraintes, de l'utopie, et un lieu initiatique développant le courage, la peur, la témérité de l'homme face au danger, etc. Elle cristallise aussi les mystères de l'amour, de l'hystérie et de la folie<sup>44</sup>. M. Bertaud, dans son chapitre intitulé « *Polexandre*, roman de la mer », définit le héros :

Rassembleur des énergies, il est un exemple pour tous. Dans la mêlée, il se bat comme un titan 45.

Le combat naval est le lieu par excellence où il prouve son héroïsme <sup>46</sup>. Après la bataille le combat transforme l'héroïsme en généreuse sollicitude :

Pour témoigner combien ils étaient dignes de commander, [Polexandre et Iphidamante] allèrent apprendre le nombre de leurs morts et de leurs blessés <sup>47</sup>.

Vents contraires, calmes plats, carnages, naufrage ou secours rendus aux survivants, tout converge pour faire éclater la grandeur du héros.

436

<sup>42</sup> Jean Rotrou, Cléandre ou L'Heureux Naufrage, Paris, A. de Sommaville, 1637, II, sc. 2

**<sup>43</sup>** *Ibid.*, I, sc. 3.

<sup>44</sup> Voir Alia Bornaz Baccar, *La Mer, source de création littéraire en France au xvir<sup>e</sup> siècle* (1640-1671), Paris/Seattle/Tübingen, Papers on French Seventeenth Century Literature, coll. « Biblio 17 », n°62, 1991, chap. Il de la III<sup>e</sup> partie.

<sup>45</sup> Madeleine Bertaud, L' « Astrée » et « Polexandre » : du roman pastoral au roman héroïque, op. cit., p. 164.

<sup>46</sup> Alia Bornaz BACCAR, La Mer, op. cit., chap. II, III et IV de la Ière partie surtout.

<sup>47</sup> Gomberville, *Polexandre*, op. cit., I, p. 57.

#### Matamore ou l'anti-Ulysse

Celui qui se mouille vraiment en revanche, et plutôt de façon ridicule, est une parodie du héros marin : le Matamore des flots, intervenant comme parangon du héros de comédie voyageur. Ils sont nombreux : les *Farces* de Tabarin en sont pleines, mais un des meilleurs exemples est sans doute le Capitan du *Parasite* de Tristan l'Hermite. À la scène 5, celui-ci résume sa quête à son valet Cascaret qui se plaint de ne pas avoir de chaussures en bon état :

Ie veux auparavant, Afin que vous ayez de bon cuir de Levant, Aller prendre Maroc, Alger, Tunis, Biserte, Et quelqu'autre païs dont j'ay juré la perte, Et nous aurons alors d'assez bons maroquins.

Cascaret

Et du linge, Monsieur?

Capitan

l'iray prendre la Chine;

Il y croit du cotton dont la toile est bien fine 48.

L'hyperbole et l'héroïsme, dégradé parce qu'il est poussé à l'extrême, font du Matamore une parodie comique du grand conquérant. Alexandre ridicule, il relève plus de l'esthétique burlesque que de l'éthique héroïque. Ne brassant que du vent, il est en fait l'équivalent maritime de Don Quichotte. Ainsi, lorsque le Capitan raconte ses aventures à Fripesauces, la géographie de ses prétendus exploits est mondiale :

Contre le Preste-Jean venant de batailler. [...]
I'allay faire trembler plus de quatre Couronnes. [...].
Ce bras fut affronter cinq ou six Roitelets,
Et leur tordit le col ainsi qu'à des poulets.
Monbaze, Soffola, de mesme que Melinde,
Se virent désolez pour l'amour de Lucinde.
Sur le bruit que son pere en ces lieux fut traisné,
D'aller rompre ses fers ie fus déterminé.
Fripesauces

Quelle obligation pour un si beau voyage 49!

**<sup>48</sup>** Tristan L'Hermite, *Le Parasite*, Paris, Augustin Courbé, 1654, sc. 5. **49** *Ibid*.

Fripesauces retient davantage le parcours que les exploits qu'il interprète comme des obstacles au tourisme... Le parcours initiatique du héros marin est bien retourné. Périante définit mieux le Capitan :

C'est un homme venu des païs estrangers,
Qui dit qu'il a par tout affronté les dangers,
Qu'il a suivy la guerre en toutes les contrées;
En un mot, un mangeur de charettes ferrées. [...]
C'est Matamore.
[...] ce Parasite<sup>50</sup>.

« Il dit » avoir affronté les dangers maritimes : tout la différence est là, dans l'instance narratrice des exploits : le véritable héros est célébré par les autres personnages, le Matamore se célèbre seul, et ses palabres sont parasites, elles ne correspondent pas à une quelconque rhétorique de l'exploit. Finalement, ses projets échouent toujours, et dans *Le Parasite*, le Capitan décide, sur les conseils de Cascaret, de mépriser Lucinde qui l'a repoussé, et de partir pour de nouvelles conquêtes. Le Matamore est toujours un « héros » en devenir ou un « héros » passé, mais jamais un héros en action. Il est de toute façon un anti-héros.

#### L'antithèse noire du héros marin : le Turc cruel

Anti-héros également, mais dans un tout autre sens, l'ennemi du héros marin est celui qui permet au héros de se réaliser sur les mers ou sur les terres lorsque la tempête et tous les obstacles maritimes ne suffisent pas. Corsaire, pirate ou roi mahométan, il est plus généralement « le Turc cruel », que le héros soit chrétien ou musulman. Il est aussi le « barbare ».

G. Starr a montré que si l'Amérique inspire de nombreux « rêves exotiques » menant généralement au mythe du « noble sauvage », la Barbarie évoque, elle, d'exotiques cauchemars peuplés d'« antitypes » turcs et maures 51. Furetière écrit en effet dans son *Dictionnaire* de 1690 : « on dit [...] en voulant [...] taxer [un homme] de barbarie, de cruauté, d'irreligion, que c'est un Turc ». À l'entrée « regard », il donne l'exemple suivant :

On tient que le Basilic tuë par ses *regards*. [...] Les Barbares ont des *regards* farouches, terribles, affreux.

Sa définition de « barbare » révèle toute la cruauté physique, mentale et langagière que peut receler ce concept diabolisé :

<sup>50</sup> Ibid.

<sup>51</sup> G. Starr, « Escape from Barbary : a seventeenth-century genre », *Huntington Library Quarterly*, 29, 1965, p. 35.

BARBARE. adj. & subst. masc. & fem. Estranger qui est d'un pays fort éloigné, sauvage, mal poli, cruel, & qui a des mœurs fort differents des nostres. Rome a été plusieurs fois pillée par les *Barbares*. On n'est plus si sujet aux incursions des *Barbares*. Les Sauvages de l'Amerique sont fort *barbares*. Les Grecs appeloient *Barbares*, tous ceux qui n'etoient pas de leur pays ; & ce mot ne signifie en leur Langue qu'estranger.

signifie aussi seulement, Cruel, impitoyable, qui n'écoute point la pitié, ni la raison. Un pere est *barbare*, quand il n'a point de tendresse pour ses enfans. Un Prince est *barbare*, qui tyrannise ses sujets. Médée fait des actions *barbares*. en terme de Grammaire, se dit du langage, ou des termes impurs, ou inconnus qui sont durs à l'oreille, ou difficiles à entendre. [les Grecs...] appelloient *barbares*, ceux dont ils n'entendoient pas le langage, tels qu'étoient les Persans, les Scythes, les Egyptiens. Scaliger tient que ce mot de *barbare* vient de l'Arabe *bar*, qui signifie *desert. Barbare*, selon son sentiment, est un *Sauvage*, un homme vivant dans les solitudes.

BARBARIE. subst. fem. Cruauté, action faite contre la raison, l'humanité. [...] signifie aussi, Ignorance, grossièreté. La Grece est maintenant un lieu de *barbarie* où regnoit autrefois la science & la politesse. la France a été long temps un pays de *barbarie*. Et en ce sens il se dit tant des mœurs que du langage.

en termes de Mer, se dit des choses & marchandises étrangères d'une autre nation & pays.

En termes marins donc, tout étranger est *a priori* barbare.

Les relations au Levant sont pleines d'illustrations de supplices orientaux, comme celle de Thévenot (**fig. 19**). P. Martino a montré que l'image du Turc englobe l'Orient dans son ensemble, dans la mesure où à l'époque la Turquie est « l'Orient le plus immédiat et le moins irréel »5². Avant 1660, le Turc focalise les craintes et les haines, mais au fur et à mesure qu'il est mieux connu, sa sagesse est mise en avant et l'emporte sur sa terrible réputation. Le Turc focalise en fait l'ensemble des valeurs opposées au héros marin. Ainsi dans *La Belle Esclave* de De l'Estoile, lorsque Alphonse demande à Fernand de recruter des amis sûrs pour les aider à sauver Clarice, Fernand le met en garde » :

Ne vous repaissez point d'un espoir chimérique, La Franchise n'est pas une vertu d'Afrique, Les Mores pour tromper font ioüer cent ressorts, Et ne sont pas moins noirs de l'ame que du corps.

**<sup>52</sup>** Pierre Martino, *L'Orient dans la littérature française au xviile et au xviile siècles*, Paris, Hachette, 1906, réimp. Genève, Slatkine Reprints, 1970, p. 173.



19. Thévenot, *Voyage au Levant* de J. Thévenot, Paris, Louis Billaine, 1664, t. II, p. 829 : Supplices orientaux

Ne vous y fiez pas, leur amitié fardée Sur leur propre interest d'ordinaire est fondée ; Et par l'espoir du gain foulant aux pieds leur foy, Ils iront découvrir vostre entreprise au Roy<sup>53</sup>.

La figure du « barbare » implique en fait plusieurs sens. D'une part, elle représente le monstre sans cœur. Dans *Les Fourberies de Scapin* par exemple, Octave, amoureux de Hyacinte, *filia dolorosa* au « bon naturel » si « touchant », s'exclame :

Ah! Scapin, un barbare l'aurait aimée<sup>54</sup>.

Le barbare ici est celui qui est incapable d'être touché par la pitié et qui pourtant pourrait succomber à cette « grâce touchante », comme Néron face à Junie dans *Britannicus* ou Titus face à Bérénice dans *Bérénice*<sup>55</sup>. Selon Georges Couton, le siècle est à un tournant et le goût des larmes annonce une sensibilité nouvelle<sup>56</sup>. Le barbare est celui qui ne comprend pas cette nouvelle esthétique et est étranger à cette forme d'*ethos* français. On retrouve bien là la notion d'« étranger » de l'étymon *barbarus*, celui qui reste indifférent aux règles et aux mœurs du monde civilisé. D'autre part, le barbare représente le sauvage qui, s'il n'appartient pas à ce monde civilisé, peut néanmoins en avoir les qualités. Ainsi, dans *La Provençale* de Regnard, le roi d'Alger, par exemple :

Ce prince, appelé Baba-Hassan, était doux, civil et généreux au-delà de tous ceux de sa nation. Il n'avait rien de barbare que le nom ; et la nature avait pris plaisir à former en Afrique un naturel aussi riche qu'elle eût pu faire en Europe <sup>57</sup>.

Il s'agit alors du type du barbare de convention galante, du généreux et poli barbare. Enfin, le cruel barbare englobe les deux précédentes définitions : un sauvage géographiquement et moralement. *La Provençale* nous en fournit également un exemple :

Zelmis fut vendu [à] Achmet-Thalem, de la race de ces Maures appelés Tagarims, qui se répandirent sur la côte d'Afrique lorsqu'ils furent chassés d'Espagne. Cet Achmet était connu pour l'homme le plus cruel qui fût dans toute la Barbarie<sup>58</sup>.

<sup>53</sup> De l'Estoile, La Belle Esclave, Paris, Pierre Moreau, 1643, II, sc. 6, p. 39.

<sup>54</sup> Molière, Les Fourberies de Scapin, I, 2, éd. Georges Couton, dans Œuvres complètes, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1975, t. II, p. 901.

<sup>55</sup> Racine, Bérénice, IV, sc. 5. Au vers 1171, après avoir tout essayé pour fléchir Titus, Bérénice conclut à sa « barbarie ».

<sup>56</sup> Georges Couton, dans Molière, Œuvres, op. cit., t. II, note 2 (901), p. 1446.

<sup>57</sup> Jean-François Regnard, La Provençale, op. cit., p. 43.

<sup>58</sup> Ibid., p. 41.

Baba-Hassan et Acmet-Thalem forment ainsi le duo manichéen typique, l'extrêmement gentil face à l'extrêmement méchant, la bipolarité positive et négative, la paire bicolore noire et blanche propre au roman baroque. Au xVII<sup>e</sup> siècle on reste donc encore dans la conception manichéenne médiévale du bon et du méchant, mais avec une nuance toutefois : celui qui est *a priori* le méchant peut aussi être un double exotique du héros marin et devenir son allié C'est la figure du Turc généreux, qui commence à s'esquisser dans la seconde moitié du siècle. Bajazet, qu'il soit un personnage de *Polexandre*, ou le héros éponyme de Racine, incarne bien l'idée que le héros marin peut même être ce turc généreux lui-même.

#### Du Turc cruel au sage Turc généreux

La figure du héros marin, dans ses pérégrinations maritimes, croise celle du héros d'outre-mer. Le héros ultramarin est en quelque sorte le double exotique et sédentaire du héros marin. Parmi les *topoi* qu'il suscite, on compte donc surtout le *topos* du Turc de convention, galant et généreux. Mais il surprend encore au xVII<sup>e</sup> siècle, car le Turc est généralement considéré comme un barbare. Ainsi, dans *La Provençale* de Regnard, le narrateur se voit-il obligé de rassurer ses auditrices :

Je m'aperçois, mesdames, que vous tremblez pour Elvire. Ce mot de Turc vous effraie, [...] : mais ne craignez rien, cette belle est en sûreté; et Baba-Hassan, qui possède toutes les qualités d'un parfait honnête homme, n'a pas moins de respect que de tendresse pour elle <sup>59</sup>.

L'étranger sauvage est paré de toutes les qualités françaises classiques du parfait courtisan. La galanterie exotique naît avec les romans baroques et prépare ainsi la généralisation de la figure du « Turc généreux et aimable » de la seconde moitié du siècle, tel que le donne à voir par exemple le frontispice de la *Quatrième partie* de *Polexandre* ou bien le *Bajazet* de Racine, et qui trouvera son aboutissement dans « le Turc généreux » de la première entrée des *Indes galantes* de Rameau<sup>60</sup>.

Mais parallèlement à cette évolution du Turc cruel au Turc généreux, on note une autre transformation, celle du terrible Oriental en figure de savoir. Héros ultramarin sédentaire, il incarne dans le roman la sagesse et prépare la figure philosophique du Sage oriental.

L'image du sage oriental relève surtout d'un imaginaire subjectif de l'Orient forgée par *Zaïde* de  $M^{me}$  de La Fayette et par la lettre de Huet sur « l'origine des romans » :

<sup>59</sup> Jean-François Regnard, La Provençale, op. cit., p. 46.

<sup>60</sup> Voir Nathalie Lecomte, « Les Indes galantes, reflet de la vogue exotique du xvIII<sup>e</sup> siècle », dans *L'Avant-scène opéra*, nº 46, p. 76.

Ces peuples ont l'esprit poétique, fertile en inventions et en fictions : tous leurs discours sont figurés ; ils ne s'expliquent que par allégories ; leur théologie, leur philosophie et principalement leur politique et leur morale sont toutes enveloppées sous des fables et des paraboles, et les hiéroglyphes des Égyptiens pourraient être invoqués comme signe de cette démarche naturelle des Orientaux<sup>61</sup>.

Rien à voir avec la version de Bernier, Thévenot ou Tavernier! Bernier, par exemple, évoque

les superstitions, étranges façons de faire, & Doctrine des Indous ou Gentils de l'Hindoustan, [preuve] qu'il n'y a opinion si ridicule & si extravagante dont l'Esprit de l'homme ne soit capable<sup>62</sup>.

A. Niderst propose, à partir de La Fontaine, un raccourci de la vision éberluée de nos voyageurs face à tant de mœurs différentes :

Les Indiens se mettent à l'eau, quand se produisent des éclipses du Soleil. On brûle les veuves. Les fakirs, nus au soleil, sont de modernes cyniques. Les livres des brahmanes sont emplis d'extravagances. Ils croient en la métempsycose. Parfois leurs croyances évoquent le christianisme, mais c'est pour retomber bientôt dans les fables absurdes. Médecine, anatomie, astronomie, géographie, chronologie, sont chez eux également risibles. Comment ne pas s'amuser de leur Dieu, qui produit la nature comme l'araignée qui tire une toile de son nombril <sup>63</sup>?

Le disciple de Gassendi en effet ne dresse pas précisément un portrait de la sagesse orientale : selon lui les Orientaux sont capables de fourberies, de vilenies « infâmes » et de débauches, et l'Orient est un ramassis de toutes les erreurs et extravagances humaines, dont la visite purge pour toujours des tentations et rend attentif à la vérité et au doute. Mais dans la littérature, la figure du Sage oriental tend à se développer. A. Niderst explique qu' « à valoriser l'Orient on le christianise au moins à demi, et on fait des mythologies barbares une approximation des divines vérités » 64. C'est ce que fait Huet en rapprochant les paraboles de l'Ancien et du Nouveau Testament des fables arabes et hindoues. A. Niderst rapproche cette comparaison de la querelle des rites chinois en montrant que le christianisme, pour s'étendre, accepte beaucoup. Ainsi La Fontaine, dans toutes ses références

<sup>61</sup> Huet, Lettre sur l'origine des romans, éd. Fabienne Jégou, Paris, Nizet, 1971, p. 51-52.

**<sup>62</sup>** François Bernier, *Mémoires sur l'Empire du Grand Mongol*, Paris, Claude Barbin, 1671, « A Monsieur Chapelain ».

<sup>63</sup> Alain Niderst, « Y a-t-il une sagesse orientale dans les *Fables* de la Fontaine? », dans Alia Baccar (dir.), *La Fontaine et l'Orient*, Paris/Seattle/Tübingen, Papers on French Seventeenth Century Literature, coll. « Biblio 17 », 1996, p. 113.

**<sup>64</sup>** *Ibid.*, p. 114.

des *Fables* à l'Orient, développe surtout une sagesse chrétienne, qu'il fait passer par la figure purement rhétorique du sage oriental<sup>65</sup>.

De l'ère baroque au classicisme, l'Oriental s'est transformé de barbare cruel en étranger généreux et en sage socratique sachant que la vérité est intérieure : des *Fables* de La Fontaine à la conclusion de *Candide*, l'Orient devient synonyme de puits de savoir et de sagesse. Mais ses critères de valeurs sont purement français, et non orientaux : l'Orient devient un miroir embelli des références moralistes occidentales. Et qui dit Orient au xvir<sup>e</sup> siècle, dit presque toujours Turc : le Siamois fait seulement une timide apparition avec La Bruyère et Dufresny, le Persan est une variété du Turc mais « n'obtient jamais un premier rôle » 66, « entre le règne de la Turquie et celui de la Chine », écrit P. Martino, « il n'y eut pas d'intervalle » 67.

« L'histoire de Sindbad le Marin » de Galland dans Les Mille et une Nuits est la synthèse des deux figures orientales et l'image de la transformation historique de l'une en l'autre : héros marin téméraire dans sa jeunesse, il est devenu avec la vieillesse un sage et magnanime prêcheur de récits moraux. Ce parcours personnel du personnage figure l'évolution du baroque au classicisme et des représentations du xVII<sup>e</sup> siècle en général. Premier conte traduit par Galland, qui ignorait alors que celui-ci appartenait à un ensemble plus vaste, l'histoire fonctionne comme le récit par Sindbad de ses sept voyages à un cercle d'hôtes réunis dans sa riche demeure de Bagdad, à l'époque du calife Haroun-al-Rachid. Riche marchand poussé par l'appât du gain, la soif de l'aventure et le désir d'entreprendre de lointains voyages en mer, Sindbad cumule les raisons principales de voguer des voyageurs authentiques de notre corpus. J.-L. Laveille a même montré le lien qui existe entre ses voyages et ceux de Marco Polo<sup>68</sup>. Mais ses pérégrinations fonctionnent de façon répétitive et cyclique : à chaque fois, il fait naufrage ou se sépare de ses compagnons<sup>69</sup>. Les parallèles avec Ulysse sont nombreux : l'épisode du cyclope, la nostalgie de la patrie, la lassitude devant ses erreurs incessantes, l'épisode de Circé, le motif de la ruse, etc. L'histoire de Sindbad est une sorte d'Odyssée transposée en Orient et au XIIe siècle. Elle a d'ailleurs une structure similaire à l'épopée : comme les personnages écoutant les récits des exploits héroïques, Hindbad écoute les récits de Sindbad. Fourbu, Hindbad s'arrête devant une superbe demeure et se met à jalouser son propriétaire sans connaître son identité :

444

<sup>65</sup> Ibid., p. 116.

<sup>66</sup> Pierre Martino, L'Orient dans la littérature, op. cit., p. 177.

<sup>67</sup> Ibid., p. 178.

<sup>68</sup> Jean-Louis Laveille, *Le Thème du voyage dans les Mille et une nuits. Du Magreb à la Chine*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 95-96.

**<sup>69</sup>** *Ibid.*, p. 11-96.

Hé quoi! lui répondit le domestique, vous demeurez à Bagdad, et vous ignorez que c'est ici la demeure du seigneur Sindbad le marin, de ce fameux voyageur qui a parcouru toutes les mers que le soleil éclaire<sup>70</sup> ?

Sindbad l'invite alors à manger et entreprend de lui raconter ses voyages pour lui démontrer que ses richesses sont dues à ses labeurs viatiques et non à une injustice. Il n'y a donc pas de lien familial entre Hindbad et Sindbad, plutôt un effet de miroir : alors que Télémaque est le jeune doublet de son père, Hindbad est plutôt une forme d'anti-Sindbad. La lettre qui différencie Sindbad de Hindbad fait toute la différence entre ces deux figures-reflets que sont le héros et l'antihéros : dès le début de l'histoire est raconté un transfert conditionnant la suite du récit comme un programme démonstratif. Sindbad va en effet démontrer qu'il est plus qu'Hinbad : plus riche certes, mais aussi plus malheureux et plus aventureux car lui a eu le courage de se confronter à l'altérité des ailleurs lointains. À l'hésitation et à la timidité d'Hinbad en train de découvrir un monde nouveau va répondre le courage du héros marin Sindbad. D'une certaine manière l'homo viator actif et maître de son destin est présenté comme un anti homo dolorosus passif et plaintif. L'ailleurs exotique est donc à la fois tentant, aventureux, dangereux, éprouvant, lucratif, merveilleux, initiatique, et au bout du compte il est délaissé pour les joies traditionnelles de la sédentarité célébrées par Fénelon et La Fontaine. Sindbad voyage en fait dans des contrées merveilleuses qui semblent résulter d'un brassage entre l'ailleurs homérique et les fantaisies de Lucien. Mêlant les fantaisies utopiques de Foigny, le parcours des héros initatiques baroques, les processus viatiques des voyageurs authentiques, les costumes d'opérette des ballets baroques et les messages moraux du sage revenu de ses voyages, Galland propose avec l'histoire de Sindbad un véritable condensé de toutes les figures du héros marin du xvII<sup>e</sup> siècle.

En étudiant le rôle de la mer dans *Polexandre*, M. Bertaud conclut<sup>71</sup> que l'océan est d'abord un décor exotique, puis la manière de lier le merveilleux des légendes intemporelles au gigantisme épique, et enfin le moyen de présenter une vision de l'homme, de sa condition et de sa grandeur, dans une véritable mystique rassemblant en une étroite communion l'homme et la nature. N. Boursier précise en effet que

pour faire ressortir la bravoure exceptionnelle que manifeste en toutes circonstances un héros [...] il faut lui fournir des obstacles à sa mesure. Quoi de

<sup>70</sup> Les Mille et une nuits, contes arabes, traduction Antoine Galland, éd. Jean Gaulmier, Paris, GF-Flammarion, 1965, t. I, p. 228-229.

<sup>71</sup> Madeleine Bertaud, L' « Astrée » et « Polexandre » : du roman pastoral au roman héroïque, op. cit., p. 167.

mieux que la mer, élément grandiose, inconstant et perfide, pour lui donner un milieu naturel à l'ampleur du cosmos <sup>72</sup> ?

Chevalier errant des mers, le héros marin radicalise l'héroïsme en le confrontant aux éléments naturels extérieurs les moins contrôlables et aux êtres les plus barbares : entre les monstres marins et les tyrans des mers, le héros a de quoi prouver sa vaillance. Mais avec le classicisme, Ulysse et ses avatars romanesques et théâtraux voyagent moins et accomplissent moins de prouesses extérieures et glorieusement visibles. Ainsi que le formule N. Hepp,

ayant perdu toute hardiesse [...], les héros d'Homère habillés à la mode Louis XIV sont bien plus pâles que lorsqu'ils portaient un costume Louis XIII et par là bien plus éloignés de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, quand bien même ceux qui les adaptent à la scène connaîtraient beaucoup mieux ces poèmes que n'avaient fait leurs prédécesseurs<sup>73</sup>.

La gloire s'intériorise et les victoires passent par la retraite et la fuite dans l'intérieur des terres isolées du monde, non vers les mers lointaines. Les figures du héros marin sont en fait toutes des figures essentiellement baroques, hormis celle du sage oriental, purement classique. Le héros marin correspond à un système baroque et manichéen, mais de nombreuses ambiguïtés font parfois la richesse du personnage par rapport aux stéréotypes, comme le Télémaque de Fénelon ou le Sindbad de Galland. La figure du Corsaire est révélatrice de ces ambiguïtés, c'est pourquoi nous la détachons du groupe des héros marins, auquel elle appartient.

### V. 2. VOYAGE ET PIRATERIE, OU DU CORSAIRE LITTÉRAIRE, TITAN DES MERS

Pirate, flibustier, corsaire ? La distinction entre ces appellations, stricte selon les uns<sup>74</sup>, floue selon les autres<sup>75</sup>, semble au xVII<sup>e</sup> siècle souvent tautologique. À preuve, Furetière :

446

<sup>72</sup> Nicole Boursier, « Du vaisseau à la barque », art. cit., p. 49.

<sup>73</sup> Noémi Hepp, Homère en France au xviie siècle, op. cit., p. 513.

<sup>74</sup> Le documentaire Les Corsaires de Michel Le Bris (Arte, 15 mars 1998), par exemple, donne la définition la plus courante des trois termes : corsaire = aventurier des mers payé par un pays pour combattre sur mer un autre aventurier naviguant pour un pays adversaire ; flibustier = corsaire mettant à sac brutalement des cités servant de relais ; pirate = flibustier à son propre compte. Il ajoute même les définitions suivantes : boucanier = chasseur dans un pays exotique chargé de la nourriture des corsaires ; capre = corsaire \( \bigcup\_{m} \) hollandais kaper, souvent employé vers 1670-1700 pour désigner des bâtiments armés en course. Ce sont aussi les distinctions de Patrick Villiers et Laurence Plazenet.

<sup>75</sup> Alia Bornaz Baccar utilise le terme global d'écumeur des mers pour éviter toute équivoque et toute ambiguïté (*La Mer, source de création littéraire en France au xvııe siècle (1640-1671)*, op. cit., p. 19).

PIRATE. Corsaire, Escumeur de mer, qui fait des courses sur mer sans aveu ni autorité de Prince, ou de Republique. [...] Ce mot vient du Grec *pyr*, qui signifie *feu*, à cause que les Corsaires ont coustume de brusler les navires, & les habitations des Isles où ils font des descentes. Souvent le mot de *Pirate* se prend pour *Armateur*.

CORSAIRE. Pirate, Escumeur de mer, celuy qui court les mers avec un vaisseau armé sans aucune commission pour voler les Marchands. Quand on peut attraper un *Corsaire*, il est pendu sans remission.

FLIBUSTIER. Terme de Marine. C'est un nom qu'on donne aux Corsaires ou Aventuriers qui courent les mers des Antilles & de l'Amérique. Ce qui vient de l'Anglois *flibuster*, qui signifie *Corsaire*.

Tout semble équivalent : le corsaire est un pirate, le pirate un corsaire, voire un armateur en général, et le flibustier est un corsaire géographiquement limité, hors de la Méditerranée. Strictement, contrairement aux corsaires, chargés sur les mers de la guerre de course, attaquant les vaisseaux des pays contre lesquels la France est en guerre, les flibustiers, guerroient pour leur propre compte et n'examinent pas la nationalité de leurs adversaires. Ils sont les « pirates » que l'imaginaire actuel nous renvoie. Or Furetière précise bien que les corsaires courent sur mer « sans aucune commission »... Ces distinctions ne sont donc pas fondamentales au xvii<sup>e</sup> siècle.

Le pirate a souvent une nationalité, dans les esprits : selon Furetière, il vient de Barbarie (« Piraterie : vol qui se fait sur mer à main armée. Les Algériens & les Barbares vivent de *piraterie* »), ou plus largement, en élargissant la signification du terme à toutes les « indeuës exactions qui se font en quelque lieu que ce soit », du pays des impôts (« On a pendu un Maltotier pour les *pirateries* qu'il a exercées dans la Province, abusant de l'autorité du Roy ») ou de Hollande (« Les Hosteliers de Hollande exercent de grandes pirateries sur leurs hostes & les passans »). Les hôteliers sont aussi considérés par Furetière comme « de grands corsaires », avec les « marchands » et les « sergents », lorsque le terme s'applique à « ceux qui vendent trop cher leurs marchandises, qui exigent de plus grands droits qu'il ne leur est deu, qui rançonnent ceux qui sont obligez de passer par leurs mains ». On le voit, le terme, au départ strictement maritime, est appliqué sur terre pour qualifier tout ce qui peut être ressenti comme un vol.

L'imagerie du corsaire au xVII<sup>e</sup> siècle rejoint donc généralement celle du bandit des mers, globalement perçu comme barbaresque<sup>76</sup>. Il est ce « Tiran

<sup>76</sup> Alia Baccar conclut son étude de la piraterie sur ces deux points : le manque de distinction nette entre pirate et corsaire, et le fait que « les écumeurs des mers sont le plus souvent, pour ne pas dire toujours, des barbaresques, prénommés Maures, Arabes ou Turcs »

de la Mer », comme l'appelle Scarron dans sa pièce Le Prince corsaire (acte III, sc. 8, 1662). Nous allons tenter de mieux le cerner à travers quelques récits de flibustiers, essentiellement ceux d'Alexandre Exquemelin et de Raveneau de Lussan, « Flibustier de la Mer du Sud » réhabilité par Patrick Villiers, également à travers certains romans baroques comme Agathonphile de Camus (1621), La Chrysolite de Mareschal (1627), Les Amours d'Angélique de de Rémy (1627), L'Histoire Nègre-Pontique de Baudoin (1631), Ariane de Desmarets (1632), Polexandre de Gomberville (1637), Ibrahim ou l'Illustre Bassa de Scudéry (1641), Cléopâtre de La Calprenède (1648), Artamène ou le Grand Cyrus de Sudéry (1656), La Provençale de Regnard (post. 1721), etc., et à travers des pièces de théâtre, essentiellement des tragi-comédies comme Eurimedon ou l'Illustre pirate de Desfontaines (1637), L'Illustre corsaire de Mairet (1640), Axiane de G. de Scudéry (1644), Le Prince Corsaire de Scarron (1662), et des comédies de Rotrou (La Belle Alphrède, 1639) et de Molière (L'Avare, 1668, Les Fourberies de Scapin, 1671). Il s'agit de tenter de définir ce « type » qui évolue avec le passage du baroque au classicisme et qui est le reflet de cette évolution. L'analyse ne se limite pas géographiquement à une zone maritime, mais propose une problématique à la fois narrative, rhétorique, esthétique et politique. Cette figure littéraire plaisante et terrifiante, à la vertu potentiellement « cathartique », et à la portée souvent politique, est généralement plus utilisée par la littérature de divertissement baroque que par la littérature morale classique : comment ? et surtout pourquoi ? Tenter de répondre à ces questions permet d'envisager les origines d'un mythe littéraire qui détermine la figure du corsaire dans l'imaginaire du xvIII<sup>e</sup> siècle et le roman d'aventures du xIXe et xXe siècle.

Dans le dictionnaire de Furetière, le corsaire est d'emblée un motif littéraire :

Tous les vaisseaux *Corsaires* sont de bonne prise. Regnier a dit agreablement, *Corsaires* à *Corsaires*,

L'un l'autre s'attaquant, ne font pas leurs affaires.

Au xVII° siècle, tout se passe comme si l'imaginaire du corsaire était littéraire avant d'être appréhendé dans sa réalité, par des lectures de flibustiers, des mémoires d'esclavage, ou par des expériences tragiques plus personnelles. La peur et la vision cauchemardesque que suscite la mention du corsaire dans les esprits s'impose d'emblée, sans doute à cause de l'héritage antique du motif. Les grandes épopées confèrent à la piraterie un aspect immémorial : Ménélas, Achille, etc. en vivent tous. C'est ce que les historiens appellent la période de

<sup>(</sup>La Mer, op. cit., p. 37).

« piraterie naturelle »77, avant la nouvelle conception de Rome qui considère, comme le proclame Cicéron, que « le pirate est l'ennemi du genre humain »78. Noble ou parodique, approuvé ou décrié, le pirate antique est toujours un héros vaillant et terrifiant. Hippothoos dans *Les Éphésiaques* et Thyamis dans *Les Ethiopiques* embellissent, eux, le type du noble pirate, tandis que Lucien raconte dans son *Histoire véritable*79 comment le voyageur narrateur se fait attaquer par des « Citrouillopirates », ces « sauvages qui attaquent, des îles voisines, les bateaux qui passent dans les parages », dont les vaisseaux de combat sont des citrouilles séchées et creusées, avant que d'autres pirates, cette fois transportés par des dauphins, ne substituent, en guise d'arme, des os de seiches et des yeux de crabes aux pépins des citrouilles.

Afin de montrer les transformations effectuées par l'imaginaire littéraire des auteurs du xvii<sup>e</sup> siècle, nous étudions le motif génériquement, pour mieux distinguer les différences entre l'expérience subjectivement vécue et l'évolution des stéréotypes dans l'imaginaire collectif du siècle.

## L'authentique flibustier, ambigu « ange noir de l'utopie » 80

Tous les voyageurs de notre *corpus* rencontrent des corsaires, c'est un des passages obligés de toute relation authentique, nous l'avons vu avec l'étude des règles viatiques: Chenu de Laujardière au large de l'Afrique, le capitaine Fleury en route vers l'Amérique, Chardin, à peine quatre paragraphes après son départ pour Ispahan... Célèbre est la rencontre entre Jacob de Crevant d'Humières, marquis de Preuilly, chef d'escadre et lieutenant général des armées navales du roi, chargé de conduire à Constantinople le chevalier d'Arvieux, envoyé extraordinaire du roi de France, et le chevalier de Téméricourt-Béninville, corsaire fameux exécuté en 1673 à Andrinople. D'Arvieux la relate dans ses *Mémoires*, et Chardin dans son *Voyage de Paris à Ispahan*:

Je ne saurais oublier la réponse qu'un de ces corsaires, nommé le chevalier de Téméricourt, fit en ce temps-là, au marquis de Preuilly, frère du maréchal d'Humières, qui montait un vaisseau de roi, nommé *Diamant*. S'étant rencontrés à l'île de Milo, le marquis invita le chevalier, et la conversation s'étant

<sup>77</sup> Raveneau de Lussan, *Les flibustiers de la mer du Sud*, éd. Patrick Villiers, Paris, France-Empire, 1992, p. 17.

<sup>78</sup> Ibid., p. 19.

<sup>79</sup> Lucien, *Histoire véritable*, éd. Pierre Grimal, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1958, p. 1379-1380.

<sup>80</sup> Michel Le Bris, « Les Anges noirs de l'utopie », dans Daniel Defœ, *Histoire générale des plus fameux pyrates : Les Chemins de Fortune*, t. I, Paris, Phébus, 1990. Voir aussi le documentaire diffusé sur Arte « Les Anges noirs de l'utopie », film de Michel Viotte et scénario de Michel Le Bris.

tournée sur ceux qui font le *cours*, il lui dit, comme me racontèrent peu de temps après les gentilshommes qui étaient présents : *Chevalier, les viols, les meurtres, les sacrilèges qu tu commets journellement, tes blasphèmes, en un mot, tes actions impies et barbares, ne te font-elles point craindre ? Peux-tu espérer d'aller en paradis? ne crois-tu pas qu'il y ait un enfer ? Moi, répondit le chevalier, point du tout; je suis luthérien, je ne crois rien de tout cela. Voilà l'esprit des corsaires, [...]<sup>81</sup>.* 

De nombreux protestants contraints à l'exil, comme ce chevalier ou encore Exquemelin, sont en effet devenus corsaires. Si Raveneau de Lussan est catholique, c'est semble-t-il surtout par politique, puisque son Journal est dédié à Seignelay, l'un des plus farouches partisans de la révocation de l'Édit de Nantes. Chardin enchaîne ensuite en décrivant les rituels observés par les vaisseaux corsaires entre eux. Mais qu'il soit luthérien, athée ou musulman, le corsaire étonne toujours le voyageur par sa marginalité et ses excès. Le xv11<sup>e</sup> siècle français a connu des corsaires fameux : Jean Bart (1650-1702), René Duguay-Trouin (1673-1736), Claude de Forbin (1656-1733), etc. Le destin de Jean Bart est caractéristique de ces gentilshommes français, héros de la guerre de course louis-quatorzienne : né de famille honorable, corsaire depuis des générations, issu de Dunkerque, cité corsaire comme Saint-Malo, il est remarqué par Colbert et par le roi qui le fait lieutenant de vaisseau de la marine royale et l'anoblit, et il transmet le flambeau à son fils qui devient vice-amiral<sup>82</sup>. Le rôle des corsaires et des pirates ne se limite en fait pas à la guerre de course ou au brigandage maritime. Sur mer, ils jouent un rôle considérable d'explorateurs, qu'il s'agisse de routes maritimes ou de la découverte et de la vulgarisation de nouvelles denrées<sup>83</sup>. Raveneau de Lussan a écrit son *Journal* dans un but utilitaire : il obtient la protection d'une personnalité en échange d'informations inédites sur la navigation dans le Pacifique et sur la géographie des côtes ouest de l'Amérique espagnole. Son épître inaugurale à Seignelay est loin d'être innocente.

Mais les corsaires, dans l'imaginaire français du xVII<sup>e</sup> siècle, sont avant tout barbaresques. Cela correspond à une réalité. En effet, selon R. Mantran,

La flotte de Tunis, comme celles d'Alger et de Tripoli, fait partie de l'ensemble des forces navales ottomanes [...]. Traditionnellement, les navires "barbaresques" sont comptés au nombre des navires ottomans dans les rapports

<sup>81</sup> Chardin, *Voyage de Paris à Ispahan*, éd. Stéphane Yérasimos, Paris, La Découverte/Maspero, 1983, p. 34-35.

<sup>82</sup> Voir Paul de Joriaud, *Jean Bart et la Guerre de Course sous Louis XIV*, Lille, Desclée de Brouwer, 1888 (réimp. Rennes, La Découvrance, 1996).

<sup>83</sup> Raveneau de Lussan, Les Flibustiers de la mer du Sud, éd. Patrick Villiers, op. cit., p. 31.

des ambassadeurs et agents européens : français, vénitiens, etc. Les corsaires des trois adjaks causent des dommages nombreux aux négociants européens <sup>84</sup>.

Le scénario est alors toujours le même : les voyageurs sont vendus comme esclaves au « Bassa » ou à des marchands. Les exemples sont multiples, dans les récits de captivité comme dans la fiction<sup>85</sup> : la relation d'Emmanuel d'Aranda, les récits de Raveneau et d'Exquemelin sont repris dans La Sœur de Rotrou, Le Parasite de Tristan l'Hermite, ou encore dans Alcidamie de M<sup>me</sup> de Villedieu. Ce motif correspond à une réalité fréquente. Le Révérend Père François Dan écrit en 1637 une Histoire de Barbarie et de ses corsaires, divisée en six livres, où il est traité de leur gouvernement, de leurs mœurs de leur cruauté, de leurs brigandages, de leurs sortilèges et de plusieurs autres particularités remarquables. Il met en avant L'Ensemble des grandes misères et des cruels tourments qu'endurent les chrétiens captifs parmi ces infidèles<sup>86</sup>. G. Turbet-Delof rapporte le cas d'une affiche de 1719 intitulée Catalogue des esclaves françois rachetez à Alger par les Pères Rivière et Lacaze, Commissaires Généraux de l'Ordre de la Mercy87, précisant que Denis Dusault « Envoyé Extraordinaire & Plénipotentiaire vers les Puissances d'Afrique » a racheté des esclaves en l'honneur desquels une procession a été organisée à Marseille pour célébrer leur retour. Sur ces trente-six esclaves, tous étaient chrétiens et de race blanche, hormis une esclave de race noire avec ses deux enfants, qui doit à ce second esclavage d'être affranchie du premier en vertu du droit « de bonne prise » reconnu par les pères rédempteurs qui l'ont rachetée avec les autres chrétiens. Les Français mis en esclavage par les corsaires musulmans sont très nombreux et ce fait renforce l'idée que les forbans des mers sont surtout ottomans. La terreur face aux Barbaresques est un *leitmotiv* de bien des récits de captifs, comme par exemple celui d'Emmanuel d'Aranda:

Ce grand Moro estoit l'espouvante de tous les navires Chrestiens, qui frequentoient la mer Mediterranée, et de tous les Turcs estimé un Dieu Mars<sup>88</sup>.

<sup>84</sup> Robert Mantran, *L'Empire ottoman du xvı*<sup>e</sup> au xvııı<sup>e</sup> siècle : administration, économie, société, Londres, Variorum Reprints, 1984, p. 325.

<sup>85</sup> Voir sur ce sujet François Moureau (dir.), *Captifs en Méditerranée (xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup> siècles)*. *Histoires, récits et légendes*, Paris, PUPS, 2008.

<sup>86</sup> Révérend Père François Dan, Histoire de Barbarie et de ses corsaires, divisée en six livres, où il est traité de leur gouvernement, de leurs moeurs, de leur cruauté, de leurs brigandages, de leurs sortilèges et de plusieurs autres particularités remarquables. Ensemble des grandes misères et des cruels tourments qu'endurent les chrétiens captifs parmi ces infidèles, Paris, Pierre Rocolet, 1637.

<sup>87</sup> Guy Turbet-Delof, « Une Française de race noire esclave à Alger de 1694 à 1719 », xvıl<sup>e</sup> siècle, n° 151, avril-juin 1986, n° 2, p. 167-168.

<sup>88</sup> Emmanuel d'Aranda, Relation de la captivité, et liberté du Sieur Emmanuel de Aranda, mené esclave à Alger en l'an 1640 et mis en liberté l'an 1642, Bruxelles, Jean Mommart, chap. XI, p. 81.

La divinisation terrible des corsaires les plus dangereux participe dans les récits de voyage à l'héroïsation du voyageur et à la mythification des obstacles rencontrés : comme la mer est soumise à la volonté de la Providence, ou du dieu Neptune, selon les cas, le corsaire apparaît comme une manifestation de la colère divine ou des caprices olympiens. Et quand Mars et Neptune figurent à la fois le forban des mers et la tempête, le pauvre voyageur a fort à faire...

M. Longino a montré comment « la lecture du *Cid* mérite d'être soutenue par la connaissance de la piraterie, du conflit maritime continu entre les Français et les Ottomans à l'époque de la production de la pièce » 89. Le chevalier d'Arvieux écrit dans ses *Mémoires* que de nombreux esclaves français étaient capturés par les corsaires barbaresques nord-africains, historiquement apparentés aux Maures dans *Le Cid*. Pour W. H. Lewis, le biographe de Laurent d'Arvieux,

Le long de la côte d'Afrique du Nord, dans une position stratégique admirable le long de la route de commerce entre Marseille et le Levant, se trouvaient Alger, Tunis et Tripoli, en principe des provinces de l'Empire ottoman, en fait des républiques déréglées dont l'économie précaire était fondée sur la prise des navires qui passaient, la vente de leur cargaison et la mise en esclavage de leurs équipages<sup>90</sup>.

Cependant, si les courses ottomanes correspondent à une réalité, la situation est plus complexe, et Robert de Dreux, par exemple, voit les choses autrement en 1665, lorsqu'il note, à propos des dommages imputés aux corsaires barbaresques :

Quand on lit des récits de ce genre chez les voyageurs, il est bon de ne pas oublier qu'à cette époque le roi de France lui-même employait des ottomans comme esclaves sur ses galères. De plus, nos corsaires, parmi lesquels on comptait nombre de gentilshommes, pillaient et rançonnaient sans pitié les paisibles populations du continent grec et de l'Archipel, emmenant des captifs dont une partie était vendue à l'encan sur les marchés de Malte et de Livourne<sup>91</sup>.

Le dey d'Alger confirme la situation :

**<sup>89</sup>** Michèle Longino, « Politique et théâtre au xviie siècle : les Français en Orient et l'exotisme du *Cid* », dans *Littérature et Exotisme*, Dominique de Courcelles (dir.), Paris, Champion, coll. « Études et rencontres de l'école des chartes », 1997, p. 45.

<sup>90</sup> W. H. Lewis, Levantine Adventurer: The Travels and Missions of the Chevalier d'Arvieux, 1653-1697, Londres, André Deutsch, 1962, p. 69, traduit par M. Longino, « Politique et théâtre au XVIII<sup>e</sup> siècle », art. cit., p. 45.

<sup>91</sup> R. P. Robert de Dreux, Voyage en Turquie et en Grèce du R.P. Robert de Dreux, aumonier de l'ambassadeur de France (1665-1669), Paris, Pernot, coll. « Les Belles Lettres », p. 60.

C'est, ajouta ce Barbare, une chose inconcevable, on trouve des Français partout, je crois que, si on levait un caillou dans la campagne, on y trouverait un Français dessous<sup>92</sup>.

Certes, tous ne sont pas esclaves, mais la situation est toujours risquée, particulièrement en Méditerranée, ainsi que le rapporte aussi A. Galland et que le confirme F. Braudel<sup>93</sup>. Les prisonniers sont relativement bien traités, certains peuvent même gagner de l'argent et racheter leur liberté. Dans ses *Mémoires*, Guilleragues raconte sa visite du « bagne » de Constantinople avec A. Galland:

D'ailleurs on peut dire que le bagne est moins une prison qu'une ville. Les prisonniers y travaillent et l'argent qu'ils gagnent tourne à leur profit. Plusieurs d'entre eux tiennent cabaret et quelques-uns même y ont fait bâtir des maisons qui sont fort agréables et très bien meublées 94.

De la même façon, Grelot confirme que les conditions de vie des Chrétiens esclaves ne sont pas extrêmes :

Les esclaves des Turcs ne sont pas si mal-traittez que l'on se l'imagine, ils sont bien souvent les seconds maîtres du logis, et j'en aye connu même qui se trouvent si bien de leurs Agas qu'après en avoir obtenu la liberté et s'en estre revenus en Europe (où ils n'avaient pas trouvé ce qu'ils espéraient) s'en sont retournés en Turquie pour se remettre volontairement dans des chaînes dont la pesanteur leur avait semblé insupportable 95.

En fait, la vie d'esclave ne semble pas si abominable que la littérature veut le laisser croire : nous avons vu Du Chastelet des Boys forcer la description de son « enfer » d'étalon reproducteur dans une nègrerie, les romans comme *Polexandre* et *La Provençale* semblent bien manichéens... Un marchand de Cassis raconte

<sup>92</sup> J. B. Labat, Mémoires du chevalier d'Arvieux, envoyé extraordinaire du roy à la Porte, consul d'Alep, d'Alger de Tripoli, et autres Échelles du Levant par J.B. Labat de l'ordre des Frères prêcheurs, Paris, chez J.-B. Delespine, 1735, t. 5, p. 95.

<sup>93</sup> Fernand Braudel, La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II, Paris, Armand Colin, 1949 (réed. 1990), p. 616-649.

<sup>94</sup> Guilleragues et Girardin, Ambassades de M. le comte de Guilleragues et de M. Girardin auprès du Grand Seigneur, avec plusieurs pièces curieuses de tous les ambassadeurs de France à la Porte, qui font connoistre les avantages que la religion, et tous les princes de l'Europe ont tiré des alliances faites par les Français avec sa Hautesse, depuis le règne de François I, et particulièrement sous le règne du roy, à l'égard de la religion; ensemble plusieurs descriptions de festes, et de cavalcades à la manière des Turcs, qui n'ont point encore été données au public, ainsi que celle des tentes du Grand Seigneur, Paris, De Luines, 1687, p. 269-271.

<sup>95</sup> Guillaume Grelot, *Relation nouvelle d'un voyage de Constantinople*, Paris, chez la veuve de Damien Foucault, 1680, p. 217.

son esclavage chez les corsaires barbaresques en mettant l'accent sur la solidarité des prisonniers venus de tous horizons, parfois complices avec leur gardien :

Je restai quelque temps en sa présence sans rien dire de mon côté; mais comme je vis que les soldats partageaient les habits des matelots entre eux, je m'avisai de le vouloir toucher de compassion et de le porter à me faire donner au moins quelque chose pour me couvrir; mais la réponse qu'il me fit me donna bien sujet de me repentir de la liberté que je m'étais donné. - Comment, dit-il, canaille (c'est le doux terme dont il eut la bonté de me traiter), tu ne fais qu'entrer en ma puissance et tu oses ouvrir la bouche! La manière brusque dont il prononça ces paroles et le regard affreux dont il les accompagna me firent trembler, et l'on m'aurait après cela ôté la chemise qu'il me restait que je n'en aurais pas murmuré; néanmoins un quart d'heure après il m'envoya un bon capot, et il me fit dire que je ne m'alarmasse pas de ce qu'il m'avait dit de rude auparavant, et qu'il n'avait osé me traiter aussi doucement qu'il aurait souhaité en présence de ses gens, pour qui il était obligé d'avoir quelque sorte de complaisance en apparence. Cela me donna de la joie dans mon malheur, surtout quand j'eus appris que ce capitaine qui s'appelait Redjeb Reis, était un renégat d'Antibes, et je ne désespérais pas de soulager un peu ma mauvaise fortune par l'amitié que je me proposai dès ce moment de faire avec lui<sup>96</sup>.

Les pirates français existent aussi, et ont une très mauvaise réputation, qui gagne les marchands. L'ambassadeur de France explique à Colbert en 1665 :

Les désordres des Echelles ne sont pas entièrement dus aux Turcs et aux Juifs, mais très souvent dus au mauvais comportement des marchands français en résidence. Il est vrai, on trouve des Français honnêtes aux Echelles, mais aussi un grand nombre de fourbes et de malins qui, obligés par le crime ou la banqueroute d'abandonner leur pays et de se cacher dans le Levant, sont la cause la plus habituelle du désordre et des avanies Ma première tâche sera d'éliminer cette vermine des Echelles et de garder contre sa réintroduction à l'avenir<sup>97</sup>.

Chardin a lui aussi commenté cette présence des pirates chrétiens dans la Méditerranée, selon lui plus impitoyables que les Barbaresques. Ils sont utiles aux pays européens dans leur guerre contre les Turcs, sans que les relations diplomatiques avec eux ne soient compromises. Les pays chrétiens protègent donc discrètement « leurs » pirates en les prévenant de l'approche de vaisseaux barbaresques. Chardin écrit :

<sup>96</sup> Antoine Galland, *Histoire de l'esclavage d'un marchand de la ville de Cassis, à Tunis*, éd. Catherine Guénot et Nadia Vasquez, Paris, La Bibliothèque, 1993, p. 28.

<sup>97</sup> W.H. Lewis, Levantine Adventurer, op. cit., p. 43-44.

L'amiral était un noble vénitien, chef d'escadre. J'allai lui faire visite; et lui ayant demandé la raison de ces fusées, il me dit qu'il avait ordre d'en user ainsi, parce que la république s'était engagée au grand-seigneur, dans le traité de Candie, de chasser de l'Archipel les corsaires chrétiens, et d'en prendre autant qu'il se pourrait; mais qu'ayant, d'ailleurs, reçu plusieurs services de ces corsaires, durant la dernière guerre qu'elle a eue contre le Turc, elle usait de ce ménagement, afin de satisfaire la Porte, sans agir pourtant contre les corsaires 98.

Sans foi ni loi, les pirates chrétiens sont capables d'attaquer des cités chrétiennes, comme le rapporte aussi Chardin :

Il y a d'ordinaire quarante vaisseaux de corsaires dans l'Archipel, tant de Majorque que de Villefrance, de Livourne et de Malte. Ces vaisseaux sont petits la plupart, et assez mal victuaillez ; mais équipez de gens que la misère et une longue habitude à faire du mal ont rendu déterminez et cruels. Il n'y a point de maux imaginables qu'ils ne fassent aux habitans des isles de cette mer, où ils peuvent aborder ; quoy que ces habitans soient tous chrétiens, et que plusieurs reconnaissent le pape [...]<sup>99</sup>.

Les pirates chrétiens sont donc souvent plus féroces que les pirates barbaresques, le chevalier d'Arvieux le confirme aussi :

Toute la côte égyptienne était terrorisée par les pirates chrétiens qui, de l'aveu général, étaient beaucoup plus cruels que ceux de la côte barbaresque 100.

Pour Challe, la hantise d'être fait prisonnier par les Anglais est pire que celle inspirée par les Hollandais ou les Barbares :

Si ce sont des Hollandais, nous tâcherons de nous vendre tout ce que nous pouvons valoir; mais si ce sont des Anglais, je tâcherai de ne pas périr seul. J'aimerais mieux être vingt fois pris par les Algériens que de l'être encore une par les Anglais, nation cruelle, tigresse & traîtresse. J'ai été pris par les Turcs, vous le savez, & j'ai éprouvé dans ces barbares mille fois plus d'humanité & de charité que dans les Anglais, qui ne pratiquent pas l'ombre de ces vertus 101.

Selon Orhan Kologlu, qui étudie la presse au xvIIe siècle, *La Gazette* rapporte que :

Les régences de l'Afrique du Nord qui étaient sous la protection du sultan endommageaient continuellement le commerce et les côtes de la France; ainsi ils

<sup>98</sup> Chardin, Voyage de Paris à Ispahan, op. cit., t. I, p. 35-36.

<sup>99</sup> Ibid., p. 43.

<sup>100</sup> Laurent d'Arvieux, Mémoires, op. cit., p. 53.

<sup>101</sup> Robert Challe, Journal d'un Voyage, op. cit., t. II, p. 208.

créaient une tension entre les deux États. [...] La loi étant de pratiquer la piraterie sans se faire prendre, chacun voulait s'emparer autant que possible des bateaux transportant les marchandises et richesses du Levant et en prendre les voyageurs comme rançon et l'équipage comme esclave à vendre où à mettre aux galères 102.

Les corsaires les plus redoutables ne sont donc en fait pas ceux d'origine méditerranéenne. Les plus cruels sont généralement les Hollandais et ensuite les Anglais. Quant aux fameux pirates barbaresques, ils sont généralement tout sauf turcs ou arabes : esclaves ou renégats chrétiens, ils sont aussi bien italiens que provençaux, catalans, ou corses, voire même maltais. Mais il est vrai que Alger, Tunis, Tripoli se sont érigés en centres dirigeants des provinces barbaresques en choisissant le dey, détenteur du pouvoir de fait, face à un gouverneur impuissant envoyé par Constantinople. La piraterie de l'époque fonctionne comme une sorte de succursale des maisons de commerce et des départements de guerre de la Méditerranée.

Si les corsaires barbaresques de la Méditerranée impressionnent nos auteurs, la terreur est encore plus grande quant il s'agit de flibustiers. Les flibustiers sont des pirates, donc des corsaires indépendants, changeant souvent d'alliances et courant avant tout pour leur propre compte. Ils voguent autour des Antilles essentiellement. L'Histoire des Aventuriers qui se sont signalés dans les Indes d'Exquemelin les a rendus célèbres. Son récit présente une véritable galerie de portraits: Vent-en-panne 103, Pierre Franc, Barthélémy, le capitaine Roc, David « Manweld » (Mansfield), l'Olonnais, Alexandre Bras-de-Fer, Grammont, le fameux Morgan, Pierre le Picard 104, etc. L'apogée de la terreur est atteinte avec « l'Histoire de l'aventurier Monbars, surnommé l'Exterminateur » 105. Toute la narration tend à dépeindre un cruel conquérant digne du *Polexandre* ou des diverses versions de Soliman. La « terreur de ses regards » en fait même un terrible ancêtre des héros corsaires de Balzac (Annette et le Criminel, La Femme de trente ans, etc.). L'histoire de la flibuste d'Exquemelin est ponctuée de combats épiques, de mises à sac, de prises de villes comme Vera-Cruz, Maracaïbo, Cuba, Porto Bello, Panama, et Carthagène, et le même scénario cyclique (disette, prise en chasse, abordage, pillage, débauche) se répète sans cesse. Mais Exquemelin, souvent fasciné, semble-

<sup>102</sup> Orhan Kologlu, *Le Turc dans la presse française des débuts jusqu'à 1815*, Beyrouth, Al-Hayat, 1971, p. 119-125.

<sup>103</sup> L'expression signifie « navire immobilisé par manque de vent », comme l'explique Patrick Villiers, *Raveneau de Lussan, op. cit.*, p. 51.

<sup>104</sup> Patrick Villiers fait aussi la liste de célèbres flibustiers dans son édition de Raveneau de Lussan : Pierre le Dieppois, el Pirata, Dampier, etc.

<sup>105</sup> Aventuriers et boucaniers d'Amérique. Chirurgien de la Flibuste de 1666 à 1672 par Alexandre Œxmelin, éd. Bertrand Guégan, Messinger, coll. « Les Pas de Mercure », 1990, p. 295-306.

t-il, par ces aventuriers, les présente parfois comme de nobles justiciers au grand cœur : Morgan, amoureux, libère sans la toucher la belle qui ne veut pas de lui et lui fait justice d'un complot ourdi contre sa libération 106; Monbars prend plaisir à venger les Indiens des cruautés que les Espagnols exercent contre eux et sa joie de les voir « nager dans leur sang » dans un « carnage si horrible » 107 le rend presque sympathique... Le portrait qu'il fait du capitaine Grammont 108, d'une certaine manière, condense les qualités et les défauts du flibustier : cruauté, débauche de vin et de femmes, impiété blasphématoire sont les principaux défauts, (« En un mot, il est fort attaché aux choses terrestres, et ne croit point aux célestes. C'est là son grand défaut ») tandis que libéralité, générosité, solidarité, bravoure, mine guerrière agréablement ténébreuse, constituent les éléments attractifs du personnage et participent de sa mythification.

Ces épopées de l'horreur ont aussi une dimension sociale et politique dans la mesure où elles peuvent être interprétées comme une revanche sur la société. Les descriptions d'Exquemelin et de Raveneau de Lussan présentent en fait une véritable contre-société organisée, avec ses règles et ses lois destinées à créer un autre monde. Dans la société pirate, l'amitié est une vertu, la trahison le pire des crimes, le butin est réparti selon une équité révolutionnaire pour l'époque. On a en fait affaire à l'élaboration d'une véritable conception libertaire et égalitaire : une élection générale nomme le capitaine, avec des modalités de révocation pour lâcheté ou cruauté si nécessaire, le capitaine reçoit la même nourriture que l'équipage et n'a pas de cabine particulière, tous ont le droit de s'assoir à sa table, avant chaque voyage est établie une « chasse partie », c'est-à-dire un contrat définissant les règles de conduite, de partage du butin et de distribution de l'autorité, un contre-pouvoir est mis en place avec la nomination d'un quartier-maître veillant aux intérêts de l'équipage. Le capitaine et le quartier-maître reçoivent chacun une part et demi du butin, et chaque membre de l'équipage une part. En cas de crise, un conseil émanant d'une assemblée générale élit une autorité suprême. Si un individu ne se plie pas aux règles, il est abandonné dans un lieu désert. Personne n'est engagé contre son gré. Nous avons là en fait d'une certaine manière la société la plus démocratique de son temps, un peu à la manière des troupes de théâtre 109 et des contre-sociétés des gueux de la même époque. La société flibustière va, elle, jusqu'à mettre au point ce que certains ont vu comme l'ancêtre de la sécurité sociale : une partie du butin est versée dans un pot commun géré par le contremaître pour les blessés et pour ceux qui souhaitent prendre leur

<sup>106</sup> Ibid., p. 260-265.

<sup>107</sup> Ibid., p. 303.

<sup>108</sup> Ibid., p. 321.

<sup>109</sup> Voir par exemple la fin de L'Illusion comique, où la recette est partagée entre les comédiens.

retraite à terre. Exquemelin détaille ainsi « l'accord qu'ils nomment entre eux *chasse-partie* pour régler ce qui doit revenir au capitaine, au chirurgien et aux estropiés » :

- [...] 3. Les autres officiers sont tous également partagés, à moins que quelqu'un ne se soit signalé : en ce cas, on lui donne, d'un commun consentement, une récompense.[...]
- 5. Pour la perte d'un œil, 100 écus ou un esclave.
- 6. Pour la perte de deux, 600 écus ou six esclaves.
- 7. Pour la perte de la main droite ou du bras droit, 200 écus ou deux esclaves.
- 8. Pour la perte des deux, 600 écus ou six esclaves.
- 9. Pour la perte d'un doigt ou d'une oreille, 100 écus ou un esclave.
- 10. Pour la perte d'un pied ou d'une jambe, 200 écus ou deux esclaves.
- 11. Pour la perte des deux, 600 écus ou six esclaves.
- 12. Lorsqu'un flibustier a une plaie dans le corps qui l'oblige de porter une canule, on lui donne 200 écus ou deux esclaves.
- 13. Si quelqu'un n'a pas perdu entièrement un membre, mais que ce membre soit complètement hors d'usage, il ne laissera pas d'être indemnisé comme s'il l'avait perdu tout à fait. [...]

Tout étant ainsi disposé, ils partent. [...] Le capitaine et le cuisinier sont ici sujets à la loi générale, c'est-à-dire que s'il arrivait qu'ils eussent un plat meilleur que les autres, le premier venu est en droit de le prendre et de mettre le sien à sa place. Et cependant un capitaine aventurier sera plus considéré qu'aucun capitaine de guerre sur navire du roi 110.

L'égalité est la « loi générale » de ceux qui sont aussi appelés les « frères de la côte », et elle n'en est que plus admirable au temps de Louis XIV... Ces notions sont incompatibles avec la société d'Ancien Régime en Europe. L'île de la Tortue est le repaire fortifié de cette petite démocratie, ou « fratrie » particulière, en marge des lois traditionnelles et apparaît comme une réelle tentative de fondation utopique. Exquemelin écrit en effet :

les aventuriers français [...] s'étant rendus maîtres de l'île, ils délibérèrent entre eux de quelle manière ils s'y établiraient. [...] Voilà donc nos aventuriers divisés en trois bandes :

Ceux qui s'adonnèrent à la chasse, prirent le nom de boucaniers ;

Ceux qui préféraient la "course", s'appelèrent *flibustiers*, du mot anglais "flibuster" qui signifie corsaire ;

Ceux qui s'appliquèrent au travail de la terre retinrent le nom d'habitants<sup>111</sup>.

<sup>110</sup> Alexandre Exquemelin, Histoire des Aventuriers, op. cit., p. 83-84.

<sup>111</sup> Ibid., p. 27.

Voici donc l'équilibre hiérarchique hérité de la tri-fonctionnalité médiévale étudiée par G. Duby bien transformé : certes, on retrouve les guerriers et les pourvoyeurs de l'alimentation, mais la fonction religieuse disparaît et la répartition résulte d'un libre choix. Le Vasseur tente de transformer l'île en république flibustière huguenote, se proclame justicier souverain, fait construire une prison qu'il nomme le Purgatoire et des cages de fer appelées l'Enfer. Mais de l'utopie à la tyrannie il n'y a pas loin, et ses excès entraînent son assassinat par ses lieutenants en 1652. Les historiens anglais ont souligné le fait que la société flibustière est une forme de « monde à l'envers » composé de « Niveleurs » ou de « Dissenters » radicaux anglais du xv1e siècle exilés autour de 1640 vers les Caraïbes, donnant une idéologie mystique à la piraterie<sup>112</sup>. Ce phénomène n'est pas général et concerne sans doute plus les écumeurs anglais que français. De nombreux Français cherchent en effet au bout du compte à s'enrichir et à réintégrer la société, comme Morgan par exemple, devenu riche planteur et gouverneur honoré de la Jamaïque, l'île de la Tortue anglaise. Gilles Lapouge a traité la piraterie comme une forme de révolte. Pour lui, des Barbaresques aux flibustiers, des boucaniers aux écumeurs de la mer de Chine, les pirates accomplissent une rébellion dans l'histoire et hors de celle-ci, en se dressant contre l'ordre régissant la société de leur temps et contre l'image qu'ils se font de la condition humaine<sup>113</sup>. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, cette contre-société inquiète les États : de nombreux hommes d'équipage n'attendent que d'être libérés par une attaque de corsaires, de nombreux capitaines pirates nomment leur vaisseau Revenge, comme le célèbre Barbe-Noire (Edward Teach), et agissent comme des Robins des Bois des mers jugeant les officiers capturés, et la Navy craint fortement de leur part la création d'une forme concurrente de commonwealth. L'Histoire générale des plus fameux Pyrates de Daniel Defœ met en lumière l'histoire de ces « utopistes » issus de la racaille des mers, qui réalisent dans les mers du Sud, un siècle avant la Révolution, de troublants modèles de contresociété. Certes, il a été maintenant prouvé que Defœ invente l'histoire du pirate Misson, prétendument du XVIIe siècle, en lui donnant le nom d'un voyageur qui a réellement existé à l'époque, lui-même suspect de falsification selon J.-M. Racault<sup>114</sup>. Mais le portrait imaginaire qu'il fait de ce gentilhomme français

<sup>112</sup> J. S. Bromley, « Outlaws at Sea, 1660-1720, Liberty, Equality, Fraternity among the Carribean Freebooters », dans History from Below: Studies in Popular Protest and Popular Ideology in Honour of George Rude, Montréal, Concordia University, 1985; M. Rediker, Between The Devil and deep Blue Sea, London, s.n., 1987.

<sup>113</sup> Gilles Lapouge, *Les Pirates, forbans, flibustiers, boucaniers et autres gueux de mer*, Paris, Phébus, 1987 (Petite Bibliothèque Payot, 1991).

<sup>114</sup> Pour un point complet sur la question, voir Michel-Christian Camus, « L'inexistence du pirate Misson de Daniel Defoë », *Dix-Huitième Siècle*, n° 30, 1998, p. 489-498.

d'origine huguenote, rebelle échauffé par les prêches d'un Dominicain, capable de convaincre les hommes de son vaisseau de se faire pirates, extraordinaire fondateur de l'État de Libertalia à Madagascar, est révélateur de l'imaginaire libertaire que véhicule à l'époque le motif de la flibuste.

Libres comme le vent, libres comme la mer, disent le vent et la mer, libres comme la Nature dans ses désordres et ses élans, libres comme notre nature, dans l'expansion sans frein de ses désirs, brisant là les codes et les règles qui nous tenaient en laisse – quand tout démontre la nature régie par des déterminismes implacables <sup>115</sup>.

Ce rêve pirate, M Le Bris en a précisé les caractéristiques historiques dans sa préface au premier volume de l'*Histoire* de Defœ intitulée « Les Anges noirs de l'utopie »<sup>116</sup>. La formule condense bien à la fois la dimension cauchemardesque et onirique du mythe. « Faits réels et véritables légendes devaient dès lors s'entremêler dans l'inconscient collectif » écrit P. Villiers dans son introduction à l'édition de Raveneau de Lussan <sup>117</sup>.

### Le romanesque pirate, face noire du seigneur Corsaire

Dans la littérature de fiction, le pirate n'est quasiment jamais appelé « flibustier » et le terme renvoie généralement aux corsaires barbaresques mis en scène dans les textes antiques. Équivalent humain du fléau naturel qu'est la tempête, le corsaire a souvent la même fonction dramatique. Il est « celui par qui le malheur arrive. C'est lui qui, après Dieu et les intempéries, détient la destinée des voyageurs » <sup>118</sup>. Ainsi, dans *La Provençale*, Regnard fait-il de la rencontre des corsaires le moyen de lancer le roman. Le retour en France du héros se solde par un rapt turc qui permet l'histoire. En effet, *La Provençale* s'ouvre paradoxalement sur un retour, et non un départ, comme c'est habituellement le cas dans tous les romans héritiers de la tradition des *Éthiopiques*. Or c'est précisément parce que ce retour ne se passe pas sans problème que le roman peut démarrer :

le vaisseau avait déjà passé les îles de Corse et de Sardaigne, quand celui qui faisait le quart aperçut deux voiles qui portaient le cap sur le bâtiment anglais.

<sup>115</sup> Michel Le Bris, « Imaginer la mer... », dans Daniel Defœ, le Grand rêve flibustier. Histoire générale des plus fameux pirates, Paris, Phébus, 1990 (Petite bibliothèque Payot, 1992, t. II, p. 12).

<sup>116</sup> Michel Le Bris, « Les Anges noirs de l'utopie », dans Daniel Defœ, Histoire générale des plus fameux pyrates : Les Chemins de Fortune, Paris, Phébus, 1990, t. I.

<sup>117</sup> Raveneau de Lussan, *Les flibustiers de la mer du Sud*, éd. Patrick Villiers, Paris, France-Empire, 1992, p. 7.

<sup>118</sup> Alia Baccar, La Mer, op. cit., p. 37.

Il n'y a point de lieu où l'on vive avec plus de défiance que sur la mer : la rencontre d'un vaisseau n'est guère moins à craindre qu'un écueil. [...] Tout le monde fut extrèmement surpris à cette vue, et d'autant plus qu'il ne fut pas malaisé de reconnaître que ces vaisseaux étaient véritablement turcs, armés l'un et l'autre de quarante pièces de canon <sup>119</sup>.

## Suit alors l'inévitable combat naval:

Zelmis [...] sortit aussitôt [...] pour faire tout disposer pour le combat. Tandis que tout le monde s'y employait, ces corsaires se divertissaient par le changement de leur pavillon : ils le firent d'abord de France, qu'ils relevèrent ensuite de celui d'Espagne ; ils ôtèrent celui-ci pour y mettre en sa place un hollandais, qui fut suivi d'un vénitien et d'un maltais; ils arbordèrent enfin, après tous ces jeux, l'étendard de Barbarie, coupé en flammes au croissant descendant, et accompagnèrent cette dernière cérémonie de la décharge de toute leur bordée. L'anglais leur répondit de même, et ces premiers coups furent suivis d'un bruit épouvantable d'artillerie. On ne distinguait plus la mer d'avec le ciel, tant l'épaisseur de la fumée les avait confondus ; et cette première attaque fut si rude, que les Turcs, s'apercevant qu'en présentant le flanc ils étaient extrêmement incommodés du canon des Anglais, changèrent de bord, et remontèrent assez haut pour les venir charger en poupe 120.

Le pirate a la même fonction initiatique que la tempête : mettre les héros à l'épreuve de l'adversité<sup>121</sup>. L'esclavage des voyageurs est un des éléments majeurs de la topique romanesque du voyage. La captivité auprès de pirates barbaresques est un véritable *topos*<sup>122</sup>. Quand les pirates ne sont pas eux-mêmes des barbares, ils sont en étroites relations avec les Infidèles. Dans *Ariane*, Dicéraque charge des « corsaires » d'enlever Hermocrate et sa femme pour les vendre à « quelques Barbares »<sup>123</sup>, et dans *Cléopâtre*, Britomare est d'abord capturé par des Arabes avant d'être échangé à des pirates<sup>124</sup>.

Les romans baroques regorgent de corsaires : dans *L'Histoire Nègre-Pontique* de Baudoin, Baptiste devient le pirate Palémon<sup>125</sup>, éternel voyageur errant hanté

<sup>119</sup> Jean-François Regnard, La Provençale, op. cit., p. 37-38.

<sup>120</sup> Ibid., p. 39-40.

<sup>121</sup> Voir Laurence Plazenet, L'Ébahissement et la Délectation. Réception comparée et poétiques du roman grec en France et en Angleterre aux xvre et xvre siècles, Paris, Champion, 1997, p. 568-569.

**<sup>122</sup>** Sur cette situation-cliché extraordinairement répandue dans divers genres romanesques aux dix-septième et dix-huitième siècles, voir G. Starr, « Escape from Barbary : a seventeenth-century genre », Huntington Library quarterly, 29, 1965, p. 35-52.

<sup>123</sup> Desmarets de Saint-Sorlin, L'Ariane, Paris, Guillemot, 1632, livre XII, p. 615.

<sup>124</sup> La Calprenède, Cléopâtre, Leyde, J. Sambix, 1646-1658, XIIe partie, livre III, p. 204.

<sup>125</sup> Jean Baudoin, Histoire Negre-Pontique, Paris, Th. du Bray, 1631, livre I, chap. 7, p. 51-52.

par la perte de sa femme enlevée par les Turcs, proscrit de tous. Être fille de pirate semble la pire des conditions sociales ; dans *Artamène ou Le Grand Cyrus*, l'amour d'Abdalla pour Isa choque le père d'Abdalla, Homar, qui le sermonne ainsi :

Mais aimer la fille d'un Pirate! reprenait-il en soupirant, mais aimer une personne élevée parmi les crimes, et parmi les criminels! mais aimer une fille élevée parmi les Monstres de la mer et de la Terre! (car c'est ainsi que l'on peut appeler les corsaires), c'est ce qui ne doit jamais être et ce qui ne se fera jamais. Eh Dieu! Comment aurait-elle acquis les vertus parmi les vices, et la douceur parmi les cruels? Comment serait sensible aux larmes un cœur, pour ainsi dire, nourri de sang? Et comment pourrait mener une vie tranquille, celle qui vit parmi les flots, les vents, les tempêtes, les orages, les écueils et les rochers 126 ?

Le motif se retrouve dans la tragi-comédie de Georges de Scudéry, *Axiane*, avec l'héroïne éponyme, « fille de Leontidas, Prince de Lesbos, & chef des Pirates », aimée par Hermocrate, « fils de Diophane Roy de Crete ».

Lorsque l'écumeur des mers est un « pirate », c'est son aspect terrible qui est mis en valeur : brigand, séparant les familles et les amants, méchant homme vindicatif, avide de tuer et de voler, il est la figure de la cupidité et de la traitrise¹²². Il s'agit d'épouvanter les lecteurs friands d'histoires tragiques et de spectacles d'horreur : L. Plazenet a déjà largement insisté sur les têtes coupées, le sang répandu, les boyaux sortant des ventres, les bras avalés, etc¹²². Pour A. Baccar, le pirate est « une force de la nature, rusé, bien organisé, cupide, cruel »¹²². Ces spectacles sanglants ont souvent des fins morales. Il ne s'agit pas que d'épouvanter, mais de surprendre et de susciter l'admiration face à la vaillance et l'exaltation des combattants. A. Baccar a montré que le combat naval met en valeur la bravoure de ces héros luttant seul, contre tous. Pour L. Plazenet, il s'agit « d'un aboutissement qui ne doit rien aux romans grecs et [qui] révèle l'ampleur des innovations menées par les romans modernes »¹³º. C'est bel et bien en effet l'apport des récits de voyage et des relations de flibustiers qui permet ce renouveau du motif¹³¹.

La reprise des expériences décrites par les voyageurs embarqués avec la flibuste n'est que lointaine à première vue, mais elle donne un nouveau réalisme au

**<sup>126</sup>** Madeleine de Scudéry, *Artamène ou le Grand Cyrus*, Paris, A. Courbé, 1649-1653, t. VI, p. 2587.

<sup>127</sup> Voir les nombreux exemples fournis par Laurence Plazenet, L'Ébahissement et la Délectation. Réception comparée et poétiques du roman grec en France et en Angleterre aux xviº et xviiº siècles, Paris, Champion, 1997, p. 567-568.

<sup>128</sup> Ibid., p. 570.

<sup>129</sup> Alia Baccar, La Mer, op. cit., p. 37.

<sup>130</sup> Laurence Plazenet, L'Ébahissement et la Délectation, op. cit., p. 571.

**<sup>131</sup>** *Ibid.*, p. 571.

stéréotype antique qui permet en fait de sous-tendre un discours à la fois édifiant et politique. L'édification passe par le développement des vertus d'exemplarité que permettent ces surhommes des mers, capables des exploits les plus extraordinaires. Mais pour que ces exploits entachés de crimes et de vices de toutes sortes aient un effet cathartique, il faut que les héros corsaires représentés se distinguent de la masse de leurs terribles compagnons pour faire figure d'exception vertueuse, d'autant plus méritante au vu du contexte dans lequel elle évolue. Ainsi, par exemple, dans *Polexandre*, le corsaire Bajazet compare la société traditionnelle d'Iphidamante à la société corsaire en expliquant :

Au lieu que dans ceux-là l'on voit beaucoup de vertus qui degenerent en vices, i'ay remarqué qu'en celuy-cy il y a beaucoup de vices, qui sont fort approchans des vertus <sup>132</sup>.

De retour après une série d'aventures en mer, les écumeurs se détendent, mais l'orgie générale est évitée par le chef vertueux

sitost que les esperances que leur donnoit l'advenir eurent chassé les desplairs du passé; ils noyerent dans le vin la memoire de leurs pertes, & pour se r'acquitter de leurs abstinences passées redoublerent leurs festins & leurs debauches. Baiazet qui naturellement estoit ennemy de ces licences, estoit presque toujours enfermé avec Iphidamante afin de n'en estre pas spectateur <sup>133</sup>.

Avec *Ariane* de Desmarets (1632), nous avons même le cas d'un pirate repenti et converti à l'honnêteté grâce à la découverte de la sédentarité et de la douce vie pastorale<sup>134</sup>. Les conséquences morales des traitements romanesques du pirate apparaissent en effet dès le xvr<sup>e</sup> siècle. L'amitié comme vertu pirate, par exemple, est un motif traité par V. Habanc dans ses nouvelles : il consacre toute une histoire à ce sujet<sup>135</sup>. Deux parfaits amis capturés par des pirates se disputent, chacun voulant se sacrifier au profit de l'autre, devant les pirates surpris par des sentiments si forts et de telles abnégations :

Ce qui me fait revenir aux pyrates, lesquels admiroient ceste fervente amitié, & s'entreregardoient l'un l'autre tous estonnez, en disant que ce n'estoyent

<sup>132</sup> Gomberville, Polexandre, op. cit., partie I, livre I, p. 170.

<sup>133</sup> Ibid., partie I, livre I, p. 181.

<sup>134</sup> Desmarets de Saint-Sorlin, L'Ariane, op. cit., livre IX, p. 439.

<sup>135</sup> V. Habanc, Nouvelles Histoires tant tragiques que comiques, ausquelles est faict mention de plusieurs choses memorables advenues de nostre temps, Paris, Matthieu Guillemot, 1585: Histoire 3, Comme apres maints dangers Tiron fut recogneu Roy du pays de Brisaure: Et comme l'amitié de luy, & de Bransil, surpassa celle de tous autres, ensemble les calamités qu'ils endurerent devant que Tiron fut marié, & recogneu pour héritier dudit royaume de Bisaure, p. 52-100.

point hommes fragiles & mortels, mais quelques dieux, qui s'estoient ainsi liez d'amitié: & apres plusieurs autres propos ils remeinent nos gentilhommes en leur pleine liberté en leur restituant tout ce qu'ils avoient d'eux, & les prierent qu'ils fussent au nombre de leurs amis <sup>136</sup>.

C'est surtout le type du noble pirate, d'après les modèles embellis antiques, que développe la littérature : Lisandre dans *Le Prince ennemy du Tyran*, Bajazet dans *Polexandre*, Palémon dans *L'Histoire Nègre-Pontique*, Eurymédon dans *Ariane*, Thrasybule dans *Le Grand Cyrus* l'incarnent tous. L. Plazenet a montré le décalage existant entre les rustres « bouviers » des romans de Tatius et d'Héliodore et ces gentilhommes forbans :

les Bouviers (appelés des « hommes sauvages »), simples détrousseurs, ne satisfont pas les critères de la piraterie moderne. En effet, les pirates des romans des xv1° et xv11° siècle s incarnent l'Autre, l'Ennemi : hors-la-loi et Infidèles, ils transgressent toutes les lois ¹37.

## Pour elle,

le terme [corsaire] a donc une connotation moins négative que celui de « pirate », d'un emploi plus rare au début de la période 138.

Iphidamante, dans *Polexandre*, distingue en effet bien Bajazet, le grand « Corsaire » de la masse des « pirates » :

Il admiroit la bonne mine de ce Corsaire, la douceur de son esprit & de son entretien, ses mœurs directement opposées à celles des autres Pyrates, & sur tout cette merveilleuse complaisance par laquelle il sembloit se rendre esclave de ceux qui estoient les siens 139.

La vertu corsaire distingue donc de la masse des pirates et est perçue comme une sorte de caste, transmissible de génération en génération. Ainsi, dans *Almahide ou l'esclave reine* de M<sup>lle</sup> de Scudéry, Osorio « adoube »-t-il fièrement son fils de l'ordre, non pas de la chevalerie, mais de la confrérie des « Grands Corsaires » :

Alors, se tournant vers son fils : mon petit pirate, lui dit-il en souriant, c'est aujourd'hui qu'il faut témoigner que vous méritez de ne l'être pas et que la fortune a été injuste, en vous contraignant de prendre cette profession. Seigneur (luy répondit ce généreux Enfant en souriant comme lui), le Grand Corsaire

<sup>136</sup> Ibid., p. 79.

<sup>137</sup> Laurence Plazenet, L'Ébahissement et la Délectation, op. cit., p. 567.

<sup>138</sup> Ibid., p. 567.

<sup>139</sup> Gomberville, Polexandre, op. cit., partie I, livre I, p. 161.

sous lequel je vais combattre, me donnera un si bel exemple de valeur, qu'il suffira pour l'instruction d'un jeune soldat, qui prétend bien ne faire point de honte à son Capitaine 140.

On voit là qu'une hiérarchie claire est établie entre le pirate et le corsaire, qui ne reprend pas du tout les définitions historiques mais se fonde sur une préséance de prestige quasi aristocrate : le corsaire est grand gentilhomme, tandis que le pirate fait partie de la lie populaire, de la masse de ces voyageurs professionnels. En effet, on voit aussi dans ce passage que la piraterie est considérée comme une profession, ainsi que le montre également *La Provençale* :

les Turcs, après avoir erré plus de deux mois en faisant le métier de pirates, résolurent enfin de prendre le chemin d'Alger, pour s'y rendre, s'ils pouvaient, au temps du Bahiram, qui est la Pâque de ces infidèles<sup>141</sup>.

On parle du « métier de pirate », mais de la gentilhommerie corsaire : tout se passe comme si le roman héroïque évacuait totalement la dimension « démocratique » de la flibuste pour lui conférer une hiérarchie et une vision aristocrates. Bajazet est en fait Almanzor, le fils aîné du roi du Sénégal, et ne porte son vrai nom que dans le royaume du Bénin. La littérature de fiction « aristocratise » d'une certaine manière une société qui, dans la réalité, marginale et hors-la-loi, présente une organisation déroutante et novatrice pour l'époque. Rien d'étonnant alors à ce que le corsaire s'exprime dans ces grands romans comme un mondain louis-quatorzien. A. Baccar note « toute la politesse du langage utilisé » par ces personnages parlant « plutôt comme des courtisans consommés », « loin de l'image du brigand des mers, cruel, frustre et grossier », sans mettre en relief que cette grossièreté n'est pas une « image » mais la réalité, et que ce sont les auteurs de fiction qui en font une image, sorte d'icône lisse et politiquement correcte, à partir du premier travail d'appréhension des relations de voyage. Dans *Almahide ou l'esclave reine*, M<sup>lle</sup> de Scudéry va jusqu'à transformer la piraterie en motif festif et en *decorum* royal :

Le roi était habillé en Pirate : mais si galamment et si magnifiquement, qu'il était aisé de voir, qu'en effet il songeait plutôt à prendre des cœurs que des vaisseaux [...]. Le Prince Moussa, richement vêtu en Corsaire, était assis dans un superbe fauteuil, à l'entrée de ce pavillon [...]. Abindarrays était le plus galant Pirate du monde : et s'il eût pensé à faire des prises, peu de cœurs eussent pû lui échapper 142.

**<sup>140</sup>** Madeleine de Scudéry, *Almahide ou l'esclave reine*, Paris, A. Courbé, 1660, t. V, suite de la 2e partie, p. 851.

<sup>141</sup> Jean-François Regnard, La Provençale, op. cit., p. 41.

<sup>142</sup> Madeleine de Scudéry, Almahide ou l'esclave reine, op. cit., t. VIII, p. 94-98.

Heureusement pour lui, il ne doit pas affronter Monbars l'Exterminateur... L'aristocratisation du motif est perceptible jusque dans le traitement qui est fait de la cité corsaire, et elle prend alors, en plus du sens esthétique, un sens politique. Ainsi, Gomberville, dans sa seconde version de L'Exil de Polexandre, décrit-il l'île où les corsaires ont leur repaire afin d'introduire dans son roman un long développement sur leur organisation que la dernière version de *Polexandre* amplifie. L'interprétation de L. Plazenet<sup>143</sup> nous semble en fait forcée, le mot de « démocratie » n'apparaît pas et l'étude de Polexandre n'est que superficielle, par rapport à celle d'Exquemelin. Elle détourne en fait la réalité de la société libertaire corsaire vers une éthique aristocrate plus conforme aux goûts des lecteurs mondains du roman. Gomberville présente donc la cité corsaire comme une île qui n'a que les apparences de l'île de la Tortue. Certes les bastions et les remparts 144 sont nombreux pour défendre l'île et les femmes des pirates qui y demeurent en gardant les enfants et les biens 145, mais en son centre est décrit un locus amænus exotique, avec fontaines, baroques, château, jardin, bois d'arbres et de fruits rares, qui ressemble bien plus à ce que sera Versailles qu'à une cité démocratique. Le jour où sont célébrées les promotions des capitaines corsaires, on tire des « feux d'artifices » 146. Dans un « superbe édifice » logent les généraux<sup>147</sup>, un lac artificiel sert de passage vers la grande enceinte, où trône un magnifique et « superbe » palais, admirable par « les incroyables forces que l'Art avoit adioustées à la Nature », « un lieu qu'on peut iustement appeller le chef-d'œuvre de l'esprit, & de la force des hommes » :

Que mes Lecteurs mesprisent ces fameux cabinets & ces chambres superbes, où la politesse, & le luxe de nostre siècle estalent si pompeusement leurs charmes, apres qu'ils auront vû la description que ie suis obligé de faire de l'appartement d'Iphidamante. Ce Prince entra dans une chambre tapissée d'une tanture de brocatelle à fons d'or, la mieux travaillée & la plus riche que les Portuugais ayent iamais apportée ny de Perse ny de la Chine. Le reste de l'ameublement estoit de la mesme estoffe 148.

La description hyperbolique, gonflée de superlatifs, continue sur de nombreuses pages. Même les esclaves maures ont « des carquans d'argent au col & aux pieds ». Certes, les palais des flibustiers célèbres étaient couverts de l'or des Incas pris aux Espagnols. Mais dans *Polexandre*, Gomberville parle des

<sup>143</sup> Laurence Plazenet, L'Ébahissement et la Délectation, op. cit., p. 480-481.

<sup>144</sup> Gomberville, Polexandre, op. cit., partie I, livre I, p. 162.

<sup>145</sup> Ibid., p. 163.

<sup>146</sup> Ibid., partie I, livre III, p. 426.

<sup>147</sup> Ibid., partie I, livre I, p. 166.

<sup>148</sup> Ibid., partie I, livre I, p. 175.

pirates comme des « citoyens d['une] République » 149, alors que cette république n'est pas démocratique puisque le « Maître » a « l'absolu pouvoir », seule chose capable de retenir « chacun dans son devoir » :

Ie sçay que la conscience est la premiere chose dont se dépoüillent ceux qui veulent estre faits Citoyens de leur Republique; & que la iustice ne peut estre reçeuë parmy des personnes qui ne sont riches que des pertes d'autruy; & qu'il ne faut rien esperer de bon, de ceux qui se glorifient de leurs crimes. En un mot ie confesse, qu'icy toutes les vertus morales sont condamnées, mais sçachez que ce qui dans un Estat bien reglé, fait le respect qu'on porte aux bonnes loix, icy l'absolu pouvoir de celuy qui est le Maistre, retient chacun dans son devoir. Icy l'interest est au lieu de la Iustice, & bien qu'il n'y ait point de recompence, pour ceux qui vivent bien, au moins il y a une si generale crainte des suplices ordonnez pour les moindres fautes, qu'elle empesche que tous les iours, il ne se commette quelque massacre, ou ne se brasse quelque trahison. Vous verrez bien-tost à l'entrée de la forteresse un grand nombre de testes, non seulement de simples soldats, mais aussi de ceux qui ont esté en la place où ie suis, dont la iustice, ou pour mieux dire la deffiance de ces Corsaires, a fait de sanglans & espouvantables exemples exemples

Cette dernière vision d'horreur a plus de rapport avec les mœurs des tribus africaines et américaines qu'avec des cités policées. L'île a un gouvernement bicéphale où Bajazet est soumis au « Général de la mer », sorte de capitaine général qui commande la forteresse centrale et détient la réalité du pouvoir. Certes, le parallèle avec le contre-pouvoir représenté par le quartier-maître dans la société flibustière peut être esquissé, mais de loin seulement, car dans Polexandre, il n'y a pas une dualité de l'exécutif mais une substitution et une rivalité de pouvoirs. Les richesses et la terreur sont les fondements de cette île, et à Iphidamante qui lui demande « par quelle conqueste il avoit pû amasser des thrésors auprés desquels ceux des plus grands Rois n'estoient pas considerables », Bajazet explique que « la vie de Corsaire n'est pas tout à fait indigne d'un honneste homme, puis qu'elle le rend égal aux Rois » 151. Plus loin, trois princes avouent que, par sa prudence et son courage, « cet illustre Corsaire » « méritoit d'estre non le Chef d'une trouppe de voleurs, mais le Maistre absolu de tous les peuples d'Afrique » 152. Les corsaires, « ont leurs loix & leurs maximes, aussi bien que les Estats les mieux policez » explique Bajazet : la description ne vise donc pas l'exception démocratique mais la conformité

<sup>149</sup> Ibid., partie I, livre I, p. 171.

<sup>150</sup> Ibid., partie I, livre I, p. 171-172.

<sup>151</sup> Ibid., partie I, livre I, p. 179.

<sup>152</sup> Ibid., partie I, livre III, p. 424.

avec la civilisation, afin de provoquer une forme d'étonnement par rapport aux attentes suscitées par l'imaginaire traditionnel du pirate sauvage et fruste. Les romans, tout en développant cet imaginaire, proposent en contrepoint une autre vision, plus noble, d'une cité corsaire non pas démocratique, mais fine fleur de l'aristocratie, correspondant aux idéaux de l'époque de Louis XIII. La distinction entre le « corsaire », seigneur gentilhomme, et le vil « pirate » sert ce dessein.

## Le théâtral corsaire, chevalier des mers à la triste figure

Le théâtre accentue cette aristocratisation des corsaires. Les titres des pièces de Scarron, *Le Prince corsaire*, et de Mairet, *L'Illustre corsaire*, l'indiquent bien : seul le « corsaire » mérite de figurer au générique. *Eurimedon ou l'Illustre pirate* de Desfontaines, qui reprend en 1637 un des héros de l'*Ariane* de Desmarets (1632), semble une exception notable. Mais le contenu de la pièce montre bien qu'il s'agit d'un « illustre Corsaire » et non d'un vulgaire « pirate », comme l'indique le récit du héros sur son origine inconnue :

Pour toute qualité je suis Eurimedon La fortune en naissant me mit à l'abandon. Et pourtant de mon sort l'admirable advanture Peut passer pour miracle à la race future : En un point seulement ie le trouve assez beau Puisque i'eus pour le moins un illustre berceau. Un Aigle me voyant estendu sur la poudre, Soit qu'il me voulut mettre à couvert de la foudre, Ou bien faire de moy quelque fameux guerrier Porta mon petit corps à l'ombre d'un laurier: D'où depuis le destin lassé de me bien faire Me mit entre les mains d'un barbare Corsaire Oui m'avant dans un bois sous cet arbre trouvé Parmy ses compagnons m'a tousiours eslevé. Cent fois il m'a iuré que i'estois né d'un Prince Et m'a tout dit, hormis mon nom, & ma province, Car de peur de me perdre il m'a tousiours caché Cet important secret qu'en vain i'ay tant cherché 153.

Corsaire ou pirate, si le personnage est le héros éponyme, il est toujours soit « Prince », soit « Illustre ». En effet, dans les pièces dramatiques, les corsaires

<sup>153</sup> Nicolas-Marc Desfontaines, *Eurimedon ou l'illustre pirate*, Paris, Antoine de Sommaville, 1637, p. 8.

sont généralement des Princes méconnus comme Eurimedon dans L'Illustre pirate, ou bien des gentilshommes désespérés cherchant la mort sur les ondes, tel Lépante dans L'Illustre corsaire, ou encore des personnages de sang royal se cachant pour des raisons politiques, comme dans Mithridate, où le roi du Pont répond à l'agression nocturne des Romains par sa fuite habile et par sa dissimulation au milieu des pirates :

Errant de mers en mers, et moins Roi que Pirate 154.

C'est également le cas du héros du *Prince corsaire* de Scarron, Alcandre : aimé d'Élise mais repoussé par son père, le roi Pisandre, car il est né de père inconnu, il « fonda sur les flots l'espoir de son salut » (I, 4). Élise, « loin de [s]'opposer au voyage d'Alcandre, / [...] le luy fit entreprendre » (I, 5). Pisandre a alors suscité la rebellion des sujets d'Alcandre contre leur roi :

Accablé de malheurs, & par mer, & par terre, Il me restoit encore un seul vaisseau de guerre [...] Nous montasmes en mer de la terre chassez; La vague estoit émeuë, & les flots courroucez: Mais c'estoit le party qui nous restoit à prendre, Suivis que nous estions des trouppes de Pisandre. Le Barbare Orosmane un Corsaire inhumain, Attaqua mon navire, & mourut de ma main, Aigry des longs malheurs de mon sort déplorable, Aux Corsaires vaincus ie fus inexorable 155.

Alcandre se fait donc passer pour le terrible corsaire Orosmane qu'il a tué. Il espère ainsi « qu'auprès du Pere [d'Élise], / Un Corsaire fera ce qu'un Roy ne pût faire ». Le statut de corsaire héroïque lui semble alors préférable au titre royal. Mais Élise réclame la tête d'Orosmane qu'elle croit être le responsable de la mort d'Alcandre (« Je ne me donnerai qu'au vainqueur du Corsaire », II, 2), et le reconnaît au moment de le tuer :

Pourquoy n'ay-je pas sceu que l'Empire des Mers, Dépendoit d'un Esclave arresté dans mes fers ? O que de ce penser ma vanité flattée, Eust calmé pour un temps mon ame inquietée<sup>156</sup>.

Être aimée d'un telle figure héroïque flatte la vanité de l'héroïne :

<sup>154</sup> Jean Racine, Mithridate, Paris, Barbin, 1673, v. 563.

<sup>155</sup> Paul Scarron, Le Prince corsaire, Paris, G. de Luyne, 1663, IV, sc. 6.

<sup>156</sup> Ibid., IV, sc. 6.

Orosmane des Mers le redoutable Roy, Qui sur mille vaisseaux portant par tout la guerre, Fait respecter son nom aux Maistres de la terre, Vous offre sa valeur contre vos ennemis [...]<sup>157</sup>.

Mieux vaut donc être roi des mers que maître sur terre. Élise réplique en appelant Alcandre son « vaillant Corsaire ».

On trouve néanmoins quelques traces « réalistes » évoquant la flibuste, comme la conception d'une société très organisée. Dans *Le Prince Corsaire*, par exemple, face aux mouvements des vaisseaux, Nicanor craint la stratégie mystérieuse du Corsaire:

Mais la flotte Corsaire à notre rade ancrée, S'est à l'aube du jour en deux parts séparée.

### Criton

Dont l'une, vent en pouppe a pris la haute mer, Pendant qu'on a veu l'autre en bonne ordre ramer Vers l'Occident de l'Isle où l'abord est facile, Et qui n'est deffendu ny de Fort ny de Ville<sup>158</sup>.

Ces mouvements correspondent en fait aux manœuvres réfléchies et expérimentées fréquemment utilisées par les flibustiers pour atteindre leurs fins. Dans *Axiane*, c'est surtout, dans l'acte d'exposition, le dialogue inaugural des corsaires, puis celui des soldats et enfin les remarques d'Hermocrate qui donnent une couleur réaliste à la reprise du motif :

## I. CORSAIRE

Hastons nous, les ennemis sont proches, à peine une pointe de terre nous divise, & toutes nos Galeres sont en estat de ramer.

## II. CORSAIRE

Allons donc, allons combattre, car l'esperance du butin est assez grande pour nous y porter avec ardeur <sup>159</sup>.

## II. SOLDAT

il me semble que ie voy déja le vent qui enfle toutes les voiles des Corsaires, & qui les derobe à nos yeux aussi bien qu'à nous l'esperance de les vaincre : mais nos flottes sont si proches l'une de l'autre que difficilement pourront-ils doubler ce Cap qui nous separe, sans se voir engagez au combat<sup>160</sup>.

<sup>157</sup> Ibid., I, sc. 4.

<sup>158</sup> Ibid., III, sc. 1.

<sup>159</sup> Georges de Scudéry, Axiane, Paris, Nicolas de Sercy, 1644, I, sc. 1, p. 2.

<sup>160</sup> Ibid., I, sc. 2, p. 4.

### Hermocrate

Il est vrai que les deux flottes sont si proches que le bruit de l'une arrive presque iusqu'à l'autre, mais rarement les Corsaires viennent à terre, & vous n'avez rien à apprehender<sup>161</sup>.

Il s'agit en fait là d'exposer la situation en la rendant le plus crédible possible pour terrifier le spectateur et lui donner le sentiment de l'urgence. Au préjugé bien ancré dans les imaginaires, « le corsaire reste sur les mers », Léontidas va opposer la ruse et la stratégie des vrais flibustiers, spécialistes des mises à sac de villes entières :

### Leontidas

Diophante & Archidame ne nous attendent point; ils ne soupçonnent pas des Corsaires comme nous, d'oser quitter leurs Galeres pour les aller attaquer ; ils regardent les Pirates comme des Monstres de la mer, qui ne vont iamais à terre 162.

Non seulement la stratégie militaire, mais les mœurs de la flibuste sont bien reprises par Scudéry ici, par exemple quand il s'agit du pire crime qui puisse être pour un pirate, à savoir la traîtrise. Leontidas dit ainsi à propos de sa fille Axiane qui a fui avec son esclave Hermocrate :

si je l'avois perduë par la tempeste, que ma Galere se fust brisée contre des escueils, qu'elle eust pery par un nauffrage, que la foudre fust tombée sur sa teste, que la Mer l'eust engloutie dans ses abismes, ie serois moins affligé [...] <sup>163</sup>.

Le « pirate », face noire du corsaire, est au théâtre généralement encore moins bien perçu que dans le roman : dans *Le Prince Corsaire* de Scarron, Nicanor lance à Élise l'insulte d'être l'« Amante d'un Pirate » <sup>164</sup>. « Corsaire » a donc bien un sens noble héroïque, tandis que « Pirate » est très péjoratif, et ceci est encore plus flagrant au théâtre. Toujours dans *Le Prince Corsaire*, lorsque Nicanor, dans la scène de reconnaissance finale, découvre être le père d'Alcandre, celui-ci perd son statut de « Pirate » pour reprendre celui de « Corsaire » : « Mais seroit-il mon fils, ce Corsaire invincible ? » (scène dernière)... Amintas « le bras en écharpe » loue l'ennemi qui l'a vaincu auprès d'Élise et esquisse la figure du Corsaire généreux :

Vous souhaitez sa mort; mais j'atteste les Cieux, Qu'il ne parle de vous que comme on fait des Dieux ;

<sup>161</sup> Ibid., I, sc. 3, p. 5.

<sup>162</sup> Ibid., II, sc. 2.

<sup>163</sup> Ibid., p. 42.

**<sup>164</sup>** Paul Scarron, *Le Prince corsaire*, V, sc. 9, p. 62.

Qu'il n'est point de mortel plus digne de vous plaire, Et que l'on connoit mal cet illustre Corsaire <sup>165</sup>.

Dans L'Illustre corsaire de Mairet, Lépante révèle finalement son identité royale : sous le nom de Roy Nicas, il déclare renoncer à son métier de corsaire et substitue à sa cour aquatique un royaume plus conforme aux normes de l'époque:

Le desir d'adorer vostre beauté divine Ma fait quitter la Mer & ma flottante Cour, Afin d'estre en la vostre un Esclave d'Amour<sup>166</sup>.

L'imaginaire théâtral est donc radicalisé et manichéen : soit le flibustier est un affreux pirate, soit il est un gentilhomme corsaire. En effet, *a contrario* des grandeurs d'âmes de ces seigneurs cachés, déguisés ou obligés de courir les mers, les pirates belliqueux sont légions : *Le Prince Corsaire* met en scène un « inhumain » Orosmane (IV, 6), *L'Illustre corsaire* présente Evandre et Lépante dressant un terrible portrait :

Evandre

Et ces cœurs sans pitié, ces conquérants avares

Etaient assurément Pirates et Barbares.

Lépante

Ouy, des plus redoutés et des plus belliqueux 167.

A. Baccar<sup>168</sup> énumère les différentes appellations dramatiques endossées par les pirates : « ces hommes hasardeux », « les monstres de la mer », « des brigands », des « écumeurs impitoyables », « d'infâmes écumeurs », etc. Elles s'opposent aux termes laudatifs appliqués aux corsaires : « fier », « fameux », « vaillant », « généreux », etc.

Dans *Les Fourberies de Scapin* de Molière, les figures mythiques du Turc généreux et du Turc pirate esclavagiste sont mêlées dans la fourberie qu'invente Scapin pour rançonner le père de Léandre. Le « jeune Turc de bonne mine » <sup>169</sup> devient un « scélérat, infâme, homme sans foi, voleur » et Géronte s'époumone « Ah! maudite galère! traître de Turc à tous les diables! » <sup>170</sup>. Le comique réside

<sup>165</sup> Ibid., III, sc. 4.

<sup>166</sup> Jean Mairet, L'Illustre Corsaire, Paris, Augustin Courbé, 1640, I, sc.5, p. 41.

<sup>167</sup> Ibid., III, sc. 2.

<sup>168</sup> Alia Baccar, La Mer, op. cit., p. 25.

**<sup>169</sup>** Molière, *Les Fourberies de Scapin*, dans *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1971, t. II, II, sc. 7, p. 926.

<sup>170</sup> Ibid., p. 928.

essentiellement dans le manque de vraisemblance trop évident, non pas de la reprise de la figure du corsaire, dans une pièce qui se déroule près du port de Naples et où les voyages mentionnés sont fréquents, mais du caractère fantasmagorique de ce Turc esquissé *in absentia* par le fourbe Scapin. Dans la comédie de Rotrou, *La Belle Alphrède*, une didascalie indique que « Rodolfe et Ferrande paraissent, poursuivis de quatre pirates, l'épée à la main » (I, 1). Ces quatre pirates, forcément barbaresques, sont ensuite appelés « Arabes » dans la scène suivante et s'expriment dans un langage poétique très peu exotique :

PREMIER ARABE, tombant mort.

Ô rigueur de mon sort!

DEUXIÈME ARABE

Cédons au nombre, amis, fuyons, Timandre est mort 171.

Le pirate porte un nom galant typiquement français, et ses répliques ouvrent la voie à l'opéra. Dans *L'Avare* de Molière, Mariane condense tous les stéréotypes des romans et des tragi-comédies comme *Axiane*, liés aux activités des corsaires, qui quand ils n'attaquent pas, recueillent et mettent de toute façon en esclavage:

Le Ciel ne nous fit point aussi périr dans ce triste naufrage; mais il ne nous sauva la vie que par la perte de notre liberté; et ce furent des corsaires qui nous recueillirent, ma mère et moi, sur un débris de notre vaisseau. Après dix ans d'esclavage, une heureuse fortune nous rendit notre liberté, et nous retournâmes dans Naples, où nous trouvâmes tout notre bien vendu, sans y pouvoir trouver des nouvelles de notre père <sup>172</sup>.

C'est aussi le cas d'Hermocrate fait prisonnier par le père corsaire d'Axiane, Leontidas. Dans cette tragi-comédie, l'esclavage permet aux futurs amants de se rencontrer. Mais A. Baccar a montré que, dans les romans, certains maris ne sont pas ravis du tout de retrouver leur épouse, dont l'absence arrangeait leurs affaires galantes <sup>173</sup>. Ce motif est surtout romanesque, et n'est repris que par la comédie, tandis que la tragi-comédie, elle, aspire à plus de noblesse dans les actions et les sentiments. Durval, dans *Les travaux d'Ulysse* explique curieusement le caractère cruel et sauvage des « barbares pirates » par la théorie des climats, sans faire réflexion sur leur mobilité géographique et sur leur maîtrise de toutes les mers et océans :

<sup>171</sup> Rotrou, La Belle Alphrède, dans Théâtre complet 9, éd. Jean-Claude Vuillemin, Paris, STFM, 2007, I, SC. 2, V. 119-129, p. 514.

<sup>172</sup> Molière, L'Avare, dans Œuvres complètes, op. cit., V, sc. 6.

<sup>173</sup> Alia Baccar, *La Mer, op. cit.*, p. 33-34. Elle réfère à *Zaïde* de M<sup>me</sup> de La Fayette et aux *Nouvelles Galantes* de Donneau de Visé (XIV, « Les entreprises manquées »).

## Ulysse:

Icy le blond Titan reluit presque toujours, Et les nuicts sont beaucoup inegales aux jours Ce climat chaleureux a pour son Pole Arctique L'orniere du Soleil, & la ligne Ecliptique. Et diroit on d'icy qu'au tropique d'Esté Son coche lumineux est toujours arresté. Quel peuple habitué dans ces terres stériles, Sous la Zone torride auroit basty des villes? Quelles gens se seroient autrefois retirez En des pays si chauds, et si mal temperez ? Personne, si ce n'est des barbares pirates, Ne sçauroit habiter en ces terres ingrates, Et quiconque peut vivre en un ciel si malin Est de son naturel à tous vices enclin. Car où les éléments pechent en leurs mélanges Les corps ont des deffauts, et des vices estranges.

#### Euriloche

Ainsi le Massagete, et le Scythe selon Qui commet mille maux soubs le froid Aquilon, A cause du chagrin qu'apporte la froidure, Est d'une humeur rustique & barbare nature.

#### Ulysse

Tous les peuples qui sont aux deux extremitez, Ou du froid, ou du chaud, sont pleins de cruautez.

## Euriloche

Ceux qui vivent icy ne sont pas moins barbares Que les Getes cruels, et les autres Tartares.

## Ulysse

Je crains fort que nos gens qui sont allez chez eux Leur demander passage, y demeurent tous deux : Mais qu'est-ce que i'entends sur ces monts solitaires ? Ha! c'est un esquadron de barbares Corsaires Qui vient fondre sur nous. Sauvons-nous sur les eaux, Et coupons les funins qui tiennent nos vaisseaux<sup>174</sup>;

Un retournement s'opère alors dans la pièce, les pirates deviennent « corsaires », et ce sont les compagnons d'Ulysse qui sont traités de pirates : en effet, à l'acte V, sc. 4, les compagnons d'Ulysse, tiraillés par la faim, décident de « se ruer sur les bœufs du Soleil », et lorsqu'à la scène suivante, Phaetuse et Lampetie découvrent le carnage de ces « pirates cruels, ces barbares corsaires », le Soleil demande vengeance à Jupiter. Jupiter répond qu'on ne peut pas condamner le capitaine pour les actes de ses soldats mais cède malgré tout aux raisons du Soleil. Le pirate est toujours réprouvé, le corsaire en revanche est vaillant et illustre dans ses actions.

La tempête, en tant que fléau naturel, semble la seule solution pour vaincre ce fléau humain qu'est le pirate, ainsi que le souligne Nicanor à son fils Amintas, dans *Le Prince corsaire*:

La fortune est pour nous, cessons de nous en plaindre, Ce fier Corsaire est pris; nous n'avons plus à craindre; La tempeste a brisé son vaisseau, sans répandre de sang; La Princesse est à toy; la Cypre est secouruë, Réjoüy-toy mon fils<sup>175</sup>.

Le pirate est en fait entre les mains d'une puissance qui le dépasse. *Fatum*, destinée ou divinités, le discours semble toujours moralisant au théâtre. Ainsi Leontidas se lamente d'être victime de malchance et d'une puissance opposée à ses desseins, quels qu'ils soient :

#### Leontidas

[...] quand i'auray resolu de mourir, ie prevoy mesme que ie ne le pourray pas : les vents respecteront mon vaisseau, les escueils ne le briseront point, la mer me refusera ses abysmes, ie seray tousiours dans la tempeste, sans pouvoir iamais faire naufrage, & ma propre espée se brisera, plustost que de me traverser le cœur, tant il est vray que la fortune me refuse opiniatrement, tout ce que ie luy demande 176.

C'est que son statut n'est pas censé être un bon choix. Au théâtre, le pirate plaît, mais pour qu'il instruise, il faut qu'il se convertisse.

En effet, si au théâtre le Corsaire semble toujours être au fond un personnage noble et de grande valeur, les dénouements sont souvent là pour faire en sorte que la noblesse l'emporte sur le statut de corsaire, qui est quitté avec gloire, comme s'il n'avait servi que de révélateur public de la bravoure du héros. Ce changement d'identité passe généralement par des scènes de reconnaissance, comme dans *Le Prince Corsaire* de Scarron :

<sup>175</sup> Paul Scarron, Le Prince corsaire, op. cit., III, sc. 8.

<sup>176</sup> Georges de Scudéry, Axiane, op. cit., V, sc. 5, p. 157.

Il est vray que ie trouve en ce noble visage,
De la Reyne & de moy, la ressemblante image,
O son fils! ô le mien! car ie n'en doute plus,
Pardonne genereux à ton Pere confus,
Qui t'a long-temps haï sous le nom d'un Corsaire,
Et fait gloire auiourd'huy d'estre connu ton Pere ?
Approche-toy de moy sans haine, & sans courroux.
Viens dans mes bras, mon fils. [...]
Et que Cypre a iamais celebrée l'heureux iour,
Qui donne un Pere au fils, rend le fis à son Pere,
Et finit les malheurs d'un grand Prince Corsaire.
(Fin du Prince Corsaire)

C'est là le coup de théâtre final avec la reconnaissance du père au moment où Nicanor veut tuer Alcandre et Élise, dans la droite lignée des *Ethiopiques* d'Héliodore, lorsque Hydaspe dit à Chariclée:

Cette fille n'est-elle pas manifestement folle, d'essayer d'échapper à la mort par des mensonges aussi impudents, de prétendre, au moment critique qu'elle est ma fille, surgissant d'une trappe, comme au théâtre, alors, vous le savez bien, que jamais je n'ai eu le bonheur d'avoir des enfants! Une seule fois, j'en ai eu un, mais j'ai appris en même temps sa naissance et sa mort. Qu'on l'emmène et qu'elle ne songe plus à différer le sacrifice 177.

On retrouve ici le parallèle entre Chariclée et Alcandre (tous deux héros reconnus), entre Hydaspe et Nicanor (deux pères « impromptus »), entre Persinna et Aminte (deux mères malheureuses, la première à cause de la perte de l'enfant blanc abandonné, la seconde à cause de la perte du mari disparu), et entre Sisimithrès et Sébaste (les deux truchements). La seule originalité réside dans l'inversion des sexes des héros concernés et dans la connaissance (Chariclée) ou non (Alcandre) de leur statut. Au théâtre, le « coup de théâtre » est plus fort quand le corsaire découvre qu'il n'en est pas un. Axiane, dans la tragi-comédie de Scudéry, ne rêve que de cela :

s'il m'eust esté permis d'espérer de voir un jour le Prince de Lesbos mon pere n'estre plus le Pirate Leontidas, qu'il m'eust, dis-je, esté permis d'esperer de ne voir plus ny de combats, ny de naufrages, ny de Captifs, ny de Corsaires, ny de sang, ny de morts, & que toutes les violences de Leontidas se fussent adressées à moy seule, ie les aurois souffertes sans murmurer [...]<sup>178</sup>.

<sup>177</sup> Héliodore, Les Éthiopiques ou Histoire de Théagène et Chariclée, éd. Pierre Grimal, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1958, p. 765.

<sup>178</sup> Georges de Scudéry, Axiane, op. cit., p. 11-12.

# Son père tente aussi de se justifier :

## Leontidas

il est vray que ie ne suis plus le Prince de Lesbos, & que ie suis le Pirate Leontidas, qui luy [à Axiane] faisois mener une vie errante, & vagabonde, sur toutes les mers d'Orient, qui l'exposois tous les iours à la tempeste, qui ne luy faisois voir que des combats, & des naufrages ; mais enfin, Prince ou Pirate, heureux ou mal-heureux, ie suis tousiours son pere.

## Zenophile

Il est vray, Seigneur, mais si ie l'ose dire, encore une fois, vous avez attiré sur vous, les mal-heurs qui vous accablent. Cette iniuste guerre que vous faites depuis si long-temps, à tous ceux que le hazard vous fait rencontrer ; tant de vaisseaux coulez à fonds ; tant de prisonniers que vous avez chargez de fers ; tant de riche butin que vous avez gagné iniustement ; & tant de funestes victoires que vous avez remportées, ont sans doute attiré la colere du ciel sur vous <sup>179</sup>.

Lorsque le pirate ne parvient pas à devenir un grand corsaire, et même une fois qu'il y est parvenu, le but est toujours de retrouver la respectabilité nobiliaire traditionnelle. Leontidas, dans *Axiane*, le sait bien :

#### Leontinas

[...] un Prince qui a perdu ses estats, qui n'est plus qu'un infame Pirate, qui erre incessamment par toutes les mers du monde [...]<sup>180</sup>.

Mithridate, également, s'empresse de revenir en triomphe : « toute la Mer est de vaisseaux couverte, / Et bientôt démentant le faux bruit de sa mort / Mithridate lui-même arrive dans le Port » (v. 328-330), « Mithridate arrive, / [...] pour le recevoir chacun court sur la rive » (v. 375-376). Axiane, elle, est finalement exaucée, puisqu'au dénouement, Leontidas libère toute le monde et redevient le généreux prince de Lesbos :

## Diophante [père d'Hermocrate] :

Il faut vous payer ma rançon, que nous employons cette puissante armée que i'avais amÉnée pour vous combattre, à reconquérir vôtre Estat : & il faut encor apres que ces courageux Pirates nous aurons aidé à vous remettre au Thrône, il faut, dis-je, qu'ils quittent une vie si criminelle, pour devenir vos Suiets, & vos Suiets innocents.

Leontidas

<sup>179</sup> Ibid., I, sc. 1, p. 37.

<sup>180</sup> Ibid., IV, sc. 2, p. 113.

Allons, Seigneur, allons tascher de recouvrer mon Estat, comme i'ay recouvré l'innocence, afin qu'en le donnant à ma fille, elle soit moins indigne de vostre alliance.

Hermocrate

Sa possession vaut plus qu'un Empire.

Diophante

Ouy, Seigneur, Hermocrate a raison, & ie suis bien assuré, que le Prince Archidame & moy, estimerions moins un Empire, que la vertu d'AXIANE.

Fin du cinquiesme et dernier Acte.

La noblesse retrouvée et la vertu de la belle sont donc finalement célébrées dans un *finale* correspondant exactement à l'éthique aristocrate si importante pour le goût du siècle.

478

La réalité de la flibuste n'a en fait que très peu à voir avec ses traitements littéraires, où le terme même de « flibustier » n'apparaît presque jamais : il s'efface au profit des expressions « corsaire » ou « pirate », sans doute plus évocatrices dans l'imaginaire littéraire de l'époque. Ce dernier est lui-même binaire. La littérature de cour développe en effet soit l'aspect répulsif du personnage, appelé alors « pirate », dans le sens de l'esthétique propre au roman baroque de grand divertissement, ou dans une optique plus cathartique à l'origine d'un discours édifiant visant à exalter l'éthique de la vaillance, de la vertu, du courage, la gloire et la bienveillance divine; soit elle subsume et anoblit la figure, nommée cette fois « corsaire », de manière à faire rentrer dans les rangs aristocratiques le discours déviant de la flibuste authentique. Si le corsaire a une telle fortune dans la fiction de la première moitié du siècle et tend à disparaître avec le classicisme, alors que dans la réalité, le phénomène de la piraterie s'amplifie au point que P. Villiers qualifie les années 1660-1670 d'« âge d'or de la flibuste », les raisons sont sans doute liées à l'histoire politique du siècle : autour de la Fronde, le corsaire incarne dans la littérature de fiction l'imaginaire de conquêtes, d'indépendance et de grands espaces dont rêvent les aristocrates nostalgiques de la Fronde<sup>181</sup>. L'idée d'être libre et seul maître de sa destinée fait rêver toute une société policée désireuse de grands exploits. Alors que le duel, par exemple, est une des traditions de la flibuste, autorisée et encouragée, et que les nobles

<sup>181</sup> Sur Polexandre, « roman de la pré-Fronde », voir Marlies Mueller, Les idées politiques dans le roman héroïque de 1630 à 1670, Lexington, Harvard Studies in Romance Languages, 1984. Sur Ibrahim et le type du héros frondeur, voir Jürgen Grimm, « Les idées politiques dans les romans de Mlle de Scudéry », dans Les Trois Scudéry, Paris, Klincksieck, 1993, p. 443-456.

subissent l'interdiction de Louis XIV à ce sujet<sup>182</sup>, les mœurs pirates incarnent une sorte d'idéal aristocrate. Rien de surprenant alors que le corsaire disparaisse de la littérature avec le renforcement du pouvoir monarchique de Louis XIV et avec les efforts de centralisation et de domestication de l'espace opérés par le roi. La trajectoire du corsaire dans la littérature connaît le phénomène défini par la fameuse « démolition du héros » analysée par L. Goldmann et P. Bénichou<sup>183</sup>. Le corsaire, figure littéraire plaisante et terrifiante, à la vertu potentiellement « cathartique », et à la portée hautement politique, est donc plus utilisé par la littérature de divertissement baroque que par la littérature morale classique. Le corsaire fascine plus qu'il n'édifie ses contemporains et qu'il ne les détourne de la tentation du péché à travers ses terribles aventures. La littérature classique se trouve alors d'autres modèles, moins lointains et moins exotiques. Le moraliste janséniste ne sort plus de sa chambre et cherche en lui-même les solutions. La catharsis classique, romanesque ou théâtrale, passe par une attention nouvelle portée à la psychologie des âmes et s'attache plus à l'anatomie du cœur humain qu'aux grands espaces. Le corsaire, inspirant la terreur et la pitié vis à vis de ses victimes ou de sa propre condition de marginal errant, fonctionne davantage dans la littérature baroque. Si à la toute fin du siècle, Fénelon juge encore pertinent de l'employer dans Les Aventures de Télémaque (1699), c'est surtout parce qu'il réactualise l'épopée homérique et donc les anciennes valeurs didactiques du motif corsaire. À l'ère classique, le pirate n'est généralement plus qu'un apparat festif servant uniquement la métaphore du rapt d'amour. Les Mille et une Nuits traduites par Galland (1704) ne l'exploitent plus que comme un élément dépaysant et précieux, plaisant avant tout pour ses aspects baroques. L'imaginaire littéraire de la piraterie au xvIIe siècle est donc intimement lié aux problématiques politiques du roman héroïque et représente une face mondaine, disciplinée, épurée, et sagement fantasmatique par rapport à la réalité de l'âge d'or de la flibuste, dont les répercussions seront plus déterminantes sur l'imaginaire mythique du Jolly Roger<sup>184</sup> au xvIII<sup>e</sup> siècle et

**<sup>182</sup>** Sur ce sujet, voir François Billacois, *Le Duel dans la société française des xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup> siècles, Essai de psychologie historique*, Paris, Éditions de l'EHSS, 1986.

**<sup>183</sup>** Paul Bénichou, *Morales du grand siècle*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des Idées », 1948, p. 128 *sq*.

<sup>184</sup> Il s'agit là du nom donné au drapeau pirate figurant sur fond noir un crâne surmonté de tibias croisés. Michel Le Bris explique que le mythe de la piraterie vient surtout des angloaméricains: Barbe-Noire, le capitaine Kidd, Bartholomew Roberts, etc. ont fixé les traits et le folklore du pirate, et non L'Ollonois ou Monbars. Pour lui, les écrivains français ne savaient déceler dans l'aventure pirate qu'un exotisme facile, une collection de clichés convenus et un décor (« Les Anges noirs de l'utopie », dans Daniel Defœ, Histoire générale des plus fameux pyrates: Les Chemins de Fortune, t. I, Paris, Phébus, 1990, p. 34-35). Mais c'est sans doute justement le propre du stéréotype de révéler davantage sur l'image mentale de celui qui le crée que d'ouvrir le regard à une autre réalité.

## V. 3. VOYAGE ET GALANTERIE, OU HERMÈS ET APHRODITE

Le lien entre l'amour et le voyage est une évidence dans les textes que nous étudions. Aphrodite, au xVII<sup>e</sup> siècle, est bien la sœur aînée d'Hermès. Afin d'aborder les stéréotypes de ce sujet « léger », païen et mondain, voire futile selon tous les doctes pourfendeurs du roman et les tenants de la moralité au théâtre, mais primordial pour cerner l'imaginaire galant de l'ailleurs au xVII<sup>e</sup> siècle, amusons-nous à imaginer le scénario d'une attirance incestueuse entre les deux divinités.

## Curiosité et galanterie : quand Hermès et Aphrodite se recherchent...

Nous avons vu que le moyen de plaire au lecteur le plus couramment employé par les voyageurs dans leurs relations consiste à narrer des anecdotes galantes. Tous utilisent ce procédé, et même Exquemelin, dans son *Histoire* de la flibuste, s'arrête un instant parmi tant d'événements terribles pour raconter comment se comporte Morgan lorsqu'il est amoureux. Après avoir « passé huit jours à exercer des cruautés inouïes en pillant les Espagnols », Morgan a le cœur touché par une femme à la « fierté espagnole », aux « cheveux du plus beau noir du monde », d'une « blancheur à éblouir », aux « yeux extrêmement vifs », dont « la taille, la gorge et l'embonpoint » attirent les regards. Elle transforme radicalement l'humeur du redoutable flibustier :

on s'aperçut de sa passion à ses habits qu'il prit plus propres et à son humeur qu'il rendit plus sociable. Il eut soin de séparer cette prisonnière des autres, et ordonna qu'elle ne manquât de rien : il mit des esclaves auprès d'elle pour la servir et donna la liberté à ses amies de converser avec elle, ce qui lui fit dire que les corsaires étaient aussi galants que les Espagnols ; et plusieurs femmes de sa suite, considérant les aventuriers, s'écriaient toutes surprises : « Hé, mon Dieu ! les pirates sont hommes comme les Espagnols » 185.

Mais devant les refus de la belle, Morgan tente à plusieurs reprises de lui faire violence, à la manière des héros violeurs de *L'Heptaméron* de Marguerite

<sup>185</sup> Exquemelin, Histoire des Aventuriers, op. cit., p. 261.

de Navarre<sup>186</sup>. L'Espagnole ne va pas jusqu'à se défigurer, mais comme elle menace d'attenter à sa vie, Morgan se résout finalement à la libérer.

Plus spécifiquement que le récit de voyage authentique, le genre du voyage galant a la particularité de faire des références libertines une de ses règles : même lorsque le voyageur adresse ses lettres de voyage à sa femme, comme c'est le cas de La Fontaine en Limousin, les références érotiques abondent. Elles peuvent directement concerner la destinataire :

J'emploie [...] les heures qui me sont les plus précieuses à vous faire des relations, moi qui suis enfant du sommeil et de la paresse. Qu'on me parle après cela des maris qui se sont sacrifiés pour leurs femmes! Je prétends les surpasser tous, et que vous ne sauriez vous acquitter envers moi, si vous ne me souhaitiez d'aussi bonnes nuits que j'en aurai de mauvaises avant que notre voyage soit achevé. À Richelieu, ce 3 septembre 1663 187.

ou encore plus généralement elles sont un clin d'œil complice au lectorat des Salons :

Du lieu où nous regardions ces statues, on voit à droite une fort longue pelouse, et ensuite quelques allées profondes, couvertes, agréables, et où je me plairais extrèmement à avoir une aventure amoureuse<sup>188</sup>.

Quel que soit son lecteur, La Fontaine souligne qu'il a bien conscience que sa relation intéresse moins par ses descriptions que par ses « galanteries » :

De l'humeur dont je vous connais, une galanterie sur ces matières vous plaira plus que tant d'observations savantes et curieuses <sup>189</sup>.

Malheureusement pour lui, Limoges se révèle finalement décevant sur ce plan-là :

Ce n'est pas un plaisant séjour :

J'y trouve aux mystères d'amour

Peu de savants, force profanes;

Peu de Philis, beaucoup de Jeannes 190.

Bien entendu le motif amoureux est traité ici sur le mode du divertissement comique, mais il correspond bien à l'imaginaire galant qui fait généralement

<sup>186</sup> Voir la 2<sup>e</sup> nouvelle, ou la 10ème nouvelle où Floride se déforme le visage à coup de pierre.

<sup>187</sup> Jean de La Fontaine, Relation d'un voyage en Limousin (1663), dans Œuvres complètes, éd. Pierre Clarac, Paris, Le Seuil, coll. « Intégrale », 1965, p. 23.

<sup>188</sup> Ibid., p. 29.

<sup>189</sup> Ibid., p. 25.

<sup>190</sup> Ibid., p. 33.

du voyage une quête des « mystères d'amour ». Regnard, lui, dans son *Voyage en Laponie*, après avoir expliqué la théorie du tendre Lapon et le succès des Lapones expérimentées et enceintes, élargit la réflexion en proposant quantité de sources de romans possibles :

Ils sont si friands de ces sortes de morceaux, que lorsqu'ils viennent quelquefois pendant l'hiver à la ville de Torno, et qu'ils trouvent une fille grosse, non seulement ils oublient leurs intérêts, en voulant la prendre sans bien, mais même, lorsqu'elle fait ses couches, ils l'achètent des parents autant que leurs facultés le leur peuvent permettre. Je connais bien des personnes, monsieur, qui seraient assez charitables pour faire ainsi la fortune de quantité de pauvres filles, et qui ne demanderaient pas mieux que de leur procurer, sans qu'il en coutât beaucoup de peine, des partis avantageux. Si cette mode pouvait venir en France, on ne verrait pas tant de filles demeurer si longtemps dans le célibat. Les pères de qui les bourses sont nouées d'un triple nœud n'en seraient pas si empêchés, et elles auraient toujours un moyen tout prêt de sortir de la captivité où elles sont. Mais je ne crois pas, monsieur, quoi que puissent faire les papas, qu'elle s'y introduise sitôt: on est trop infatué de ce mot d'honneur; on s'en est fait un fantôme qu'il est présentement trop malaisé de détruire 1911.

Regnard ne propose donc ni plus ni moins que le voyage en Laponie comme solution aux échecs amoureux, et relance les intrigues domestiques en leur donnant une ampleur exotique.

En Orient, Thévenot lorsqu'il définit le sérail dans le chapitre « Du Sérail du Grand Seigneur » de sa relation au Levant, met en relief une restriction sémantique très révélatrice :

Serraï, en turc, veut dire palais, et les Français par corruption disent sérail, le prenant, ce semble, seulement pour l'appartement où sont serrées les femmes ; comme s'ils voulaient dériver ce mot du français serrer, ou de l'italien serrar, qui veut dire fermer; mais ce mot est turc et signifie palais, et celui du Grand Seigneur est appelé Serraï par excellence<sup>192</sup>.

La « corruption » langagière révèle en fait tout l'imaginaire français projeté sur l'Orient, perçu comme le lieu par excellence des alcôves cruelles et érotiques à la fois, et des histoires secrètes galantes en général. La curiosité est surtout aguichée par tout ce qui se raconte sur les harems et les sérails royaux. Le Levant apparaît comme le pays de toutes les voluptés, où la violence et la sensualité règnent au sein de harems peuplés de sultanes passionnées et de despotes jaloux et cruels.

<sup>191</sup> Jean-François Regnard, Voyage en Laponie, op. cit., p. 114.

<sup>192</sup> Thévenot, Voyage du Levant, éd. Stéphane Yérasimos, Paris, Maspero, 1980, p. 57.

L'ailleurs flou des contrées lointaines participe en général des fantasmes suscités par l'amour. Le passage du *Journal* de Challe sur le Banian et sur sa proposition aux voyageurs, en plein dessert, de « faire ce qu'Adam fit d'Eve lorsqu'il planta le genre humain » avec « huit filles fort blanches, belles & bien faites, couvertes de pagnes fort légères » <sup>193</sup>, est assez détaillé pour rendre vivantes leurs danses du ventre. Challe, lui, même s'il reste discret sur ses amours exotiques avec la « petite brunette toute jeune » dont il est « tellement content » qu'il lui rend visite tous les jours à Pondichéry <sup>194</sup>, en dit suffisamment pour susciter l'intérêt des lecteurs. Il est plus loquace quand il s'agit des femmes en général, et surtout des « Nymphes de la Martinique » :

L'autre cause à laquelle j'impute ces morts précipitées [des matelots] est l'excès où s'abandonnent, avec les nymphes des îles, des gens qui n'ont point vu de femmes depuis longtemps. Les trois quarts de celles d'ici se ressentent toujours de la sève de la Mère Ève, qui les y a conduites par autorité de justice, ou qui y a mené leurs mères, des inclinations desquelles elles ont hérité : *virtus innata parentum*; c'est-à-dire qu'elles sont chaudes & amoureuses comme des chattes, & recherchent, quoique sourdement, des gens en rut, ou qui doivent y être par une longue abstinence, & encore plus volontiers lorsqu'ils ont de quoi payer leurs plaisirs mutuels. Ce sont pour ces femmes des nuits de noces 195.

La narration des aventures de Fanchon, préfigurant celles de Manon Lescaut, propose en fait ici une définition de l'héroïne romanesque comme voyageuse :

Les bêtes ne sont pas ordinairement sujettes aux aventures : leur étoile les retirent dans la petite sphère de son activité; & l'expérience montre qu'il n'y a que les gens d'esprit exposés aux caprices de la Fortune. Fanchon en a, & du mieux tourné, pour faire figure dans le pays romanesque 196.

À l'opposé de ces figures d'exception, les héroïnes galantes croisées par les voyageurs, il y a la quantité de « furies d'Enfer » aux « tétasses noires », qui savent aussi entretenir les fantasmes. L'Africaine délurée est un véritable stéréotype dans les relations authentiques comme celles de Chenu de Laujardière, de Moüette, ou de Challe. Elles sont toujours « de complexion amoureuse et fort peu chastes »... Challe les décrit ainsi :

<sup>193</sup> Robert Challe, Journal d'un voyage fait aux Indes orientales, op. cit., t. II, p. 127.

<sup>194</sup> Ibid., t. II, p. 128.

<sup>195</sup> Ibid., t. II, p. 254.

<sup>196</sup> Ibid., t. II, p. 241.

des femmes nègres ou noires comme beaux diables. Ovide en avait vu de pareilles, qui lui ont donné l'idée des furies d'Enfer. Quand leurs tourments ne seraient pas cruels, leur seul aspect offre un supplice 197.

## ou, pire:

quoique, généralement parlant, elles soient toutes bien faites & appétissantes, il s'en trouve quantité qui sont de véritables remèdes d'amour, & avec lesquelles qui que ce soit ne voudrait entrer en commerce, à moins que le diable ne fût le maquereau de l'aventure. Telles sont celles qui ont eu des enfants, & surtout les vieilles, dont les tétasses noires & ridées, n'étant point soutenues, ont tout l'air de deux vieilles besaces de capucin vides & renversées 198.

Leur correspondant masculin : des diables aux proportions monstrueuses, ou à la laideur repoussante, comme le suggère encore Challe...

Nous avons aussi deux Lascaris, ou esclaves noirs, qui sont affreux 199.

La littérature de fiction met précisément en scène cet intérêt suscité par les aventures galantes du voyageur. Ainsi, dans *Le Mary sans femme* de Montfleury, lorsque Célime s'intéresse aux héros qui ont été enlevés par des corsaires et sont en Afrique contre leur volonté, ses questions concernent surtout les mœurs galantes européennes :

#### Celime

Approchez. Venez-vous, suivant mes volontez, Sur les Européens me donner des clartez, De ces Peuples heureux révérez dans l'Afrique, Dont on ne sçait que trop la valeur héroïque? Allez-vous me chanter par des tons animez Les diverses façons d'aimer & d'être aimez 200?

La curiosité est donc surtout galante. Certes, elle est moins crue que cette princesse africaine désireuse de « taster » les seins de la Portugaise pour vérifier s'ils sont plus fermes et plus aptes à l'amour, dans *Les Portugais infortunés* de Chrétien des Croix. Mais la *libido sciendi* semble tout de même bien proche d'une *libido amandi*, voire d'une *libido* tout court...

**<sup>197</sup>** *Ibid.*, t. l, p. 133.

<sup>198</sup> Ibid., t. I, p. 137.

<sup>199</sup> Ibid., t. I, p. 280.

<sup>200</sup> Antoine Jacob de Montfleury, Le Mary sans femme, éd. Forman, Exeter, University of Exeter, 1985, v. 199 sq.

Les Conversations morales de M<sup>lle</sup> de Scudéry tournent aussi, à l'occasion, autour du sujet du voyage <sup>201</sup>: deux interlocutrices s'opposent car l'une désire entendre les récits de voyage avec le plus de détails possible et l'autre déteste ces « grands faiseurs de voyages » et « ces grands conteurs de prodiges ». Cette dernière est plus intéressée par l'analyse des sentiments et préfère ce que les personnages disent et pensent plutôt que ce qu'ils voient. Mais lorsque dans « De parler trop ou trop peu et comment il faut parler », Amilcar mentionne qu'« un grand Parleur » l'importune avec le récit de ses voyages en mer, on se rend vite compte que le principal attrait que le bavard trouve à ses propres expériences est galant : ce dernier raconte en détail « une assez plaisante aventure » de maîtresse, de rival et de nouvelles galanteries, avant d'aborder le sujet qu'il s'était originellement fixé, à savoir la tempête. Amilcar l'interrompt pour remarquer :

« [...] quand vous m'avez interrompu, je pensais que c'était pour me representer quelque tempête qui ressemblât à celle que vous voulez que je vous décrive, et cependant, après vous être embarqué, je vous revois à terre engagé à faire l'amour. Donnez-vous patience, me dit-il, nous n'y sommes pas encore ». Et en effet, j'en eus grand besoin; car par cette prodigieuse envie qu'il avait de parler toujours, et de ne laisser parler personne, il me conta tout ce qui lui était arrivé de plus particulier dans sa nouvelle amour; il me fit voir des lettres de sa maîtresse, il me récita des chansons; il se rembarqua encore une fois ; et fit un voyage sans tempête, devant que de venir à me dire celui où en effet il avait pensé périr<sup>202</sup>.

Que ce soit donc la curiosité des auditeurs, ou bien le propre plaisir du narrateur qui soit galant, le récit mondain du voyage passe au XVII<sup>e</sup> siècle essentiellement par des relations d'aventures amoureuses. C'est une nouveauté par rapport aux récits de voyages faits par les héros des épopées ou des romans antiques, qui trouvaient leur plaisir à raconter et à écouter les pérégrinations non dans la galanterie mais dans les exploits fabuleux et étranges accomplis. Tout se passe donc comme si le voyage valait surtout comme quête, non des mystères de la vie, mais des mystères de l'amour. Le roman précieux radicalise ce phénomène en ne s'occupant que des aventures amoureuses des voyageurs, qui ne sont plus que des amants en quête de l'aimé(e).

<sup>201</sup> Madeleine de Scudéry, Conversations, « De la tyrannie de l'usage », Paris, Barbin, 1686, t. I.
202 Madeleine de Scudéry, De « l'air galant » et autres conversations, 1653-1684 : pour une étude de l'archive galante, éd. Delphine Denis, Paris, Champion, 1998, p. 91-92.

Les auteurs de récits d'aventures, de « chastes destinées », de « légitimes amours » veulent conserver le merveilleux des pays de légende ou de l'Olympe, tout en insistant sur la véracité de leurs écrits :

Chez tous, le procédé est le même : autour d'une fiction sentimentale, élémentaire et banale (inébranlable fidélité de deux amants que n'altèrent ni les obstacles ni les séparations), ils groupent régulièrement deux sortes d'épisodes : des voyages et des combats<sup>203</sup>.

S. Kevorkian a déjà étudié le Thème de l'amour dans l'œuvre romanesque de Gomberville<sup>204</sup>, nous n'y revenons donc pas. Ce qui intéresse les romanciers, ce n'est pas le dépaysement en tant que tel, mais l'imprévu qu'il suscite, et surtout la naissance de l'amour dans ces circonstances particulières.

La structure de l'intrigue compliquée, proliférant en aventures et faisant la part belle au voyage, est en effet essentiellement motivée thématiquement soit par la mise en scène de l'amour, soit par celle du destin, soit par les deux à la fois.

Si le voyage ouvre la plupart des romans, c'est qu'il est en fait le prétexte à un récit d'amours tumultueuses propres à bâtir toute histoire. Car le lien entre l'amour et le voyage est bien une évidence. La galanterie exotique naît avec les romans baroques. Ce n'est certes pas encore la généralisation de la figure du « Turc généreux et aimable » de la seconde moitié du siècle, l'amour du tyran pour l'héroïne est toujours source de malheurs pour le couple d'amants. En cela, le roman baroque reste fidèle au roman grec. Ainsi, par exemple, l'héroïne d'Héliodore, Chariclée, doit-elle toujours repousser les brigands et les rois qui la retiennent prisonnière avec l'intention de l'épouser :

Je pris avec moi Théagène et nous allâmes trouver Chariclée, qui était en larmes. « Ma fille, lui dis-je, c'est toujours la même situation; elle ne t'est pas nouvelle ; [...] Trachinos veut profiter du sacrifice pour célébrer votre banquet de mariage, à lui et à toi [...] » <sup>205</sup>.

Angélique répond fermement à ce genre de proposition, comme toutes les grandes héroïnes :

<sup>203</sup> Gustave Reynier, Le roman sentimental avant l'Astrée, Paris, 1908, p. 182. Voir aussi Nicole Aronson, « Voyage et roman héroïque », Seventeenth Century French Studies, nº 7, 1985, p. 99.

<sup>204</sup> Séro Kevorkian, Le Thème de l'amour dans l'œuvre romanesque de Gomberville, Paris, Klincksieck, 1972.

<sup>205</sup> Héliodore, Les Éthiopiques, op. cit., p. 651.

le suis resolüe a la mort, plustost que de survivre a ma chasteté, & ceste pensée vivra toujours avec moy que d'avoir conservé au milieu de la mer & des dangers les plus apparens, le plus pretieux gage que iamais i'eus de la nature<sup>206</sup>.

Cette topique de l'héroïne enlevée pendant ses voyages a suscité de la part de Pierre Bayle une « Réflexion sur les enlèvements des Héroïnes de Roman » :

Le fort extraordinaire des enlèvements est qu'une fille y change de condition [de vierge elle devient femme], soit qu'elle l'avoue soit qu'elle le desavoue : plus elle est belle, plus il est croiable qu'elle subit cette loi ; nos faiseurs de Romans n'ont pas pris garde à cela (E), ou bien ils ont mieux aimé le fracas des Aventures, que le vraisemblable.

(E) Il est certain que Mr. ou Madl. de Scudéry, & les autres faiseurs de Roman leurs contemporains, ont choqué fortement la vraisemblance, quand ils ont fait enlever leur Héroïnes, sans vouloir qu'on crût qu'elles accordassent de gré ou de force aucune faveur à leurs amans. [...] Quoi qu'il en soit, cette espece d'enlèvement est presque toûjours suivi du mariage, parce que si les parents ne consentoient pas aux noces, ils se verroient chargez d'une fille deshonorée selon l'opinion de tout le monde, & qui ne trouveroit de mari qu'au cas que quelqu'un se voulût bien contenter des restes d'un autre. [...] Cyrus y murmure de ce qu'on ne lui avoit point donné *une Héroïne à qui l'ont ne pût faire aucuns reproches* [...]. Apollon eut égard à cette plainte, & prononça cet Arrêt : « Déclarons que nous ne reconnoissons point pour Heros tous ceux qui seront cocus, ny pour Heroïnes toutes les femmes qui auront esté enlevées plus d'une fois ». [*Parnasse réformé*, pag. 165. Edit. de Hollande.] <sup>207</sup>.

Les Héros, eux, par contre ne sont pas soumis à cette règle de virginité... Longus l'avait bien compris, puisqu'il permettait déjà à Daphnis de s'initier à l'amour par l'intermédiaire de sa voisine Lycénion, afin qu'il ne soit plus aussi « ignorant qu'un bouc en matière d'amour » et qu'il sache satisfaire sa compagne au moment opportun<sup>208</sup>.

Boileau, dans son *Dialogue des héros de romans* ironise à propos des enlèvements dans *Le Grand Cyrus* et cherche à ridiculiser ce type de roman<sup>209</sup> Ces mises en

<sup>206</sup> Abraham Ravaud, dit de Rémy, Les Amours d'Angélique, Paris, A. de Sommaville, 1627, p. 68.

<sup>207</sup> Pierre Bayle, *Dictionnaire Historique et Critique*, Amsterdam, Leyde, La Haye, Utrecht, 5° éd., 1740, article « Helene », vol. 11, p. 702.

**<sup>208</sup>** Longus, *Daphnis et Chloé*, dans *Romans grecs et latins*, éd. Pierre Grimal, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1958, p. 838-840.

<sup>209</sup> Voir Laurence Plazenet, L'Ébahissement et la Délectation, op. cit., p. 352 et 388.

garde de Bayle et de Boileau ne concernent que les enlèvements des héroïnes par leur amant, on peut imaginer quel degré elles peuvent atteindre quand les héroïnes sont enlevées par des pirates ou des tyrans étrangers. Achille Tatius traitait déjà ce sujet dans son livre VIII des *Aventures de Leucippé et de Clitophon*. Leucippé doit passer l'épreuve de sa virginité conservée intacte malgré ses voyages aventureux. Mélitté aussi doit prouver qu'elle n'a pas eu d'autres rapports que verbaux avec Clitophon pendant tout le temps de son voyage<sup>210</sup>. Montfleury dans *Le Mary sans femme* souligne bien ce que doit craindre toute héroïne enlevée :

Brusquin

[...] chez un Turc la belle est à discrétion,

Que ce sont gens amis de la conclusion,

Contre qui, sans miracle, une Belle captive

Soûtient mal-aisément six mois de négative<sup>211</sup>.

Les Ottomans ont en effet une très mauvaise réputation dans tous les romans décrivant des enlèvements, nous l'avons vu. La question est donc : est-ce le voyage qui se greffe sur l'histoire d'amour alors en vogue depuis et pour longtemps ou y a-t-il un lien inhérent ?

Une fois posé que le voyage n'est traité de façon romanesque que si des événements viennent le contrecarrer, le voyage est donc une épreuve imposée aux héros, épreuve de courage, de constance, et de confrontation à l'« estranger », le but étant de garder son intégrité morale et physique confrontée à une altérité<sup>212</sup>. La mer est l'instrument du change baroque et le voyage, instrument du destin, permet de le réaliser<sup>213</sup>. Les Fortunes d'Alminte, Les Traversez hasards de Clidion et Armirie: autant de titres qui posent le destin comme synonyme du voyage...

Hermès est traditionnellement le Dieu des voyageurs, mais il n'est qu'un serviteur, un Dieu ayant moins de pouvoir que les Dieux des éléments. Il est ainsi tributaire d'Éole et de Neptune, comme les voyageurs ballottés par les hasards de leurs volontés. Hasard et Divinité sont en effet à l'origine de la plupart des mésaventures de ces voyageurs, et, le voyage n'étant romanesque que s'il est contrecarré, nous l'avons vu, il est évident qu'il est perpétuellement dépendant du *Fatum* antique <sup>214</sup>. Il est en fait la proie des Dieux. Neptune est à

<sup>210</sup> Achille Tatius, Les Aventures de Leucippé et Clitophon, dans Romans grecs et latins, op. cit., p. 1016-1018.

<sup>211</sup> Montfleury, Le Mary sans femme, op. cit., v. 363 sq.

<sup>212</sup> Georges Molinié, Du roman grec au roman baroque, op. cit., p. 366.

<sup>213</sup> Ibid., p. 367.

<sup>214</sup> Ibid., p. 367-368.

la source des maux d'Ulysse, tandis qu'il est l'instrument du bonheur des deux amants Pistion et Fortunie dans le roman de Du Périer :

Fortunie. Neptune, qui commande aux ondes, si ce Prince s'en retourne, favorise son voyage : que si trop obstiné il suyt sa première route, rends les si impetueuses, que roulant parmi tes flots pleins d'écume & de bruit, son armee soit desarmée de courage & d'estoille, & que le gouvernail inutile parmy ces effrayables tempestes, n'aye d'autre guide que le desespoir de la mort : anime tellement son courrroux [sic], que l'apprehension du péril serve de penitence à sa faute : & lors, Dieu tres puissant & divin, excerçant ta iustice sur un trop impitoyable tyran, tu assisteras mon innocence, & rendras ta gloire par ce charitable office immortelle <sup>215</sup>.

Dans *L'Odyssée*, Athéna aide Ulysse contre Neptune, ici Vénus joue le rôle d'Athéna pour aider ses protégés, mais cette fois-ci en priant à son tour Neptune de leur être favorable :

Neptune, si les deïtez se doivent quelque respect & faveur, ie te supplie de me venger de ce mortel, qui temerairement entreprend avec une grosse armee d'oster d'entre mes bras une Princesse refugiee que ie chery à l'esgal de moy-mesme. Dieu tout charitable & [di]vin, ne permets pas que cest afront soit faict à une Deesse qui, oubliant en son affliction sa divinité se prosterne à tes pieds : change ces plaines de calme en montagnes d'escume, afin de rompre son orgueil & ses nefs : & toy Pluton, ouvre tes enfers, afin de recevoir & punir ces ames criminelles <sup>216</sup>.

Comme dans *L'Odyssée*, cette « ingérence » des Dieux dans les affaires terrestres va donner lieu à un Congrès des Dieux et à des débats contradictoires.

Mais Iupiter arrestant ces impitoyables tempestes, assemble tous les Dieux, afin de finir ce desordre, que la cholere de Venus avoit nouvellement esveillé, & apres un somptueux festin qu'il leur fit, il parla de ceste sorte.

Deitez sainctes, qui sans passion regardez les actions des mortels, iugez ie vous prie, quel doit estre l'evenement de ceste guerre, afin que suyvant vostre conseil ie m'y gouverne si iustement, que les uns ny les autres n'ayent aucun subiet de se plaindre.

<sup>215</sup> Antoine Du Périer, *Les Amours de Pistion*, Paris, Th. de la Ruelle, 1601, p. 131.

<sup>216</sup> Ibid., p. 136-137.

Iuno & Minerve animees contre Venus, par la honteuse memoire du Iugement que Paris avoit faict de leurs meprisees beautez, parlerent les premieres de ceste sorte. [...]<sup>217</sup>.

Après de nombreuses remises en cause, l'assemblée divine met finalement fin, comme dans *L'Odyssée*, aux tribulations des héros. Rien n'émeut en effet plus que les naufrages tragiques des amants. Jean-Pierre Camus, dans *Les Spectacles d'horreur*, intitule son spectacle XXII « Le Naufrage amoureux » et représente un couple de jeunes amoureux lyonnais qui se noie dans la Saône à cause du naufrage de leur bateau.

Il s'embarque donc avec elle, helas pour voir comme une autre Phaëton tomber son Soleil dans un fleuve! Il entre dans ce funeste bateau avecque sa chere maistresse [...] il tente de la repêcher et] au lieu de la sauver elle le tira avec elle dans le fond de l'eau, & se noyerent ainsi ensemble. [...] Et les deux amans furent trouvez bien loing embrassez d'une façon si pitoyable que cela fit fondre le cœur à ceux qui les virent, & le recit de ce pitoyable Spectacle tira des larmes de beaucoup d'yeux. Tel fut le naufrage amoureux de ces ieunes creatures <sup>218</sup>.

Quand les mûriers de Pyrame et Thisbé se muent en écume des flots, les lectrices pleurent avec les personnages... Dans *Almahide ou l'esclave reine*,  $M^{lle}$  de Scudéry fait « mourir de compassion » le narrateur en opposant une Bête pirate à la Belle héroïne aux prises avec des « monstres de la mer » :

march[ant] sur le Tillac, la petite et belle Almahide; qui, sans s'étonner des mines affreuses et fières de ces avares et cruels Pirates, se joüoit quelquefois à leurs Cordages et à leurs Armes, qu'elle essayoit de leur oster de la main, mais avec tant de grâce, et d'un air si galant, et si plein de charmes ; qu'il n'y avoit que ces cœurs stupides et brutaux que la mer et les crimes endurcissent, qui pûssent n'en estre point touchez <sup>219</sup>.

C'est évidemment le héros marin, quand il survit, qui sera le premier touché avec les lectrices. Zelmis, le héros de *La Provençale* de Regnard, peut être le parfait parangon du héros amoureux voyageur. Le récit enchâssé narrant son aventure débute *in medias res*:

<sup>217</sup> Ibid., p. 137-138.

<sup>218</sup> Jean-Pierre Camus, Les Spectacles d'horreur où se descouvrent plusieurs tragiques effets de nostre siecle, Paris, André Soubron, 1630, éd. René Godenne, Genève, Slatkine Reprints, 1973, p. 493-497.

<sup>219</sup> Madeleine de Scudéry, *Almahide ou l'esclave reine*, Paris, A. Courbé, 1660, t. VI, livre I, p. 258-259.

Zelmis, revenant d'Italie, s'embarqua un soir assez tard sur un bâtiment anglais qui passait de Gênes à Marseille. Le vaisseau commençait à faire route, et Zelmis, triste et rêveur, la tête appuyée de son bras, regardait fixement la mer, qui ne lui avait jamais paru si agréable : elle n'était point dans ce calme ennuyeux qui ne la distingue pas même des étangs les plus tranquilles ; elle n'était pas aussi dans cette fureur qui la fait redouter ; mais on la voyait dans l'état que tout le monde la souhaite, lorsqu'un vent modéré l'agite, et comme elle était quand elle forma la mère des Amours.

Il s'abandonnait aux rêveries qu'inspirent ces vagues légères qui, venant à se briser contre le vaisseau, y laissent, pour marque de leur fierté, cette écume dont on le voit environné. Il songeait à l'aimable Elvire, qu'il aimait infiniment, et qu'il quittait peut-être pour jamais. Ne pouvais-je, disait-il en se plaignant, trouver dans ma patrie, si pleine de belles personnes, un objet qui pût m'arrêter ? Fallait-il passer les mers pour aimer, et me faire si loin un engagement auquel il faut renoncer sitôt <sup>220</sup> ?

Contrairement à ce que semblent indiquer ces dernières lignes, la belle Elvire est bien française, et son « je ne sais quoi » charmant est essentiellement dû à son accent provençal et aux « Grâces et aux Ris » qui auréolent son visage lorsqu'elle apparaît peu de temps après sur le même vaisseau du héros mélancolique. Les deux héros sont donc français, mais se sont rencontrés en Italie: cristallisation à Bologne<sup>221</sup>, déclaration à Rome<sup>222</sup>... Stendhaliens avant l'heure, préfigurations du traité *De l'Amour* et de l'amour-passion à l'italienne, les héros ancrent leur amour dans le voyage et ont besoin d'un vaisseau pour se retrouver... En fait, cette ouverture du récit de l'histoire de Zelmis, en le présentant ainsi par une prolepse, met en relief son statut d'homo viator amoris et montre bien le lien foncièrement romanesque qui existe entre le voyage et l'amour<sup>223</sup>. Il n'est d'ailleurs pas du tout anodin que Regnard ait choisi le genre du roman pour narrer ses aventures amoureuses en Italie, en Turquie et à Alger, et ait adopté le genre du récit de voyage authentique pour son périple en Laponie, d'où l'amour est tristement absent et dont la cause du départ est précisément le dépit amoureux... De plus, cette bipartition d'une histoire continue en deux

<sup>220</sup> Jean-François Regnard, La Provençale, Paris, 10/18, coll. « Odyssées », 1963, p. 20-21.

<sup>221</sup> Ibid., p. 22-23.

<sup>222</sup> Ibid., p. 30.

<sup>223</sup> Dans La Provençale, cette prolepse ne sera annulée par le retour au récit linéaire qu'à la p. 35. Le texte reprend alors les principaux motifs du voyage et de l'amour : « Tandis que Zelmis reprenait ses forces, Elvire, ayant terminé heureusement ses affaires à Rome, revenait en France ; et la fortune la conduisit à Gênes dans le même temps que Zelmis y arriva. Ils s'embarquèrent, comme j'ai dit, sur ce vaisseau anglais ; et ce fut là que Zelmis reconnut l'aimable Provençale dont il se croyait bien éloigné ».

genres distincts semble pourtant acrobatique. À la fin du récit de l'aventure de Zelmis, Cléomède, le narrateur, dit à ses galantes auditrices, à propos du voyage en Laponie de Zelmis :

Ce voyage, mesdames, est si curieux et si plein de nouveautés, que, si je n'appréhendais de vous ennuyer, je vous en ferais au moins une légère description; mais il vaut mieux réserver cela pour une autre fois, et vous dire seulement ce qui suffit pour savoir la suite de toute l'aventure<sup>224</sup>.

L'aventure amoureuse compte plus que le voyage réaliste, et les descriptions, dans le roman, sont conçues comme des digressions. Ne pas laisser le soin à Cléomède, le narrateur fictif, de faire le récit du voyage en Laponie de son double fictif qu'est Zelmis, permet aussi à Regnard de ne pas jouer trop longtemps avec l'ambiguïté de l'omniscience de ce même narrateur et de raconter sur le mode de la vérité son voyage, qui n'est plus « parasité » par l'amour et peut donc moins facilement être romancé.

Les héroïnes, mêmes si elles sont d'origine exotique, sont toutes « occidentalisées ». L'imaginaire mondain opère en fait une transposition du goût français sur les personnages étrangers. Les Turcs et les « Nègres » sont les tyrans types, les femmes Maures ont des délicatesses « à la française ». M. Bertaud a étudié les personnages de *Polexandre* dans cette optique <sup>225</sup>. Les Africains de haut rang s'expriment alors avec les mots des Français les plus courtois. Le roi du Bénin déclare à son épouse en lui présentant leur sauveur :

Ma mie, [...] il faut que vous [...] rendiez grâces à cet invincible Chevalier 226.

L'amour est « typé », il n'y a pas de différence dans son expression entre les mœurs exotiques et le ton de la Cour de France. Les entretiens galants de Zelmatide et d'Izatide sont imprégnés de références platoniciennes <sup>227</sup>. La « galanterie romanesque » des Turcs de convention, selon la formule de Voltaire, peuple l'ailleurs de princes et de princesses exotiques comme dans *Polexandre*, ou de princes amoureux comme Baba-Hassan dans *La Provençale*. Le « je ne sais quoi » exotique a un charme puissant, ainsi que le note Élise dans *Le Prince Corsaire* de Scarron. Elle explique qu'elle aurait pu être jalouse des rencontres faites au gré des flots par son tendre Corsaire Alcandre déguisé en Orosmane:

<sup>224</sup> Ibid., p. 80.

<sup>225</sup> Madeleine Bertaud, L' « Astrée » et « Polexandre » : du roman pastoral au roman héroïque, Genève, Droz, 1986, p. 181.

<sup>226</sup> Gomberville, Polexandre, op. cit., III, p. 694-695.

**<sup>227</sup>** *Ibid.*, IV, p. 458-459.

Car les beautez d'Asie ont des charmes puissans, Et ie sçay qu'on oublie aisément les absens. Oüy, Prince ingrat, pendant que tu fus en Asie, Ie n'eus iamais pour toy la moindre ialousie<sup>228</sup>;

La beauté exotique assume en fait rarement sa « différence », ainsi que le montre l'héroïne d'*Osman* de Tristan :

Ie suis avec raison digne de son mépris :
La Fille du Mouphti n'est pas d'une naissance,
Qu'il pût tant honorer avecque bien-séance ;
Il luy faut un objet qu'avecque plus de soin,
Quelqu'un de ses Bassas fasse venir de loin.
Quelque beauté Latine ou quelqu'autre captive,
Que l'on aura tiré des mains de quelque Iuifve
Et que l'on aura veüe en plus d'une autre Cour,
Sera plus à propos l'objet de son Amour<sup>229</sup>.

Certes, la beauté exotique n'est généralement pas appréciée pour son originalité, elle est d'abord toujours déconsidérée, comme c'est le cas de Psyché devenue « Vénus noire » et que Cupidon doit bien observer avant de remarquer enfin la finesse de ses traits :

de se montrer ainsi noire et défigurée à celuy dont elle vouloit regagner le cœur il n'y avoit pas d'apparence. Cependant l'Amour s'estoit approché de la caverne, et repensant à l'esbène de cette personne qu'il avoit veuë, il croyoit s'estre trompé, et se vouloit quelque mal d'avoir pris une Éthiopienne pour son épouse<sup>230</sup>.

Les Vénus noires pâtissent sans doute des réputations de « tétasses » et de débauches que leur ont bâties les Chenu de Laujardière, Mouette, Leguat, Du Chastelet des Boys et autres voyageurs. Même l'Andromède de Corneille, pourtant de père et de mère éthiopiens, est blanche, comme Chariclée dans les Éthiopiques.

La fin heureuse de tous les romans sonne comme la fin des voyages. À la fin de *Polexandre*, la quête amoureuse et la carrière héroïque du héros se confondent : Polexandre parvient à s'embarquer sur le vaisseau de Lyncée et sauve le navire royal d'un bâtiment espagnol qui l'a attaqué. Sa vaillance permet à la fois

<sup>228</sup> Paul Scarron, Le Prince Corsaire, Paris, G. de Luyne, 1663, IV, sc. 6.

<sup>229</sup> Tristan L'Hermite, Osman, Paris, Guillaume de Luynes, 1654, v. 468 sq.

<sup>230</sup> Jean de La Fontaine, *Les Amours de Psyché*, éd. Michel Jeanneret, Paris, Le livre de Poche, 1991, p. 210.

d'éviter la défaite et de parvenir enfin à l'île merveilleuse. C'est par cette double perfection que le héros mérite enfin l'amour d'Alcidiane. G. Ernst a analysé le dénouement de *Polexandre* en montrant comment les pas du héros allant vers Alcidiane « sont comme les pas de danse du ballet : en même temps qu'ils ouvrent l'espace de la rêverie, ils en tracent la limite et annoncent la fin de l'île » : « ce roman qui a commencé en haute mer s'achève comme nombre de comédies par une scène d'intérieur où règne le bonheur d'un couple uni » <sup>231</sup>.

Dans sa *Bibliothèque françoise*, Sorel explique le succès des romans héroïques en écrivant que

les effets de l'amour [y] sont agréablement mélez à ceux de la valeur, avec tant d'exemples conformes à la galanterie de nostre Siecle, & de si charmantes conversations, qu'il n'y gueres de Lecteurs qui n'en soient touchez<sup>232</sup>.

Il donne pour meilleur exemple la « Carte de l'Amitié tendre » de *Clélie*. Or en effet, quoi de plus révélateur que ces voyages vers les pays d'Amour, étudiés avec le genre de la cartographie allégorique : carte du royaume des Précieuses, carte du royaume de Tendre, Description du royaume de Coquetterie, etc. ? *L'homo viator*, dans l'imaginaire de l'époque est avant tout un *homo viator* galant. De la « Carte de Tendre » aux « Voyages de l'île d'Amour » de l'abbé Tallemant, le modèle scudérien fait recette<sup>233</sup>. F. Moureau a analysé à quoi correspond ce refuge dans une mythification qui substitue une réalité imaginaire galante au vrai monde :

L'Île d'Amour est un laboratoire social et la tentative de reconstruction d'un *autre* réel. Le monde *vrai* se substitue à l'univers de l'apparence dont traitent tous les moralistes de l'Âge classique. La retraite, le départ, la fuite symbolisent nettement ce refus. [...] La symbolique du voyage initiatique et du libertinage se superpose à la réalité des lieux pour former un précipité encore instable [...]. Petit à petit, ce monde de la réalité travestie va céder la place à une pure création de l'imaginaire symbolique <sup>234</sup>.

F. Moureau parle donc « d'illusion d'optique » à propos de la constitution de ces mythes galants. Il développe l'exemple très révélateur du roman de François Brice, *Granicus ou l'île galante, nouvelle historique* (1698), débutant par un éloge à l'impérialisme heureux de la « galanterie française » et dont les significations doivent être liées à celles du ballet de Campra et La Motte,

<sup>231</sup> Gilles Ernst, «L'île baroque: pour quelles métamorphoses? », dans L'Insularité. Thématique et représentations, op. cit., p. 87.

<sup>232</sup> Charles Sorel, La Bibliothèque françoise (1664), Genève, Slatkine Reprints, 1970, p. 56.

<sup>233</sup> Voir sur ce sujet François Moureau, « L'Île d'Amour à l'Âge classique », dans L'Insularité. Thématique et représentations, op. cit., p. 66-77.

**<sup>234</sup>** *Ibid.*, p. 73.

*L'Europe galante*, comme nous allons le voir avec l'étude du rôle de l'opéra dans la liaison entretenue par Hermès et Aphrodite.

# L'apothéose théâtrale des noces d'Hermès et Aphrodite

Le rôle de l'héroïne est toujours, au théâtre comme dans les romans, de servir à la fois de récompense et de mesure de valeur au chevalier prêt à errer pour prouver son héroïsme. « Belle » Alphrède, « Belle Esclave », « beauté d'élite » <sup>235</sup> en général, c'est elle qui *fait* le héros marin. L'héroïne est donc celle qui suscite le voyage et fait du héros un voyageur. Acoubar craint ainsi Fortunie :

Et tu n'ose poltron relever les combats. Que dira Fortunie ? helas, que dira elle ? Que tu n'ose aborder une terre nouvelle<sup>236</sup> ?

Alphonse, lui, soupire:

Que Clarice auiourd'huy ne parte point sans moy, Que ie sois du voyage, & soupire avec elle [...]<sup>237</sup>.

N. Hepp a montré les transformations que les auteurs du xVII<sup>e</sup> siècle opèrent sur les personnages odysséens :

Racine a pensé qu'on ne pouvait mettre sur la scène des personnages homériques qu'à condition de les transformer selon la logique et la noblesse, et de les enrichir de vibrations amoureuses <sup>238</sup>.

Et si Racine a su en tirer la quintessence psychologique et tragique, il ne fait que suivre la mouvance générale en la sublimant. N. Hepp a montré qu'après 1640, l'*Odyssée* cesse d'alimenter l'imagination baroque<sup>239</sup>. Les auteurs accordent à l'amour une place plus considérable que les exploits homériques, car « le public, on le sent bien, n'est censé s'intéresser qu'à cela »<sup>240</sup>. L'amour est alors le sentiment ornemental le plus utilisé et on recourt à Ovide en même temps qu'à Homère. « Ulysse ne peut plus [...] raconter tout au long ses aventures, [...] obligé qu'il est, comme tous les autres héros de théâtre, de ne connaître au monde que son honneur et son amour »<sup>241</sup>.

<sup>235</sup> De l'Estoile, La Belle Esclave, Paris, Pierre Moreau, 1643, I, sc. 3.

<sup>236</sup> Jacques Du Hamel, *Acoubar ou la Loyauté trahie, Tragédie tirée des Amours de Pistion & Fortunie, en leur voyage de Canada*, Rouen, Raphaël du Petit Val, 1603, p. 12.

<sup>237</sup> De l'Estoile, La Belle esclave, op. cit., II, sc. 6.

<sup>238</sup> Noémi Hepp, Homère en France au xvil<sup>e</sup> siècle, Paris, Klincksieck, 1968, p. 511.

<sup>239</sup> Ibid., p. 507.

<sup>240</sup> Ibid., p. 507.

<sup>241</sup> Ibid., p. 512.

la fuite d'Énée et le désespoir de Didon en insistant sur l'idée de l'adieu et de l'arrachement dès le frontispice de sa pièce. Le frontispice, reproduit ici, renvoie d'entrée de jeu à l'acte V scène 2, lorsque Énée clame : « Adieu chère Didon, le désastre m'emporte! » et que Didon répond : « O dieux! faut-il souffrir qu'il parte de la sorte ? ». F. Siguret l'a commenté <sup>243</sup> en notant que Didon regarde la corne d'abondance et l'ancre ornant la proue du navire comme des promesses de noces et de sécurité s'en allant au loin. Énée, bien plus petit que Didon, est disproportionné selon une convention ancienne qui figure ainsi l'éloignement. Le poignard prépare la suite de la scène. La superbe ornementation correspond en fait à une sublimation poétique : la nef de théâtre représente davantage les passions mises en jeu par l'éloignement que les prouesses futures du vaillant héros des mers.

Scudéry déforme l'épopée célèbre en prétendant que l'*Odyssée* commence par le récit des travaux d'Ulysse et qu'Homère, à l'égal de Virgile et de l'Arioste, a rendu ses héros amoureux<sup>242</sup>. Dans sa tragédie *Didon*, Scudéry met en scène

L'évolution vers la galanterie concerne les romans et les pièces dramatiques, mais le théâtre exprime plus clairement le passage à l'esprit galant. Au théâtre, généralement, le voyage devient plutôt *séjour*, les héros s'arrêtent de courir sur les mers et les terres pour célébrer l'amour, qui devient synonyme de repos sédentaire. Même Ulysse cède à ces « vibrations amoureuses » dans *Les Travaux d'Ulysse* de Durval :

Circé. Ce n'est pas grand larcin, que de prendre un baiser.

Ulysse. Ce seroit donc péché de me le refuser :

Allons, ie ne scaurois en parler davantage.

Circé. L'honnesteté requiert que ce soit à l'ombrage,

Entrons dans ce taillis 244.

*Eurimedon ou l'illustre Corsaire* de Desfontaines l'atteste, la terre du séjour est toujours une terre d'amour :

Icy la volonté d'un puissant Dieu raisonne,

I'iray dans Mitylene en habit d'Amazonne,

Et puis qu'icy le Myrthe est conjoint aux lauriers

l'auray pour moy Venus & le Dieu des Guerriers<sup>245</sup>.

<sup>242</sup> Ibid., p. 513.

<sup>243</sup> Françoise Siguret, « Théâtre et iconographie : examen de quelques illustrations du théâtre de Scudéry », dans *Les Trois Scudéry*, Paris, Klincksieck, 1993, p. 269-284.

<sup>244</sup> Jean Gilbert Durval, Les Travaux d'Ulysse, Paris, Pierre Menard, s.d. [1631], II, sc. 4, p. 59.

<sup>245</sup> Nicolas-Marc Desfontaines, *Eurimedon ou l'illustre pirate*, Paris, Antoine de Sommaville, 1637, III, sc. 4, p. 53.

Les problèmes s'accentuent néanmoins pour Eurimedon quand le roi, plein d'admiration face à la vertu guerrière de cette Amazone travestie, tombe amoureux d'elle. Ce n'est qu'à la scène finale qu'il découvrira la vérité et se vexera de son propre ridicule. De la tragi-comédie à la tragédie et à la comédie, l'amour se décline selon toutes ses possibilités et envisage le voyage comme un révélateur de la profondeur des sentiments. Ainsi, dans *Le fils supposé*, Oronte et Luciane se font des serments mutuels

Comme les matelots, qui tous prests de ramer, Esvitent dans le port le courroux de la Mer : L'Amour ne sçauroit vivre, estant sans esperance<sup>246</sup>.

Mais lorsqu'Aphrodite doit affronter Neptune, dans *L'Heureux Naufrage* de Rotrou, les amants sont séparés par un naufrage :

Floronde eut sa grandeur et son sceptre à mépris ; Après ma passion toute autre l'importune, Elle remet sur moi le soin de sa fortune, Et d'un commun accord notre fidélité Sur un traitre élément cherche la sûreté ; Neptune, qui voyoit ses grâces infinies, Sous ce faix glorieux a ses ondes unies; Le ciel nous obligea d'un favorable aspect, Éole à tous les vents imposa le respect, De petits alcyons chantans venoient en troupe Se percher sur le mât et voler sur la poupe, Et six fois le soleil nous ramena le jour Sans que nous connussions autre ennemi qu'Amour? Mais Neptune bientôt montra son inconstance: Des traits qu'elle dardoit ce lâche dieu s'offense; Parce qu'elle le brûle il la veut submerger, Et des feux par les eaux résout de se venger ; Tous les vents mutinés sortent à sa prière, Une épaisse vapeur nous cache la lumière, L'orage d'un beau jour fait une obscure nuit, L'air retentit partout d'un effroyable bruit ; Il en sort un faux jour, mais qui nous est contraire, Et qui nous éblouit plus qu'il ne nous éclaire ; D'un choc impétueux les vents et les rochers

<sup>246</sup> Georges de Scudéry, Le Fils supposé, Paris, Augustin Courbé, 1636, II, sc. 2, p. 35.

Font naître la frayeur dans le sein des nochers : L'air redouble ses bruits, et le vent son haleine ; Ce fier tyran des airs fait cent monts d'une plaine, Il rompt, déchire, fend cordes, voiles et mâts, Et ce triste vaisseau ne se reconnoît pas : Le pilote est confus; la science et l'usage Contre les grands dangers sont un faible avantage; Le timon dans ses mains n'est plus qu'un vain fardeau; Il laisse au gré des vents régir notre vaisseau; Et ce triste jouet d'un si puissant orage Contre le port enfin va faire son naufrage. L'Amour, ce foible dieu, ne nous put secourir, Et j'ignore quel sort m'empêcha d'y périr ; Mais quelque heureux destin qui m'ait tiré de l'onde, Son secours m'outrageoit s'il y laissa Floronde; Et si de la splendeur ce jeune astre est privé, Mes mains me raviront ce qu'il m'a conservé<sup>247</sup>.

Le voyage dans ce cas est fatal : il révèle la faiblesse du dieu Amour, ainsi que le disent les vers précédents. Quand Eros s'allie à Hermès, Thanatos n'est en effet jamais très loin. Même sur la terre ferme, il est un obstacle, et peut prendre différentes facettes. Ainsi, au naufrage sur mer peut correspondre sur terre le mariage de l'aimée avec un rival. Dans *La Généreuse Ingratitude*, de Quinault, Almanzor se lamente :

Dès que vous partirez pour le fatal voyage Où se doit accomplir votre heureux mariage, Sachez qu'au même instant, dans l'excès de mon deuil, Vous me verrez partir pour aller au cercueil<sup>248</sup>.

Le naufrage peut aussi être une punition pour des mœurs infidèles. Ainsi, dans *Acoubar*, « naufrage » rime avec « volage » <sup>249</sup>, dans une perspective plus morale. Dans *La Belle Alphrède* de Rotrou, c'est « voyage » qui rime avec « volage » dès l'acte d'exposition, lorsque Alphrède, enceinte, raconte « le sujet qui [la] porte à

**<sup>247</sup>** Jean Rotrou, *Cléandre ou L'Heureux Naufrage*, Paris, A. de Sommaville, 1637, I, sc. 2, p. 178. **248** Philippe Quinault, *La Généreuse Ingratitude*, Paris, Toussaint Quinet, 1656, II, sc. 3.

<sup>249</sup> Jacques Du Hamel Acoubar ou la Loyauté trahie, Tragédie tirée des Amours de Pistion & Fortunie, en leur voyage de Canada, éd. Margaret Adams White, The earliest French play about America: Acoubar ou la loyauté trahie, New York, Publications of the Institute of French Studies, 1931, p. 14.

ce triste voyage » <sup>250</sup> et narre comment, abandonnée par son amant, elle apprend que « ce volage / Tenait prêts des vaisseaux pour un second voyage » <sup>251</sup>. Cette pièce, où les Arabes parlent comme des courtisans français, annonce l'opéra à la fois par son style et par cette mise en scène du héros volage, représenté plus tard par le français Damon vantant « l'inconstance légère » dans la quatrième entrée des *Indes galantes*.

C'est en effet dans le ballet que s'expriment le mieux les noces d'Aphrodite et Hermès. Les mises en scène de « sauvages » sont relativement nombreuses à cette époque : *Le Ballet de la Puissance d'Amour* en 1633, par exemple. En 1662 un carrousel à Paris montre aussi un quadrille de Sauvages empanachés et le visage peint, avec à leur tête Henri II de Lorraine, cinquième duc de Guise, en « roy américain ». Ces mises en scène seront bien plus nombreuses au xvIII<sup>e</sup> siècle <sup>252</sup>, et dans la période qui nous intéresse, elles ne servent qu'à mettre en avant la célébration de l'amour. Dans *Le Ballet du Naufrage heureux* de De L'Estoile en 1626, par exemple, le naufrage est un prétexte à un madrigal amoureux, et ce, dès le début. Voici les premiers vers :

Du couroux des vents & des eaux, Les richesses de mes vaisseaux, N'ont pû iamais estre sauvées ; Mais un plus grand bien m'est rendu, Et ie croy vous ayant trouvées Que i'ay plus gaigné que perdu<sup>253</sup>.

Dans la liesse générale représentée par ce genre lyrique résolument festif, les Vénus de couleur et les Amours noirs, qui connaissent les mêmes restrictions que dans le roman, sont transformés par un Alchimiste. Celui-ci reprend et renverse le rôle du cannibale préparant sa marmite de Blancs pour un gigantesque pot au feu anthropophage, tel que certaines gravures de De Bry l'ont fixé dans les imaginaires populaires. Pas de barbecue un tant soit peu réaliste ici, mais un gros fourneau où les Mores sont fondus. Alors que les Maures se lamentent de dépit :

<sup>250</sup> Jean Rotrou, La Belle Alphrède, op. cit., I, sc. 2, v. 70.

<sup>251</sup> Ibid., v. 97-98.

<sup>252</sup> Voir Pierre Peyronnet, « Un personnage américain dans le théâtre français des xvIII et xVIII e siècles : le Sauvage », dans L'Amérique des Lumières, Partie littéraire du colloque du bicentenaire de l'indépendance américaine (1776-1976), Genève, Paris, Droz, 1977, p. 37-50. Cet article ne traite en fait que le xVIII e siècle et n'analyse absolument pas la spécificité du XVIII e siècle, qui n'apparaît qu'à travers de rares références à quelques ballets. Ses conclusions sur le Bon Sauvage « parangon de toutes les puretés » et sur la critique systématique des mœurs européennes ne sauraient donc convenir en ce qui concerne les années 1600.

<sup>253</sup> De l'Estoile, Le Ballet du Naufrage heureux, Paris, Nicolas Callemont, 1626, p. 3.

Pour les Mores.

Beautez a qui rien n'est pareil, Vos yeux plus beaux que le Soleil, Plus que luy nous ont fait d'outrages, Cet Astre a bien moins de rigueurs, Il n'a noircy que nos visages, Et vous avez bruslé nos cœurs<sup>254</sup>.

# l'Alchimiste répond :

Second récit de l'Alchimiste.

Ie veux fondre dans mes fourneaux,
Ces pauvres Amans miserables,
Et rendray ces Mores plus beaux,
Qu'ils ne semblent des-agreables.

Ie veux que charmant tous les yeux,
Ils soient vainqueurs de leurs Maistresses,
Et bien qu'ils ne soient pas des Dieux,
Ils possederont ces Déesses<sup>255</sup>.

Le genre du ballet fonctionne ainsi comme une sorte d'alchimie magique supprimant toutes les frontières amoureuses et géographiques pour célébrer une heureuse réunion du voyage et de l'amour, qui atteint une portée cosmopolite et universelle. L'amour n'a jamais si bien traversé les frontières que dans le ballet, même si la transformation est douloureuse :

L'Alchimiste.

Pauvres Amans, que dans ces flames Vous souffrez un cruel tourment,

Les Mores.

Le feu d'Amour est dans nos Ames, Qui nous brusle bien autrement.

L'Alchimiste.

Si les plaisirs naissent des peines, Vous en devez bien esperer.

Les Mores.

Las! pour flechir nos inhumaines, Que ne doit-on point endurer?

Que ne c

<sup>254</sup> Ibid., p. 9-10.

**<sup>255</sup>** *Ibid.*, p. 11.

L'Alchimiste.

Courage, ces Dames si belles

Contenteront vostre desir,

Les Mores.

Un seul baiser de ces cruelles

Nous feroit mourir de plaisir <sup>256</sup>.

Mais l'équivalent de la baguette magique de la fée de Cendrillon, nécessaire à l'Alchimiste pour changer les Maures-crapauds en princes charmants, révèle bien que l'amour et le voyage ne peuvent être liés que s'il y a négation de la spécificité des éléments étrangers, et que si le voyage ne se résume qu'à rapporter un exotisme adapté à la mode française. L'imaginaire euphorisant de l'ailleurs ne se fonde finalement que sur un ailleurs « à la française ». C'est bien ce que montre également Le Ballet des Nations du Bourgeois gentilhomme de Molière en 1670 ou Le Triomphe de l'Amour de Quinault en 1681, chacun à sa manière. Le Ballet des Nations se limite à trois nations limitrophes, l'Espagne, l'Italie et la France, auxquelles viennent à peine se greffer des Gascons et un Suisse, et la portée exotique est réduite à la représentation d'une Europe latine bucolique. Les Espagnols chantent des sarabandes et des gigues, et la célèbre « Marche pour la Cérémonie turque » n'a rien d'oriental, elle reste dans la lignée des gavottes, menuets et canaries qui l'ont précédée. Dans Le Triomphe de l'Amour, les horizons représentés sont plus lointains:

Le Théâtre représente un lieu magnifiquement orné, que l'on a disposé pour y recevoir l'Amour qui doit y venir en triomphe : Un grand nombre de Divinités, & une multitude de Peuples differens y sont accourus, & s'y sont placés pour assister à ce pompeux Spectacle. Venus commence cette agreable Fête ; elle fait entendre que la Paix est le temps destiné pour faire éclater la gloire de son fils ; elle appelle les Graces, les Plaisirs, les Dryades, & les Nayades, pour prendre part avec elle aux réjouissances du Triomphe de l'Amour : & elle invite tout le monde à rendre hommage à ce Dieu vainqueur des Hommes & des Dieux 257.

Ici ce sont donc les peuples qui voyagent vers la France pour célébrer l'Amour, et nous avons déjà noté la transformation galante de ces « peuples différents ». Les Peuples de Carie, une province grecque d'Asie mineure, sont représentés

<sup>256</sup> Ibid., p. 11-12.

<sup>257</sup> Philippe Quinault, Le Triomphe de l'Amour, dans Le Théâtre de Monsieur Quinault contenant ses tragédies, comédies et opéras, Paris, La Compagnie des Libraires, 1739, t. 5, p. 71-72.

par Messieurs Boutteville, Faure, Magny, Létang le cadet, Germain, de Puvigny, Barazé et Favier le cadet. Les Indiens et les Indiennes qui ont suivi Bacchus pour admirer la puissance de l'Amour sont aussi des aristocrates. Ils chantent la victoire de l'Amour sur Bacchus:

Un Indien de la suite de Bacchus. M. Morel

Bacchus revient vainqueur des Climats de l'Aurore,

Il traîne après son char mille Peuples vaincus;

Il méprisoit l'Amour, mais l'Amour est encore

Un vainqueur plus puissant mille fois que Bacchus. [...]

Bacchus n'a triomphé du monde qu'avec peine,

Et qu'après cent travaux divers ;

L'Amour sans effort enchaîne

Le Vainqueur de l'univers 258.

Puis l'Indien, deux Indiennes et le Chœur louent la puissance d'un dieu sans frontières :

Tout ressent les feux de l'Amour,

Sa flamme va plus loin que la clarté du jour 259.

Mercure, l'Hermès latin, chante alors les louanges de l'Amour et « sollicite tout le monde de se soumettre volontairement à l'empire d'un si puissant Vainqueur » <sup>260</sup>. Le Dauphin lui-même représente un Indien de la suite de Bacchus, et Madame de Seignelay conclut :

Pour Madame de Segnelay, Grecque

Grecque ou non, suffit qu'en effet

Vous avez un esprit bien fait,

Que vous êtes bonne & sincere,

Chose au monde fort necesaire,

Et que peu sûrement sur l'apparence on croit :

Car pour belle, cela se voit,

Et saute aux yeux sans qu'on le die.

Toujours de tout pays les vertus ont été<sup>261</sup>;

Toutes les héroïnes se valent donc, et les véritables qualités sont « universelles » : un esprit bien fait, bonté, sincérité et beauté. Seulement ces vertus sont typiquement

<sup>258</sup> Ibid., p. 92.

<sup>259</sup> Ibid., p. 93.

<sup>260</sup> Ibid., p. 96.

<sup>261</sup> Ibid., p. 119.

françaises dans la mesure où elles doivent correspondent aux canons de la cour pour être jugées « vertus » : la beauté est un critère relatif, l'esprit aussi, et il n'est pas sûr que les bontés et la sincérité africaines plaisent à la cour...

Les ballets sont en fait influencés par les réceptions officielles<sup>262</sup> offertes aux envoyés de Turquie à Saint-Germain-en-Laye en 1669 et aux Tuileries en 1721, ou par l'accueil de l'ambassadeur de Perse à Versailles en 1715, bien plus que par les relations authentiques et leurs anecdotes d'une galanterie jugée trop médiocre.

Les Indes galantes de Rameau et Fuzelier, opéra-ballet représenté dans la Salle des Tuileries le 23 août 1735 marque alors l'apogée des liens artistiques entre Hermès et Aphrodite : les quatre escales chantées de l'Amour voyageant en Turquie, au Pérou, en Perse et en Amérique du Nord, proposent aux spectateurs un voyage galant par procuration, dans un art total où les costumes exotiques s'allient à la musique, aux danses, et aux discours galants, dans un espace scénique sublimant les espaces lointains. L'idée principale est que l'Amour règne en maître dans toutes les nations, comme chez Quinault. Mais cette fois, c'est l'Amour qui voyage et non les peuples étrangers. Le ballet finit par l'entrée de « guerriers français, de Françaises en amazones, de bergers et de bergères de la colonie », dans un brassage général. Le titre originel, Les Victoires galantes devait surtout rappeler le pouvoir de l'Amour, mais le choix de la formule Les Indes galantes témoigne davantage de la couleur exotique et Fuzelier développe donc des intrigues de caractère galant ayant pour cadre l'imaginaire de l'ailleurs en général. Les « Indes », signifiant dans le titre à la fois les Indes occidentales et les Indes orientales, servent de fil conducteur aux deux entrées américaines et aux deux entrées ottomanes. Les Indes galantes s'inspire en fait de l'opéraballet de Campra et de La Motte, L'Europe galante, de 1697, lui-même dans la lignée du Ballet des Nations : le prologue est semblable (un conflit entre Vénus et la Discorde d'une part, entre Cupidon et Mars de l'autre) mais la France, l'Espagne et l'Italie sont remplacées par la Perse, le Pérou et l'Amérique, et seule subsiste l'intrigue de sérail turc déchirant Zuliman, Roxane et Zayde. Campra avait déjà introduit une tempête dans Les Fêtes vénitiennes, Rameau en utilise une dans « le Turc généreux ». Les Indes galantes constituent en quelque sorte le pendant exotique de L'Europe galante : du XVII<sup>e</sup> siècle au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'imaginaire des ailleurs s'élargit. À l'étude de l'art d'aimer dans quatre pays européens succède la fuite de la jeunesse européenne, cette fois française, espagnole, italienne et polonaise, vers « les différents climats des Indes ». Alors que les amants des nations alliées préfèrent suivre Bellone, Cupidon invite les

**<sup>262</sup>** Voir Pierre Martino, *L'Orient dans la littérature ftançaise au xvııl<sup>e</sup> et au xvııl<sup>e</sup> siècles*, Paris, Hachette, 1906, réimp. Genève, Slatkine Reprints, 1970, p. 95-103.

Amours à quitter l'Europe en guerre et à traverser « les vastes mers ». L'exotisme réussit alors à remplacer la mythologie et le merveilleux des ballets habituels. Certes l'exotisme n'est encore synonyme que de voyages lointains et inconnus, sans souci de réalité ou de précision géographique : la scène est soit « dans le port d'une île turque de la mer des Indes », soit « dans un désert de montagnes du Pérou terminé par un volcan », soit « dans le jardin du palais d'Ali », soit « dans un bois de l'Amérique, voisin des colonies françaises et espagnoles ». L'art total synthétise en fait tous les genres : « Le Turc généreux » et « Les Incas du Pérou » ressortissent à la tragi-comédie, « Les Fleurs, Fête persane » de la pastorale et « Les Sauvages » de la comédie. L'opéra-ballet semble aussi synthétiser les œuvres principales de notre corpus : « Le Turc généreux » reprend la trame de *La Provençale* de Regnard, « Les Incas du Pérou » semblent très proche de l'histoire des impostures de Sévarias telles que Veiras les narre dans L'Histoire des Sévarambes; « Les Fleurs, Fête persane » raconte les amours d'une certaine Zaïre, très proche, à une lettre près, de l'héroïne de M<sup>me</sup> de La Fayette, et « Les Sauvages » rappellent l'action des Amours de Pistion, même si – mythe du bon sauvage oblige en 1735 après la parution du chapitre de Lahontan sur les « Amours et Mariages des Sauvages » 263 – Zima choisit Adario au lieu du Français. Mais il s'agit au total d'un exotisme « à la française » : l'exotisme extraeuropéen dans « Le Turc généreux », hormis peut-être à la scène 6 dans l'Air pour les esclaves africains, est absent des passages chorégraphiques et le principal divertissement consiste en une fête provençale. Dans « les Incas du Pérou », l'éruption du volcan contraste avec les gavottes des Incas. En effet, la gavotte et le tambourin provençal traduisent la joie populaire et l'allégresse, comme si le véritable *locus amœnus* amoureux ne pouvait être qu'*ici* et vécu uniquement sur le mode nostalgique de l'exil, l'ailleurs inspirant surtout la terreur de la fureur du prêtre inca et des tam-tam sauvages. À part le cadre, le ballet n'a finalement rien de véritablement exotique. L'ailleurs n'est que pure convention, extravagante et onirique : aucune vérité n'est recherchée, ni dans la scénographie ni dans la chorégraphie. Les jardins des Fêtes des Fleurs ressemblent à ceux de Versailles ou des Tuileries. Les danses sont dans la plus pure tradition française : les Incas et les Péruviens exécutent une loure et des gavottes, et les Sauvages dansent des menuets et une chaconne. Ce n'est qu'à la fin du xVIII<sup>e</sup> siècle que Noverre réagira contre ces excès. La parodie de Fuzelier lui-même, dans les Indes Dansantes, où la seconde entrée montre l'amoureux éconduit se précipiter dans le volcan lors d'un tremblement de terre, les dénonce déjà fort explicitement en 1751.

<sup>263</sup> Louis-Armand de Lom D'Arce Lahontan, *Mémoires de l'Amérique septentrionale*, Amsterdam, François l'Honoré, 1728, p. 142-158.

#### Quand la morale vient perturber Hermès et Aphrodite...

Les Conversations de M<sup>lle</sup> de Scudéry montrent, nous l'avons vu, que tous ces récits de voyages galants, substituant à l'intérêt du voyage des enjeux frivoles comme l'amour, peuvent ennuyer voire lasser et importuner. Huet, quant à lui, dans sa lettre à Segrais intitulée « De l'origine des romans », dénonce le caractère licencieux que peuvent prendre ces narrations. En fait, tous les reproches formulés contre les voyages amoureux sont plus généralement ceux adressés au roman considéré à l'époque comme un genre mineur et méprisé par les doctes tenants de la morale. Néanmoins, Sorel explique que le roman présente

des aventures héroïques où les effets de l'amour sont agréablement mêlés à ceux de la valeur, avec tant d'exemples conformes à la galanterie de notre siècle<sup>264</sup>.

Le succès de ces voyages amoureux cerne en fait exactement le goût du siècle. Avec la galanterie romanesque, on revient à l'ancien idéal courtois et le voyage perd souvent ses dimensions morales et initiatiques pour être réduit à un art d'agrément. Les moralistes s'élèvent contre cette transformation. Ils se chargent alors de redonner au voyage ses valeurs instructives en utilisant et en détournant dans un autre sens les métaphores habituelles sur le voyage et l'amour. Ainsi par exemple, La Rochefoucauld, dans ses *Réflexions diverses*, insère-t-il un texte intitulé « De l'amour et de la mer » :

Ceux qui ont voulu nous représenter l'amour et ses caprices l'ont comparé en tant de sortes à la mer qu'il est malaisé de rien ajouter à ce qu'ils en ont dit. Ils nous ont fait voir que l'un et l'autre ont une inconstance et une infidelité égales, que leurs biens et leurs maux sont sans nombre, que les navigations les plus heureuses sont exposées à mille dangers, que les tempêtes et les écueils sont toujours à craindre, et que souvent même on fait naufrage dans le port. Mais en nous exprimant tant d'espérances et tant de craintes, ils ne nous ont pas assez montré, ce me semble, le rapport qu'il y a d'un amour usé, languissant et sur sa fin, à ces longues bonaces, à ces calmes ennuyeux, que l'on rencontre sous la ligne : on est fatigué d'un grand voyage, on souhaite de l'achever ; on voit la terre, mais on manque de vent pour y arriver ; on se voit exposé aux injures des saisons ; les maladies et les langueurs empêchent d'agir ; l'eau et les vivres manquent ou changent de goût ; on a recours inutilement aux secours étrangers ; on essaye de pêcher, et on prend quelques poissons, sans en tirer de soulagement ni de nourriture; on est las de tout ce qu'on voit, on est toujours avec ses mêmes pensées, et on est toujours ennuyé; on vit encore, et on a regret

<sup>264</sup> Charles Sorel, La Bibliothèque françoise (1664), Genève, Slatkine Reprints, 1970, p. 56.

à vivre ; on attend des désirs pour sortir d'un état pénible et languissant, mais on n'en forme que de faibles et d'inutiles <sup>265</sup>.

Cette réflexion est barrée sur le manuscrit A (163) et absente du manuscrit 325 bis, précise J. Lafond dans une note<sup>266</sup>. Sa disparition marque le désintérêt de La Rochefoucauld pour un sujet aussi galvaudé. Les métaphores maritimes de l'amour sont autant de clichés dans la littérature de fiction qui célèbre la galanterie, que chez les moralistes qui la dénoncent. On se souvient du célèbre poème de Marbeuf:

Et la mer et l'amour ont l'amer en partage, Et la mer est amère, et l'amour est amer, L'on s'abîme en amour aussi bien qu'en la mer, Car la mer et l'amour ne sont point sans orages<sup>267</sup>.

On trouve ces métaphores aussi chez Saint-Amant ou Théophile de Viau : Thétis, divinité marine, est une mer perfide, « l'infidélité / Est de la Mer la belle qualité » <sup>268</sup>, Amour est « mille fois plus grand que Neptune » <sup>269</sup>, etc.

La Rochefoucauld, lui, reprend précisément les sentiments des voyageurs ayant survécu au passage de la ligne, puis au carnaval du baptême le célébrant, pour périr d'ennui et de langueur, ponctuant leur journaux, comme Choisy, de formules comme « rien à signaler », « rien à dire aujourd'hui », « rien », etc. Son traitement ironique et caustique est original car il contraste avec les liaisons éculées du type « voyage » = « volage », « orage », ou « naufrage », pour signaler que l'amour peut être aussi un encombrant « bagage »...

Le voyage et l'amour sont donc bien étroitement liés dans l'imaginaire français du XVII<sup>e</sup> siècle. Le voyage permet à la fois un dépaysement divertissant, une mise à l'épreuve des sentiments et la découverte d'autres formes d'arts d'aimer. De la *Relation à Chyrotée* de Paul Pélisson (qui donne ce titre à sa traduction des chants V à IX de l'*Odyssée*)<sup>270</sup>, à la « Carte de Tendre » et aux ballets amoureux, la

**<sup>265</sup>** La Rochefoucauld, *Réflexions diverses*, éd. Jean Lafond, Paris, coll. « Folio classique », 1976, p. 174.

<sup>266</sup> Ibid., note 10, p. 298.

<sup>267</sup> Marbeuf, Recueil de vers, Rouen, Petit Val, 1628.

**<sup>268</sup>** Saint-Amant, « Epistre à l'Hyver », dans Œuvres, éd. Jean Lagny, Paris, Marcel Didier, STFM, 1971, vol. III, p. 175.

**<sup>269</sup>** Théophile de Viau, « Sur une tempête qui s'éleva comme il était prêt de s'embarquer pour aller en Angleterre », dans Œuvres poétiques, éd. Guido Saba, Paris, Bordas, Classiques Garnier, 1990, p. 62 et 63.

<sup>270</sup> Voir l'édition de Noémi Hepp, *Deux amis d'Homère au xvii*e siècle. Textes inédits de Paul Pélisson et de Claude Fleury, Paris, Klincksieck, 1970.

galanterie triomphe et sublime le voyage. Les héros sont avant tout des pèlerins d'amour. Les romans, avec leur cartographie amoureuse, et le théâtre, avec ses ballets où triomphe l'amour, montrent bien comment l'imaginaire galant transforme le voyage en art d'agrément visant à célébrer au bout du compte l'art d'aimer. Héros et héroïnes sont en fait des *viatores amoris* mondains en quête des mystères de Cupidon, bien loin des véritables *homines viatores* affrontant mers et océans dans la souffrance. La définition de la galanterie par Alain Viala est tout à fait éclairante pour cerner l'imaginaire du voyage, oscillant sans cesse entre des références vagues à des *realia* et des jeux mondains :

Le sème fondamental de « galant » (galer = jouer, se divertir) est ainsi le support d'une conception où l'opposition entre savoir et amusement peut être dépassé, où le savoir est transcendé par l'agrément mondain. La galanterie apparaît [...] non pas comme un art d'agrément mais comme l'agrément érigé en art, un art de l'agrément où la grande règle est de plaire <sup>271</sup>.

Le voyage plaît car il divertit en dépaysant et transcende le savoir géographique en « art d'agrément ». L'imaginaire baroque et classique fuit et refuse la réalité des explorations géographiques tout en s'en servant pour créer un monde onirique exotique parallèle, correspondant finalement à une vérité mondaine plus forte que celle des voyages authentiques. Après la conception cornélienne où l'amour est une vertu et une raison d'agir que le héros trouve dans la connaissance raisonnée du bien et du mal, après la vision racinienne où l'amour est une faiblesse de la raison, un nouvel imaginaire amoureux, que Galland sait exploiter avec ses Mille et une Nuits, surgit progressivement : l'amour devient une source de voluptés que la loi naturelle impose à l'homme, et même s'il emprunte encore des expressions mondaines figées, lorsqu'il est lié à l'exotisme et au voyage, il évoque un climat de plaisir charnel<sup>272</sup>. On a expliqué le succès de la traduction de Galland en 1704 par son adéquation avec l'inconscient collectif de toute une société qui s'ennuie sous le règne dévot de Louis XIV marié à Madame de Maintenon<sup>273</sup>... Quoi qu'il en soit, l'Orient traditionnel du Sage change après Galland pour devenir la région fabuleuse où règnent les délices des sens. Voltaire, dans son Essai sur les Mœurs tentera de combattre ces illusions, mais ce sera trop tard, le mythe de l'ailleurs, « luxe et volupté », se forme au xvII<sup>e</sup> siècle. Galland croyait n'offrir à ses contemporains que d'aimables fictions destinées à divertir, mais les conséquences

<sup>271</sup> Alain Viala, Introduction à l'esthétique galante de Paul Pélisson, « De la "galanterie" comme poétique... ». Voir Paul Pélisson, Discours sur les œuvres de M. Sarrasin, Paris, A. Courbé, 1656.

<sup>272</sup> Voir Pierre Martino, L'Orient dans la littérature française, op. cit., p. 61-73.

<sup>273</sup> Les Mille et une nuits, contes arabes, traduction Antoine Galland, éd. Jean Gaulmier, Paris, Garnier-Flammarion, 1965, vol. I, p. 14.

ont été au-delà d'une simple version élégante de contes exotiques, c'est tout un imaginaire du voyage et de l'ailleurs qui s'élabore.

Le bon, la brute et la belle : autour de ces trois stéréotypes universels, transposés dans l'univers littéraire marin du XVII<sup>e</sup> siècle, nous avons voulu montrer que l'imaginaire du voyage et de l'ailleurs est une source d'inspiration exotique vivace et croissant en importance au fil du siècle. Mais la littérature projette avant tout un *imaginaire*, c'est-à-dire un univers fantasmé différent du monde réel que tentent de cerner les voyageurs. Sublimées, esthétisées, érotisées, rêvées, ces figures, inventées par les auteurs plus qu'inspirées par les voyageurs, permettent surtout d'appréhender les structures mentales d'un siècle galant pour lequel les éléments du voyage ne peuvent qu'être adaptés « à la française ». Selon les sociologues et les psychologues, la notion de stéréotype permet en fait de saisir la façon dont l'individu appréhende l'Autre en fonction des modèles culturels et idéologiques de sa propre communauté<sup>274</sup>. On assiste au XVII<sup>e</sup> siècle à une sorte d'exotisme à rebours : l'ailleurs se colore selon des stéréotypes européens, dans un processus d'acculturation de grande ampleur. À l'éthique glorieuse du vaillant guerrier épique se substitue la morale courtoise du héros chevaleresque, revue par l'esthétique galante. Le voyageur est ainsi transformé en chevalier des mers errant, le corsaire en héros aristocrate frondeur, la belle en héroïne de la vertu, nécessaire à l'héroïsation du marin. Le voyage est donc bien un moyen métaphorique de dire autre chose et devient un pur prétexte. Du xvII<sup>e</sup> au xvIII<sup>e</sup> siècle, tous ces stéréotypes vont changer de sens: la brute barbare donne naissance au mythe du Bon Sauvage, dans un complet renversement sémantique, le Turc cruel ou généreux devient le Sage philosophe, pacifiste et loin des galanteries, etc. Plus généralement, l'imaginaire du voyage, traduisant et adaptant les éléments exotiques dans le bon goût français classique, s'ouvre à des ailleurs plus lointains révélateurs de la plupart des défauts et des dysfonctionnements de la France. Ce passage n'est pas brutal, il s'opère grâce à la variété des fonctions du voyage au « Grand Siècle », plus riches de sens que les stéréotypes littéraires envisagés, comme nous allons tenter de le montrer à présent.

<sup>274</sup> Ruth Amossy, « La notion de stéréotype dans la réflexion contemporaine », *Littérature*, n° 73, février 1989, p. 32.

### CONCLUSION DE LA II<sup>e</sup> PARTIE

Furetière définit l'imagination comme une « puissance qu'on attribue à une des parties de l'âme pour concevoir les choses, & s'en former une idée sur laquelle elle puisse asseoir son jugement, & en conserver la mémoire », et il donne pour exemple la phrase suivante : « La nouveauté des objets frappe l'imagination ». Voilà pourquoi le voyage a toujours tant frappé l'imagination : les nouveautés, les singularités et l'exotisme qu'il recèle, surtout dans une société aussi fixiste que celle du xvIIe siècle français dans son ensemble, donnent naissance à un imaginaire bien particulier. L'imaginaire a affaire avec la mythologie humaine qui révèle une réalité différente des faits vécus par les voyageurs mais qui n'en est pas moins vraie, et qui correspond sans doute à une réalité plus vivante et plus conforme à la nature des structures mentales de l'époque. Les stéréotypes transforment en effet l'ailleurs en le rendant idéel, conceptuel et finalement mythique. L'Autre est perçu comme l'habitant d'un royaume archétypique, mais d'autant plus « vraisemblable » qu'il est ancré dans une géographie bien réelle. Comme l'a montré Michel Foucault, il existe un lien fort entre la taxinomie et l'imagination<sup>1</sup>. Le propre de l'imaginaire humain est de se développer précisément quand l'homme n'a ni références ni connaissances pour rationaliser l'objet de sa représentation, quand il n'a que des pistes vraisemblables, à la fois ancrées dans une réalité et ouvertes à tous les possibles. Pour explorer ce continuum, nous avons donc étudié dans cette seconde partie les images mentales et sociales de la topique du voyage correspondant au goût du « Grand Siècle », en envisageant les formes de l'imagination créatrice et dynamique du voyage, avec en amont les cabinets de curiosité et en aval les images, ainsi que les formes de la représentation imaginaire du voyage, avec les stéréotypes qu'elle véhicule, et enfin, les fonctions de ces imaginaires. La curiosité pour l'ailleurs relève d'un véritable phénomène de société qui se traduit par un effort de rationalisation et de conceptualisation de l'inconnu, mais reste fasciné par le merveilleux exotique et développe toute une nouvelle « imagologie ». L'étude des types aboutit à des stéréotypes simplistes : le Turc est amoureux ou cruel, l'Espagnol orgueilleux,

<sup>1</sup> Michel Foucault, Les Mots et les choses, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1966, p. 87 : « La taxinomia implique en outre un certain continuum des choses (une non-discontinuité, une plénitude de l'être) et une certaine puissance de l'imagination qui fait apparaître ce qui n'est pas, mais permet, par là même, de mettre au jour le continu ».

le Maure porté au vice, etc. À l'opposé, le héros marin et le corsaire focalisent le mythe de l'héroïsme chevalier des lecteurs nostalgiques de l'éthique féodale et de l'esthétique de la période Louis XIII, tels que les développent des figures historiques ou non, comme le Cid, les Romains de Corneille, le généreux de Descartes, etc. Mais qu'il s'agisse d'Amazones, de pirates ou d'illustrations marines, l'Autre marginal est toujours ramené au même par la littérature de fiction à partir des années 1650, selon le principe de la « démolition » de l'héroïsme, que celui-ci soit féminin ou masculin : les Amazones de Norsègue habitent un royaume chrétien, celles de La Calprenède réintègrent une société mixte, les pirates des romans et des pièces de théâtre aspirent à devenir nobles et le roman fait disparaître ou domestique les marines trop tumultueuses... La modernité des sens politiques de l'imaginaire viatique semble ainsi beaucoup moins prononcée que la modernité poétique de l'écriture viatique, ou tout au moins beaucoup plus problématique. Le voyage, authentique ou fictif, a pour fonction essentielle de plaire au goût du siècle galant et d'instruire moralement ses lecteurs, tout en amorçant des pistes de réflexions importantes, qui montrent l'ampleur des remises en question naissant au xVII<sup>e</sup> siècle grâce aux décalages provoqués par la rencontre de l'Autre et progressant de façon dialectique, en reculant pour mieux avancer.

# **BIBLIOGRAPHIE**

Face à l'abondance de la bibliographie critique, dont les notes font état, il a été choisi de ne pas la répéter ici. Cette bibliographie est ainsi uniquement constituée du *corpus* primaire sur lequel repose cet ouvrage.

## A) RÉCITS DE VOYAGE

- Lettres édifiantes et curieuses écrites des missions étrangères par quelques missionnaires de la Compagnie de Jésus, Paris, s.n., 1702, éd. Reuben J. Thwaites, The Jesuit Relations and Allied Documents. Travels and Explorations of the Jesuit Missionaries in New France, 1610-1791, Cleveland, Burrows Brothers, 1896-1901, 73 vol.
- Relation d'un voyage infortuné fait aux Indes occidentales par le capitaine Fleury avec la description de quelques îles qu'on y rencontre, recueillie par l'un de ceux de la compagnie qui fit le voyage, manuscrit inédit n° 590 (L 595) de la Bibliothèque inguimbertine de Carpentras; éd. Jean-Pierre Moreau, préface de Jean Meyer, Paris, Petite bibliothèque Payot/Voyageurs, 1994.
- Relations De Divers Voyages Curieux. Qui n'ont point Esté Publiées, ou qui ont esté traduites d'Hacluyt, de Purchas & d'autres Voyageurs Anglois, Hollandois, Portugais, Alemands, Italiens, Espagnols; & de quelques Persans, Arabes, & autres Autheurs Orientaux. Enrichies de Figures de plantes non décrites, d'Animaux inconnus à l'Europe, & de Cartes Géographiques de Pays dont on n'a point encore donné de Cartes. Dédiées au Roy, Paris, André Cramoisy, 1672 [recueil de voyages connu sous le nom de « Recueil Thévenot »].
- Relations des Jésuites de la Nouvelle-France, Paris, Sébastien Cramoisy, 1632-1672, 41 vol.; éd. Augustin Côté, Québec, 1858; Montréal, Édition du Jour, 1972, 6 vol.
- Accarette, Proposition du Sr. d'Accarette pour la conqueste de Bonnes-aires dans la Rivière de la Platte en l'Amérique Meridionalle. Manuscrit (Paris, BnF: Mss. Mélanges de Colbert, n° 31, fol. 508-514); éd. Jean-Paul Duviols, Accarette. La Route de l'Argent, Paris, Utz, 1992.
- —, Relation des Voyages du Sr. d'Accarette dans la rivière de la Platte et de là par terre au Pérou, et des observations qu'il y a faittes, 1670 (?), manuscrit de la BnF publié en 1672 anonymement dans le « Recueil Thévenot », IV<sup>e</sup> partie ; éd. Jean-Paul Duviols, Accarette. La Route de l'Argent, Paris, Utz, 1992.
- Aranda, Sieur Emmanuel de, *Relation de la captivité, et liberté du Sieur Emmanuel de Aranda, mené esclave à Alger en l'an 1640 et mis en liberté l'an 1642*, Bruxelles, Jean Mommart, 1656 ; éd. Latifa Z'Rari, *Les Captifs d'Alger*, d'après l'éd. de Bruxelles, 1656, Paris, Jean-Paul Rocher, 1997.

- AULNOY, Madame d', Histoire nouvelle de la Cour d'Espagne. Par l'Auteur des Mémoires & Voyage d'Espagne, La Haye, Jean Alberts, 1692.
- AVITY, Pierre d', Description generale de l'Afrique, seconde partie du monde : avec tous ses empires, royaumes, Estats et republiques (Paris, BnF: microfiche m. 1438).
- Beaulieu, Augustin de, Mémoires d'un voyage aux Indes Orientales, dans Relation de divers voyages curieux qui n'ont point été publiés ou qui ont été traduits d'Hacluit, de Puais, hollandais, portugais, allemands, espagnols et de quelques persans, arabes et autres auteurs orientaux de Melchisédec Thévenot, Paris, Cramoisy, 1664-1666, II° partie du vol. I, p. 1-123 (Paris, BnF: G 1459 (3) et Rés. G 474 (3)); éd. Denys Lombard, Mémoires d'un voyage aux Indes Orientales (1619-1622). Augustin de Beaulieu. Un marchand normand à Sumatra, Paris, Maisonneuve et Larose, 1996.
- Bernier, François, « Mémoire sur le Quiétisme des Indes », dans *Journal des savants*, septembre 1688.
- —, Mémoires sur l'Empire du Grand Mongol, Paris, Claude Barbin, 1671.
- —, Voyages de François Bernier, Docteur en Medecine de la Faculté de Montpellier, contenant la Description des Etats du GRAND MONGOL, de l'Hindoustan, du Royaume de Kachemire, &c. Où il est traité des Richesses, des Forces, de la Justice, & des causes principales de la decadence des Etats de l'Asie, & de plusieurs evenements considerables. Et où l'on voit comment l'or & l'argent après avoir circulé dans le monde passent dans l'Hindoustan d'où ils ne reviennent plus. Le tout enrichi de Cartes & de Figures, Amsterdam, Paul Marret, 1710, 2 tomes (Paris BnF: Cartes & Plans: Ge FF 5024-5025); éd. F. Bhattacharya, Paris, Fayard, Bibliothèque des voyageurs, 1981; éd. Frédéric Tinguely Un libertin dans l'Inde moghole: Les Voyages de François Bernier, Paris, Chandeigne, 2008.
- Bertaud, François, Journal du voyage d'Espagne contenant une description fort exacte de ses Royaumes, & de ses principales Villes; avec l'Estat du Gouvernement, & plusieurs Traittés curieux, touchant les Regences, les assemblées des Estats, l'ordre de la Noblesse, la Dignité de Grand d'Espagne, les Commanderies, les Bénéfices, & les conseils, Paris, Denys Thierry, 1669 (Paris, BnF: Rés. 4° O 13).
- Bobovius, Albertus, *Relation du Sérail du Grand Seigneur*, manuscrit, copie française du texte originellement écrit en italien, rédigée par Pierre de Girardin, conseiller au Parlement, ambassadeur de France à Constantinople après Guilleragues, 1686 (Paris, BnF, ms. n.a.fr. 4997; Boston, Harvard University Houghton Library: ms Fr. 103); éd. Annie Berthier et Stéphane Yérasimos, Arles, Actes Sud, coll. « La Bibliothèque turque », 1999.
- Boullaye-Le-Gouz, Sieur de La, *Les Voyages et observations*, éd. Jacques de Maussion de Favières, Paris, Kimé, 1994.
- BOUVET, Père, Voiage de Siam, éd. J.C. Gatty, Leiden, E. J. Brill, 1963.
- Bruneau, A. Capitaine, Histoire véritable de certains voiages perilleux & hazardeux sur la mer, ausquels reluit la justice de Dieu sur les uns, & sa misericorde sur les autres: tres-digne d'estre leu, pour les choses rares et admirables qui y sont contenues, Niort, Th. Portau, 1599 (Paris, BnF: Rés. G. 2889); éd. François Bellec et Alain-Gilbert Guéguen, Paris, Les Éditions de Paris, 1996.

- CARON, François, *Le Puissant Royaume du Japon (1636)*, éd. Jacques et Marianne Proust, Paris, Chandeigne, 2003.
- CARPEAU DU SAUSSAY, Voyage de Madagascar connu aussi sous le nom de L'Isle de St Laurent, par M. de V... Commissaire Provincial d'Artillerie de France. Dédié à S.A.S M. le Prince de Conty, Sainte Monique, Jean-Luc Nyon, 1722. La relation date de l'année 1663 (voir l'approbation de Moreau de Mautour) mais n'a été imprimée qu'en 1722; Paris, BnF: microfiche 8-LK11-63).
- Cartier, Jacques, Discours du voyage aux Terres-neusves de Canadas, Norembergue, Hochelage, Labradon, & pays adiacens, dite nouvelle France, avec particulieres moeurs, langage, & ceremonies des habitans d'icelle, Rouen, R. du Petit Val, 1598 (Paris, Bibliothèque de l'Arsenal: 8 H 1537); éd. Ch.-A. Julien, R. Herval et Th. Beauchesne, Voyages au Canada. Avec les relations des voyages en Amérique de Gonneville, Verrazano et Roberval, Paris, La Découverte, 1992.
- Challe, Robert, Journal d'un voyage fait aux Indes Orientales, Par une escadre de six vaisseaux commandés par Mr. Du Quesne, depuis le 24 février 1690 jusqu'au 20 août 1691, par ordre de la Compagnie des Indes Orientales. Ouvrage rempli de remarques curieuses sur quantité de sujets, et particulièrement sur la Navigation et sur la Politique de divers Peuples et de différentes Sociétez, Rouen, Jean Baptiste Machuel le Jeune, 1721, 3 tomes ; éd. Frédéric Deloffre et Melâhat Menemencioglu, Paris, Mercure de France, 1979; Paris, Mercure de France, Le Temps retrouvé, 1983, 2 vol. ; éd. Jacques Popin et Frédéric Deloffre, Journal du Voyage des Indes Orientales. A Monsieur Pierre Raymond. Relation de ce qui est arrivé dans le royaume de Siam en 1688. Textes inédits publiés d'après le manuscrit olographe, Genève, Droz, Textes Littéraires Français, 1998 ; éd. Jacques Popin et Frédéric Deloffre, Mémoires, Correspondance complète, Rapports sur l'Acadie et autres pièces, Genève, Droz, 1996.
- CHAMPLAIN, Samuel, *Des Sauvages, ou Voyage de Samuel Champlain, de Brouage fait en la France nouvelle l'an mil cent trois,* Paris, Claude Monstr'œil, 1603 ; éd. Réal Ouellet et Alain Beaulieu, Montréal, Typo, 1993.
- —, Les Voyages du sieur de Champlain, Xaintongeois, capitaine ordinaire pour le Roy en la marine, Paris, Jean Berjon, 1613; éd. C.-H. Laverdière, Œuvres de Samuel de Champlain, Montréal, Éditions du Jour, 1870, réimp. 1973; éd. Hubert Deschamps, Les Voyages de Samuel de Champlain Saintongeais père du Canada, Paris, PUF, 1951; éd. Jean Glénisson, La France d'Amérique. Voyages de Samuel Champlain 1604-1629, Paris, Imprimerie Nationale éditions, 1994; éd. Éric Thierry, Voyages en Nouvelle France, Paris, Cosmopole, 2001.
- —, *Traité de la marine et du devoir d'un bon marinier* (1632), éd. Ch. Laverdière, Reprints, Ottawa, 1973, t. 3.
- Chapelle, Bachaumont, Voyage curieux, historique et galant, contenant plusieurs particularitez tres considerables, ce qu'il y a été de beau et de plus remarquable à voir au tour de la France, et autres traitez de galanteries meslées de prose et de vers, par les plus beaux esprits de ce tems, s.l., s.n., 1680 (Paris, BnF: Yc. 13552).

- CHARDIN, Jean, Journal du voyage du chevalier Chardin en Perse et aux Indes, par la mer Noire et par la Colchide, Londres, M. Pitt, 1686 ; éd. L. Langlès, Voyages du chevalier Chardin en Perse, et autres lieux de l'Orient, Paris, Le Normant, 1811, 3 vol. ; éd. Stéphane Yérasimos, Voyage de Paris à Ispahan, Paris, La Découverte/Maspero, 1983, 2 vol. ; Saint-Pierre-de-Salerne, Gérard Monfort, 2006 ; éd. Claude Gaudon, Paris, Phébus, 2007.
- Chatelet Des Boys, René Du, L'Odyssée ou diversité d'aventures, rencontres et voyages en Europe, Asie et Afrique, divisée en quatre parties, la Flèche, Gervais Labœ, 1665 ; Paris, Bibliothèque de l'Arsenal : 4° BL 4341 ; Paris, BnF : Rés. G. 1188 ; Paris, Bibliothèque Sainte-Geneviève : G. 4\* 681, inv. 1008) ; éd. Louis Piesse, dans La Revue africaine, Journal des travaux de la Société historique algérienne, Alger, 1866, t. 10, p. 91-101 et p. 257-268 ; 1867, t. 11, p. 157-167 ; 1868, t. 12, p. 14-32, p. 350-363 et p. 436-454 ; 1869, t. 13, p. 371-383 ; 1870, t. 14, p. 193-199.
- Choisy, François-Timoléon de, *Journal du voyage de Siam fait en 1685 & 1686*, Paris, Sébastien Mabre-Cramoisy, 1687; éd. Comte de Forbin, *Voyage à Siam, suivi de quelques extraits des Mémoires de l'Abbé de Choisy (1685-1688)*, Paris, Hachette, 1853; éd. Dirk Van der Cruysse, *Journal du voyage de Siam*, Paris, Fayard, 1995.
- Dan, Révérent Père François, Histoire de Barbarie et de ses corsaires, divisée en six livres, où il est traité de leur gouvernement, de leurs moeurs, de leur cruauté, de leurs brigandages, de leurs sortilèges et de plusieurs autres particularités remarquables. Ensemble des grandes misères et des cruels tourments qu'endurent les chrétiens captifs parmi ces infidèles, Paris, Pierre Rocolet, 1637.
- —, Les Plus Illustres Captifs, ou recueil des actions héroïques d'un grand nombre de guerriers et autres chrétiens réduits en esclavage par les mahométans, Lyon, R. P. Calixte de la Providence, 1892, 2 vol.
- Dassoucy, Charles Coypeau, *Les Aventures de Monsieur D'Assoucy*, Paris, Claude Audinet, 1677 ; éd. Jacques Prévot, dans *Libertins du XVIIf siècle*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1998, p. 747-900 ; éd. Dominique Bertrand, *Les Aventures et les Prisons*, Paris, Champion, 2008.
- Dellon Charles, *Relation de l'Inquisition de Goa*, Leyde, Daniel Gaasbeek, 1687; *Relation d'un voyage des Indes orientales par Dellon*, Paris, Barbin, 1685; *Nouvelle relation d'un voyage fait aux Indes orientales*, Amsterdam, P. Marret, 1699; éd. Charles Amiel et Anne Lima, Paris, Chandeigne, 1997.
- DIEREVILLE, Relation du voyage du Port de l'Acadie, ou de la Nouvelle France, Rouen, Jean-Baptiste Besongne, 1708 ; Amsterdam, Pierre Humbert, 1710 ; éd. Normand Doiron, Relation du voyage du Port-Royal de l'Acadie suivie de Poésies diverses, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1997.
- Dreux, R. P. Robert de, Voyage en Turquie et en Grèce du R.P. Robert de Dreux, aumonier de l'ambassadeur de France (1665-1669), éd. Hubert Pernot, Paris, Les Belles Lettres, 1925.
- EXQUEMELIN Alexandre, Histoire des Aventuriers qui se sont signalez dans les Indes, contenant ce qu'ils ont fait de plus remarquable depuis vingt années. Avec La Vie,

les Mœurs, les Coûtumes des Habitans de Saint Domingue & de la Tortuë, & une Description exacte de ces lieux; Où l'on voit L'établissement d'une Chambre des Comptes dans les Indes, & un Etat tiré de cette Chambre, des Offices tant Ecclésiastiques que Seculieres, où le Roy d'Espagne pourvoit, les Revenus qu'il tire de l'Amerique, & ce que les plus grands Princes de l'Europe y possedent. Le tout enrichi de Cartes Geographiques & de Figures en Taille-douce, Paris, Jacques le Febvre, 1686; Aventuriers et boucaniers d'Amérique. Chirurgien de la Flibuste de 1666 à 1672 par Alexandre Œxmelin, éd. Bertrand Guégan, Paris, Sylvie Messinger, coll. « Les Pas de Mercure », 1990; éd. Michel Le Bris, Les Flibustiers du Nouveau Monde. Histoire des Flibustiers et Boucaniers qui se sont illustrés dans les Indes, Paris, Phébus, 1996; éd. Réal Ouellet et Patrick Villiers, Histoire des Aventuriers flibustiers, Paris, PUPS, coll. « Imago Mundi », 2005.

Flacourt, Étienne de, *Histoire de la Grande Isle de Madagascar*, éd. Claude Allibert, Paris, Karthala, 2007.

FORBIN, Comte de, *Mémoires du comte de Forbin, chef d'escadre, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis (1656-1733)*, Amsterdam, F. Girardi, 1729, 2 vol. ; éd. Micheline Cuénin, Paris, Mercure de France, coll. « Le Temps retrouvé », vol. LXV, 1993.

FROGER, Roger Sieur de, Relation d'un voyage fait en 1695, 1696 et 1697 aux côtes d'Afrique, Détroit de Magellan, Brésil, Cayenne, & Isles Antilles Faite par le sieur Froger, Ingenieur Volontaire, Amsterdam, Héritiers d'Antoine Schalk, 1702.

Galland, Antoine, *Le Voyage à Smyrne (1678)*, éd. Frédéric Bauden, Paris, Chandeigne, 2000.

Galland, Antoine, *Voyage à Constantinople (1672-1673)*, éd. Charles Schefer, Paris, Maisonneuve et Larose, 2002.

Gonneville, Binot Paulmier de, Campagne du navire L'Espoir de Honfleur 1503-1505. Relation authentique du voyage du capitaine de Gonneville ès Nouvelles Terres des Indes, publiée intégralement pour la première fois avec une introduction et des éclaircissements par M. d'Avezac, Paris, Challamel, 1869 (Paris, Bibliothèque de l'Arsenal: Mss 3221, HF 24 ter; Paris, BnF: n.a.fr. 7454); Genève, Slatkine Reprints, 1971; éd. Ch.-A. Julien, R. Herval et Th. Beauchesne, Les Français en Amérique pendant la première moitié du XVI siècle. Avec les relations de Gonneville, Verrazano, Cartier et Roberval, Paris, PUF, 1946, rééd. Paris, François Maspero, 1981; éd. Ch.-A. Julien, R. Herval et Th. Beauchesne, Jacques Cartier. Voyages au Canada. Avec les relations des voyages en Amérique de Gonneville, Verrazano et Roberval, Paris, La Découverte, 1992; éd. Leyla Perrone-Moisés, trad. Ariane Witkowski, Le Voyage de Gonneville (1503-1505) & la découverte de la Normandie par les Indiens du Brésil, Paris, Chandeigne, 1995.

Grelot, Guillaume, *Relation nouvelle d'un voyage de Constantinople*, Paris, Vve de Damien Foucault, 1680.

Guéret, Gabriel, *La Promenade de Saint-Cloud* (1669), Paris, Librairie des bibliophiles, 1888.

- Guilleragues et Girardin, Ambassades de M. le comte de Guilleragues et de M. Girardin auprès du Grand Seigneur, avec plusieurs pièces curieuses de tous les ambassadeurs de France à la Porte, qui font connoistre les avantages que la religion, et tous les princes de l'Europe ont tiré des alliances faites par les Français avec sa Hautesse, depuis le règne de François I, et particulièrement sous le règne du roy, à l'égard de la religion; ensemble plusieurs descriptions de festes, et de cavalcades à la manière des Turcs, qui n'ont point encore été données au public, ainsi que celle des tentes du Grand Seigneur, Paris, De Luines, 1687.
- Hanovre, Sophie de, *Mémoires et Lettres de Voyage*, éd. Dirk Van Der Cruysse, Paris, Fayard, 1990.
- HÉRAUT, Lucien, Les Larmes et clameurs des chrétiens françois de nation captifs en la ville d'Alger en Barbarie, adressées à la reine régente, mère de Louis XIV, roi de France et de Navarre, Paris, Denys Houssaye, 1643.
- La Fontaine, Jean de, *Relation d'un voyage en Limousin (1663)*, dans *Œuvres complètes*, éd. Pierre Clarac, Paris, Le Seuil, coll. « Intégrale », 1965, p. 17-33.
- Labat, Jean-Baptiste, Mémoires du chevalier d'Arvieux, envoyé extraordinaire du roy à la Porte, consul d'Alep, d'Alger de Tripoli, et autres Échelles du Levant par J.B. Labat de l'ordre des Frères prêcheurs, Paris, J. B. Delespine, 1735, 6 vol.; éd. Régine Goutalier, Le Chevalier d'Arvieux. Laurent le Magnifique. Un humaniste de belle humeur, Paris, L'Harmattan, coll. « Écritures », 1997.
- —, Voyage du chevalier d'Arvieux par ordre du Roi dans la Palestine vers le grand Émir, chef des Princes arabes du désert connus sous le nom de Bédouins, Paris, André Cailleau, 1717.
- —, Voyage aux Isles. Chronique aventureuse des Caraïbes, 1693-1705, éd. Michel Le Bris, Paris, Phébus, coll. « Libretto », 1993 ; Rennes, La Découvrance, 1995.
- —, *Voyage en Italie*, éd. Paul Morand, Paris, Gallimard, 1967 (réimp. Éditions Complexe, n° 27, coll. Le Regard Littéraire, 1989).
- Laujardière, Guillaume Chenu de, *Relation d'un voyage à la côte des Cafres*, manuscrit; éd. Nathanael Weiss, « Les aventures de Guillaume Chenu de Chalezac, seigneur de Laujardière au pays des Cafres, 1686-1689 », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, 1921, t. 70, n° 1, p. 40-54, n° 2, p. 97-101, n° 3, p. 219-225; éd. Émmanuelle Dugay, Paris, Les Éditions de Paris-Max Chaleil, 1996; éd. Dominique Lanni, dans *Fureurs et Barbarie. Récits de voyages chez les Cafres et les Hottentots*, Paris, Cosmopole, 2001.
- LEGUAT, François, Voyage et aventures de François Leguat et de ses compagnons en deux îles désertes des Indes orientales. Avec la relation des choses les plus remarquables qu'ils ont observées dans l'île Maurice, à Batavia, au cap de Bonne-Espérance, dans l'île de Sainte-Hélène et en d'autres endroits de leur route, Amsterdam, Londres, Jean-Louis Lorme, David Mortier, 1708 ; éd. Jean-Michel Racault et Paolo Carile, Voyage et aventures de François Leguat et de ses compagnons en deux îles désertes des Indes orientales (1640-1698), Paris, Les Éditions de Paris, 1995.
- LEJEUNE, Paul, *Brieve relation du voyage de la Nouvelle France*, Paris, Cramoisy, 1632 ; éd. Guy Laflèche, Presses de l'Université de Montréal, 1973.

- LÉON, Jean dit l'Africain, Historiale description de l'Afrique, tierce partie du monde, contenant ses royaumes, régions, villes, cités, châteaux et forteresse; iles, fleuves, animaux tant aquatiques que terrestres; coutumes, lois, religion et façons de faire des habitans, avec portraits de leurs habits, ensemble autres choses mémorables et singulières nouveautés [..] premièrement en langue arabesque, puis en toscane, et à présent mise en français, Lyon, J. Temporel, 1556, 2 vol.
- LÉRY, Jean, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil, autrement dite Amérique,* Genève, A. Chuppin, 1578 (Paris, BnF: Rés. Oy. 136 (1)); éd. Jean-Claude Morisot, Genève, Droz, 1975; éd. Frank Lestringant, Montpellier, Max Chaleil, Classique du protestantisme, 1992; éd. Frank Lestringant, entretien avec Claude Lévi-Strauss, Paris, Le Livre de Poche, coll. « Bibliothèque classique », 1994.
- Lescarbot, Marc, *Histoire de la Nouvelle France, [suivie des] Muses de la Nouvelle France,* Paris, Jean Milot, 1609 (Paris, BnF: Rés. 4951); éd. Émont Bernard, *Les Muses de la Nouvelle-France de Marc Lescarbot. Premier recueil de poèmes européens écrits en Amérique du Nord*, Paris, L'Harmattan, 2004.
- Louis XIV, Manière de montrer les jardins de Versailles (1689-1705), manuscrits ; éd. J. Guibert, Louis XIV et ses jardins, règlement autographe du Roi pour la visite des jardins de Versailles, dans Revue de l'Histoire de Versailles et de Seine-et-Oise, 1899, p. 7-14 ; éd. Jean-Pierre Babelon et Simone Hoog, Paris, Éditions de la Réunion des Musées nationaux, 1992.
- Lucas, Paul, Voyage du Sieur Paul LUCAS au Levant. Contenant la description de la haute Egypte, suivant le cours du Nil, depuis le Caire jusqu'aux Cataractes; avec une Carte exacte de ce Fleuve, que personne n'avoit donnée. Paris, Nicolas Simart, 1714; éd. Henri Duranton, Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne, 1998.
- Marteilhe, Jean, Mémoires d'un Protestant condamné aux Galères de France pour cause de Religion; écrits par lui-même; ouvrage dans lequel, outre le récit des souffrances de l'auteur depuis 1700 jusqu'en 1713 ; on trouvera diverses particularités curieuses, relatives à l'histoire de ce temps-là, et une description exacte des galères et de leur service, Rotterdam, Beman et fils, 1757 ; éd. André Zysberg, Mémoires d'un Galérien du Roi-Soleil, Paris, Mercure de France, coll. « Le Temps retrouvé », vol. XXXIII, 1982 et 1989.
- Mezeray, François de, *Histoire des Turcs*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1663.
- MOCQUET, Jean, Voyages en Afrique, Asie, Indes Orientales et Occidentales faits par Jean Mocquet, Garde du Cabinet des Singularités du Roi, aux Tuileries, Paris, I. de Heuqueville, 1617 (Paris, Bibliothèque de l'Arsenal: 8 H 616); éd. Xavier de Castro et Dejanirah Couto, Voyage à Mozambique & Goa. La relation de Jean Mocquet (1607-1610), Paris, Chandeigne, 1996 (éd. du « Livre quatrième » de cet ouvrage composé des six voyages de Mocquet).
- MOUETTE, Germain, *Relation de la captivité du sieur Moüette dans les royaumes de Fez et de Maroc*, Paris, Jean Cochart, 1683 ; éd. Jean Lafond, dans *Nouvelles du XVIf siècle*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1997, p. 865-877 ; éd. Xavier Girard, Paris, Mercure de France, 2002.

NICOLAY, Nicolas de, Les Quatre Premiers Livres des navigations et pérégrinations orientales de Nicolas de Nicolay Dauphinois, seigneur d'Arfeuille, varlet de chambre et géographe ordinaire du Roy. Avec les figures au naturel tant d'hommes que de femmes, selon la diversité des nations et de leur port, maintien et habitz, Lyon, Guillaume Rouille, 1567-1568; Les Navigations, Pérégrinations et Voyages faits en la Turquie, Anvers, G. Silvius, 1576; Discours et Histoire véritable des navigations, pérégrinations et voyages faits en la Turquie, Anvers, A. Coninx, 1586 (Paris, BnF: J 6012); éd. Marie-Christine Gomez-Géraud et Stéphane Yérasimos, Paris, Presses du CNRS, 1989.

Pacifique De Provins, Père, Relation du voyage de Perse faict par le R. P. Pacifique de Provins, Paris, N. et J. La Coste, 1631; éd. P. Godefroy de Paris et P. Hilaire de Wingene, Assidi, Collegio S. Lorenzo da Brindisi dei Minori Cappuccini, 1939.

PRÉCHAC, Le Voyage de la Reine d'Espagne, Paris, Jean Ribou, 1680.

Pyrard De Laval, Voyage de François Pyrard de Laval contenant sa navigation aux Indes orientales, Maldives, Moluques, Brésil; les divers accidents, aventures et dangers qui lui sont arrivés en ce voyage, tant en allant et retournant, que pendant son séjour de dix ans en ce pays-là. Avec la description des pays, mœurs, lois, façons de vivre, police et gouvernement; du trafic et commerce qui s'y fait; des animaux, arbres, fruits et autres singularités. divisé en deux parties. Troisième et dernière édition, revue, corrigée et augmentée de beaucoup outre les précédentes. avec un petit dictionnaire de la langue des Maldives, Paris, Samuel Thiboust, et Vve Rémy Dallin, 1619; éd. Geneviève Bouchon, Voyage aux Indes orientales (1601-1611), Paris, Chandeigne, 1998, 2 vol.

RACINE, Jean, *Lettres d'Uzès*, dans *Œuvres complètes*, éd. Luc Estang, Paris, Le Seuil, coll. « Intégrale », 1962.

RALEIGH Walter, *The Discovery of the Large, Rich, and Beautiful Empire of Guiana, with a Relation of the Great and Golden City of Manoa (which the Spaniards call El Dorado)*, London, s.n., 1596; éd. J. Chabert, *El Dorado Discovery of Guiana* (1596), Paris, Utz, 1999.

RAVENEAU DE LUSSAN, Journal d'un voyage fait à la mer du Sud avec les flibustiers de l'Amérique depuis le 22 novembre 1684 jusqu'en janvier 1688, Paris, J.-B. Coignard, 1689; éd. Patrick Villiers, Raveneau de Lussan. Les flibustiers de la mer du Sud, Paris, France-Empire, 1992.

RECHAC, Sieur de, Les Estranges Evenemens du voyage de Son Altesse le Serenissime Prince Zaga-Christ d'Ethiopie, du grand Empire des Abyssins, Paris, Louis Sevestre, 1635 (Paris, BnF: hémicycle 4°O3c. 36 A).

REGNARD, Jean François, Voyages de Flandres, Hollande, Suède, Danemark, Laponie, Pologne et Allemague. Voyages de Normandie et de Chaumont (posthume 1731), dans Les Œuvres de M. Regnard, 1731, Paris, Vve de P. Ribou, 5 vol. (Paris,BnF: Yf. 3728-3732); Paris, au bureau des Éditeurs, n° 156, 1830, tome I<sup>er</sup> et II<sup>nd</sup>; Voyage de Laponie, éd. Jean-Clarence Lambert, Paris, 10/18, coll. « Odyssées », 1997, p. 85-206; Voyage de Laponie, éd. Philippe Geslin, Paris, Éditions du Griot, 1992; Voyage de Laponie, éd. F. G. (?), Rennes, Ennoia, 2006; Voyage de Regnard en Flandres, en Hollande, en Danemark et en Suède, 1681 (1874), éd. Arthur Marsy, La Vergne, Kessinger Publishings Legacy Reprints, 2010.

- RIPON, Capitaine, Voyages et aventures aux Grandes Indes (1617-1627), éd. Yves Giraud, Voyages et aventures aux Grandes Indes. Journal inédit d'un mercenaire (1617-1627), Paris, Les Éditions de Paris, 1997.
- ROCOLES, Jean-Baptiste de, *Les Entretiens du Luxembourg, sur l'utilité de la promenade,* et sur un voyage fait depuis peu en Flandres, 1666 (Paris, BnF : Z-16621).
- —, Les Imposteurs Insignes, ou Histoires de plusieurs hommes de néant, de toutes nations qui ont usurpé la qualité d'empereurs, rois et princes, des guerres qu'ils ont causées, accompagnées de plusieurs curieuses circonstances par Jean-Baptiste de Rocoles, Historiographe de France & de Brandebourg, Amsterdam, Abraham Wolfgang, 1683 (Paris, BnF: G-28575).
- —, Quelques particularitez du pays des Hurons en la Nouvelle France, remarquées par le Sieur Gendron, Troyes et Paris, Denys Bechet et Louis Billaine, 1660.
- ROGER, Père Eugène, recollet, La Terre Saincte, ou Description topographique ... des Saincts Lieux et de la Terre de promission. Avec un traité de quatorze nations de différente religion qui l'habitent, ... un discours des principaux points de l'Alcoran, l'histoire de la vie et de la mort de l'Emir Fechrreddin, prince d'Éthyopie, et une relation véritable de Zaga-Christ, prince des Drus... par F.-Eugène Roger, Paris, A. Bertier, 1646 (Paris, BnF: Rés, O<sup>2</sup>f. 82).
- SAGARD, Gabriel, *Histoire du Canada et voyages*, Paris, Claude Sonnius, 1636; éd. Réal Ouellet et Jack Warwick, *Le Grand Voyage du pays des Hurons*, Québec, Bibliothèque québécoise, 1990.
- —, Le Grand Voyage du pays des Hurons, Paris, Denys Moreau, 1632.
- Scudéry, Madeleine de, *La Promenade de Versailles ou Entretiens de six coquètes*, Paris, Claude Barbin, 1669.
- Spon, Jacob, *Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce, et du Levant*, Lyon, Antoine Cellier le fils, 1678, 3 vol. ; éd. R. Étienne, Paris, Champion, 2004.
- Tachard, Guy, Voyage de Siam des Pères Jésuites, envoyés par le Roy, aux Indes & à la Chine. Avec leurs observations astronomiques, & leurs Remarques de Physique, de Géographie, d'Hydrographie, & d'Histoire. Enrichi de Figures, Amsterdam, Pierre Mortier, 1687 (Paris, BnF, Cartes et Plans: Ge FF-5793).
- Tavernier, Jean-Baptiste, Recueil de plusieurs relations et traitez singuliers et curieux de J.B. Tavernier, Chevalier, Baron d'Aubonne. Qui n'ont point esté mis dans ses six premiers Voyages. Divisé en cinq parties. Avec la Relation de l'intérieur du serrail du Grand Seigneur suivant la copie imprimée à Paris, Paris, s.n., 1702 (Boston, Harvard University: Houghton Asia 1416.70.14\*); éd. Pierre Sabbagh et Vincent Monteil, Jean-Baptiste Tavernier, Voyages en Perse, Genève, Club des libraires de France, coll. « Le Cercle du Bibliophile », 1970.
- Thévenot, Relation d'un voyage fait au Levant dans laquelle il est curieusement traité des Etats sujets au Grand Seigneur, des mœurs, religions, forces, gouvernements, politiques, langues et coustumes des habitans de ce grand empire, Paris, Louis Billaine, 1664; éd. Stéphane Yérasimos, Voyage du Levant, Paris, Maspero, 1980; éd. Françoise de Valence, Paris, Champion, 2008.

VILLAMONT, Jacques de, *Les Voyages*, Paris, Cl. de Monst'oeil et J. Richer, 1595 (Paris, BnF : G. 30008).

#### B) ROMANS

Les Hermaphrodites (ou) L'Isle des Hermaphrodites nouvellement descouverte – Avec les mœurs, loix, coustumes et ordonnances des habitants d'icelle, s.l.n.d. [Paris, 1605]; éd. Claude-Gilbert Dubois, Genève, Droz, coll. « Textes littéraires français », 1996.

Aubignac, Abbé d', Macarise ou la Reyne des Isles Fortunées. Histoire allégorique contenant la Philosophie Morale des Stoïques sous le voile de plusieurs aventures agreables en forme de Roman, Paris, Iacques Du Brueil, 1664; Paris, Slatkine Reprints, 1979.

BAUDOIN, *Histoire Negre-Pontique*, Paris, Th. du Bray, 1631 (Paris, Bibliothèque de l'Arsenal : 8 BL 18445) ; éd. Laurence Plazenet, Paris, Champion, 1997.

Beroalde De Verville, François, *L'Histoire véritable, ou le voyage des Princes Fortunés*, Paris, P. Chevalier, 1610 (Paris, Bibliothèque de l'Arsenal : 8 BL 22136) ; Albi, Passage du Nord/Ouest, 2005.

Boisrobert, François Le Métel de, *Histoire indienne d'Anaxandre et d'Orazie*, Paris, F. Pomeray, 1629 (Paris, BnF: MfY2 18624).

Brethencourt, Pierre de Bouglers, Sieur de, *Le Pèlerin estranger*, Rouen, J. Cailloué, 1634 (Paris, Bibliothèque de la Sorbonne : Rés. R 352 nains).

Camus, Jean-Pierre, *Agathonphile*, Paris, Cl. Chappelet, 1621 (Paris, Bibliothèque Mazarine: 22281 A); éd. Pierre Sage, Genève, Droz, coll. « Textes littéraires français », 1951.

—, Les Spectacles d'horreur où se descouvrent plusieurs tragiques effets de nostre siecle, Paris, André Soubron, 1630 ; éd. René Godenne, Genève, Slatkine Reprints, 1973.

Conti, Princesse de, *Les Adventures de la Cour de Perse*, Paris, F. Pomeray, 1629 (Paris, Bibliothèque de l'Arsenal : 8 BL 18500).

Cyrano De Bergerac, Savinien, *Histoire comique contenant les états et empires de la Lune*, Paris, C. de Sercy, 1657; *Voyages dans les empires de la Lune et du Soleil, et l'histoire des oiseaux*, dans *Voyages imaginaires*, Amsterdam, s.n., 1787, t. XIII; éd. Maurice Laugaa, Paris, Garnier Flammarion, 1970; éd. Jacques Prévot, *Œuvres complètes*, Paris, Belin, 1977, p. 359-507; éd. Jacques Prévot, dans *Libertins du XVII siècle*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1998; éd. Bérengère Parmentier, Paris, Flammarion, coll. « GF », 2003; éd. Jacques Prévot, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », 2004; éd. Madeleine Alcover, Paris, STFM, 1996; éd. Madeleine Alcover, Paris, Champion, 2004.

- DES ESCUTEAUX, Nicolas, *Les Fortunes d'Alminte*, Saumur, Vve Th. Portay, Cl. Girard, D. de Lerpinière, 1623 (Paris, Bibliothèque de l'Arsenal : 8 BL 20878).
- —, Les Traversez hasards de Clidion et Armirie, Paris, François Huby, 1643.
- DESMARETS DE SAINT-SORLIN, *L'Ariane*, Paris, Guillemot, 1632 (Paris, Bibliothèque de l'Arsenal : 4° BL 4317).
- Donneau De Visé, Histoire de Mahomet IV dépossédé, Paris, Guéroult, 1688.
- Du Bail, Louis Moreau, Sieur, *Le Roman d'Albanie et de Sycile*, Paris, P. Rocolet, 1626 (Paris, Bibliothèque de l'Arsenal : 8 BL 17920).
- —, *Le Sentier d'Amour*, Paris, N. de La Vigne, 1622 (Paris, Bibliothèque de l'Arsenal : 8 BL 22578).
- Du Perier, Antoine, *Les Amours de Pistion*, Paris, Th. de la Ruelle, 1601 (Paris, Bibliothèque de l'Arsenal : 8 BL 22693) ; éd. Roméo Arbour, Les éditions de l'Université d'Ottawa, Ottawa, 1973.
- FÉNELON, *Fables et opuscules pédagogiques*, éd. Jacques Le Brun, dans *Œuvres*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1997, t. I, p. 175-275.
- —, *Les Aventures de Télémaque*, Paris, Vve de Claude Barbin, 1699 ; éd. Jeanne-Lydie Goré, Paris, Classiques Garnier, 1994 ; éd. Jacques Le Brun, dans *Œuvres*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1997, t. II, p. 3-326.
- FOIGNY, Gabriel de, La Terre Australe connue: c'est-à-dire la description de ce pays inconnu jusqu'ici, de ses mœurs & de ses coûtumes. Par Mr SADEUR, Avec les avantures qui le conduisirent en ce Continent, & les particularitez du sejour qu'il y fit durant trentecinq ans & plus, & de son retour. Reduites et mises en lumiere par les soins & la conduite de G. de F., Vannes, Jacques Verneuil, 1676; éd. Pierre Ronzeaud, Paris, STFM, 1990.
- Fontenelle, *La République des Philosophes, ou Histoire des Ajaoiens*, Paris, EDHIS, 1970.
- Fumée, Martin, Du Vrai et parfait amour. Escrit en Grec par Athenagoras, Philosophe athénien. Contenant les Amours honestes de Theogenes & de Charide, de Pherecides & de Melangenie, Paris, T. du Bray, 1612 (Paris, Bibliothèque de l'Arsenal : 8 BL 17049).
- GILBERT Claude, *Histoire de Calejava ou de l'Isle des hommes raisonnables, avec le parallèle de leur Morale et du christianisme* (1700), éd. Marc Serge Rivière, Exeter, University of Exeter, 1990.
- GOMBERVILLE, Marin Le Roy, Sieur de, La Carithée, Paris, J. Quesnel, 1621.
- —, La Cythérée, Paris, A. Courbé, 1640.
- GOMBERVILLE, Marin Le Roy, Sieur de, *L'Exil de Polexandre*, Paris, Th. du Bray, 1619 (Paris, Bibliothèque de l'Arsenal : 8 BL 21525).
- —, *Polexandre*, Paris, A. Courbé, 1637 (Paris, BnF : microfiche M. 8924 1-5) ; (1641) Genève, Slatkine Reprints, 1978, 5 vol.
- Guéret, Gabriel, La Carte de la cour, Paris, P. Trabouillet, 1663.
- Guerzan, François du Soucy, Sieur de, *L'Histoire asiatique*, Paris, P. Lamy, 1634 (Paris, Bibliothèque de l'Arsenal : 8 BL 18453).

- —, *L'Histoire afriquaine*, Paris, Cl. Morlot, 1627 (Paris, Bibliothèque de l'Arsenal : 8° BL 18616).
- La Calprenède, *Cassandre*, Paris, A. Courbé, 1646 (Aix en Provence, Méjanes C. 4460).
- —, *La Cléopâtre, suivant la copie imprimée à Paris en 1648*, Leyde, J. Sambix, 1646-1658, Genève, Slatkine Reprints, 1979.
- Le Noble, Les Aventures provinciales. Le Voyage de Falaise. Nouvelle divertissante, Paris, Martin et George Jouvenel, 1697 (Orléans, Bibliothèque municipale : D. 2334) ; éd. Jacques Chupeau, dans Nouvelles du XVII<sup>e</sup> siècle, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1997, p. 989-1065.
- MARESCHAL, André, *La Chrysolite*, Paris, Th. du Bray, 1627 (Paris, Bibliothèque Sainte-Geneviève: Rés. Y 8° 33388 inv. 6035).
- Montpensier, Anne-Marie Louise, duchesse de, *La Relation de l'Isle imaginaire et l'histoire de la princesse Paphlagonie*, s.l., s.n., 1659.
- Norsègue, Sieur de, *Histoire de Cusihuarca, princesse du Pérou, de Glaucis et de Philamon, avec la rencontre d'Agatias passant les Alpes, par le sieur de Norsègue*, Paris, Cl. Le Groult et Ch. Fosset, 1662.
- Préchac, Jean de, Cara Mustaphe, grand vizir, histoire contenant son élévation, ses amours dans le sérail, ses divers emplois, le vrai sujet qui lui a fait entreprendre le siège de Vienne, et les particularités de sa mort, Paris, C. Blageart, 1684.
- —, Le Fameux voyageur, Paris, chez la Veuve d'Antoine Padeloup, 1682.
- Préfontaine, C.-F. Oudin sieur de, La Diane des Bois, Paris, Charles Rouillard, 1628.
- REGNARD, Jean-François, *La Provençale* (posthume 1731), dans *Les Œuvres de M. Regnard*, 1731, Paris, Vve de P. Ribou, 5 vol., in-12, t. II (Paris, BnF : Yf. 3728-3732); Paris, Bureau des Éditeurs, n° 156, 1830; éd Jean-Clarence Lambert, Paris, 10/18, coll. « Odyssées », 1997, p. 19-81.
- RÉMY, alias RAVAUD, Abraham, *Les Amours d'Angélique*, Paris, A. de Sommaville, 1627 (Paris, Bibliothèque de l'Arsenal : 8° BL 20574).
- Scudéry, Madeleine de, *Ibrahim ou l'illustre Bassa*, Paris, A. de Sommaville, 1641 (Paris, Bibliothèque de l'Arsenal : 8° BL 18344 1-4), éd. Rosa Galli Pellegrini et Antonella Arrigoni, Fasano/Paris, Schena/PUPS, 2003, 2 vol.
- —, Almahide ou l'esclave reine, Paris, A. Courbé, 1660.

- —, *Artamène ou le Grand Cyrus*, Paris, A. Courbé, 1649-1653; Genève, Slatkine, Paris, diff. Champion, 1972.
- —, *Clélie, histoire romaine*, Paris, Courbé, 1650-1660 (Paris, BnF : Y2 6411-6420), Genève, Slatkine, Paris, diff. Champion, 1973; éd. Chantal Morlet-Chantalat, Paris, Champion, 2001-2003.
- Tyssot De Patot, Simon, *Voyages et aventures de Jacques Massé*, éd. Aubrey Rosenberg, Paris, Universitas, Oxford, Voltaire Foundation, 1993.

Urré, Honoré d', *L'Astrée*, Paris, Th. Du Bray, 1607-1628 (Paris, BnF: Rés. P. Y2 261); éd. Hugues Vaganay, Genève, Slatkine Reprints, 1966, 6 vol.; éd. Jean Lafond, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1991 (réed. 1984); éd. électroniques de Reinhard Krüger (2006) et de Delphine Denis (2007).

Veiras, Denis, *Histoire des Sévarambes*, éd. Raymond Trousson, Slatkine Reprints, Genève, 1979.

#### C) THÉÂTRE

BOINDIN, Nicolas, *Le Port de mer, comédie*, Paris, Pierre Ribou, 1704, dans *Quatre comédies*, éd. John Dunkley, Paris, STFM, 1997.

Boursault, Le Mort vivant, Paris, Nicolas Pepingué, 1642 (Paris, BnF: Yf 7482).

BOURZAC, *L'Esclave couronnée*, Paris, A. de Sommaville, 1638 (Paris, Bibliothèque de l'Arsenal : Rf 5625. Microfilm R.85567).

BOYER, *Le Grand Alexandre ou Porus Roi des Indes*, Paris, La Compagnie des Libraires du Palais, 1646.

Buti, Francesco et Cavalli, Francesco, *Ercole amante, tragedia repressentata per le nozze delle Maestà Christianissime*, Paris, Ballard, 1662.

Campra, André et Houdar De La Motte, Antoine, *L'Europe galante*, Paris, Christophe Ballard, 1697.

CORNEILLE, Pierre, *Andromède*, Rouen, Laurens Maurry, 1651, éd. Georges Couton, dans *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1984, t. II, p. 441-545; éd. Christian Delmas, Paris, STFM, 1974.

—, Le Cid, Paris, Augustin Courbé, 1637; éd. Georges Forestier, Paris, STFM, 1992.

Croix, Des Nicolas-Chrétien, *Les Portugaiz Infortunez*, dans *Les Tragédies de N. Chrétien Sieur Des Croix*, Rouen, Théodore Reinsart, 1608 ; éd. A. Maynor Hardee, Paris, Droz, coll. « Textes littéraires français », 1991.

Cyrano De Bergerac, Savinien, *Le Pédant joué*, Paris, Charles de Sercy, 1654; éd. Jacques Prévot, *Œuvres complètes*, Paris, Belin, 1977, p. 161-239; éd. Jacques Scherer et Jacques Truchet, dans *Théâtre du xvif siècle*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1986, t. II, p. 763-834.

Dalibray, Charles Vion de, Soliman, Paris, T. Quinet, 1637.

Desfontaines, Nicolas-Marc, *Eurimedon ou l'illustre pirate*, Paris, Antoine de Sommaville, 1637 (Paris, BnF : microfilm M-6812).

—, Perside ou la suite d'Ibrahim Bassa, Paris, Toussainct Quinet, 1644.

Desmares, *Roxelane*, Paris, A. de Sommaville et A. Courbé, 1643 (Paris, BnF : Impr. Yf 615).

DESMARETS DE SAINT-SORLIN, Europe, Paris, Le Gras, 1643.

Durval Jean-Gilbert, *Agarite*, Paris, François Targa, 1636 (Boston, Harvard, Houghton Library: \*FC6. D9394.636a).

- ESTOILLE DE L', *La Belle Esclave*, Paris, Pierre Moreau, 1643 (Boston, Harvard, Houghton Library: Typ 615.43.518 B).
- —, Le Ballet du Naufrage heureux, Paris, Nicolas Callemont, 1626.
- Hamel, Jacques Du, Acoubar ou la Loyauté trahie, Tragédie tirée des Amours de Pistion & Fortunie, en leur voyage de Canada, Rouen, Raphaël du Petit Val, 1603; éd. Roméo Arbour, Ottawa, Les Éditions de l'Université d'Ottawa, 1973; éd. Margaret Adams White, The earliest French play about America: Acoubar ou la loyauté trahie, New-York, Publications of the Institute of French Studies, 1931.
- HARDY, *La Belle Égyptienne* (1615), dans *Le Théâtre d'Alexandre Hardy*, Paris, Quesnel, 1624-1628, 5 vol., t. V.
- La Selle, Ulysse et Circé (1691), dans Le Théâtre italien de Gherardi ou le recueil général de toutes les comédies & scenes Françoises jouées par les comediens Italiens du Roi pendant tout le temps qu'ils ont été au service, t. III, p. 449-507, Paris, Pierre Vitte, 1717 (Paris, Bibliothèque de l'Arsenal 8° B 13150).
- Magnon, Le Grand Tamerlan et Bajazet, Paris, T. Quinet, 1648.
- Mairet, Jean, *L'Illustre Corsaire*, Paris, Augustin Courbé, 1640 (Paris, BnF : Yf 512-513) ; éd. Hélène Baby, dans *Théâtre complet*, Paris, Champion, t. III, 2010.
- —, Le Grand et Dernier Solyman ou la mort de Mustapha, Paris, Augustin Courbé, 1639.
- Molière, Jean-Baptiste Poquelin, *Dom Juan ou le Festin de Pierre*, Amsterdam, 1683.
- —, Jean-Baptiste Poquelin, L'Avare, Paris, Jean Ribou, 1669.
- —, Jean-Baptiste Poquelin, Le Bourgeois gentilhomme, Paris, Robert Ballard, 1670.
- —, Jean-Baptiste Poquelin, Les Fourberies de Scapin, Paris, Pierre le Monnier, 1671.
- Montfleury, Antoine Jacob de, *Le Mari sans femme* (1663-64), éd. Forman, Exeter, University of Exeter, 1985.
- QUINAULT, *La Genereuse Ingratitude*, Paris, Quinet, 1656 (Paris, BnF : FOL-Yf-212, p. 45 à 67 ; 8-YF-1332 1).
- —, Persée, Paris, s. éd., 1682.

- —, Philippe, *Le Triomphe de l'Amour*, Paris, Ballard, 1681.
- RACINE, Jean, Bajazet, Paris, Pierre Le Monnier, 1672.
- —, Jean, Bérénice, Paris, Claude Barbin, 1671.
- —, Jean, Mithridate, Paris, Claude Barbin, 1673.
- —, Jean, Phèdre et Hippolyte, Paris, Claude Barbin, 1677.
- Rameau, Jean-Philippe et Fuzelier, Louis, *Les Indes galantes*, Paris, Ballard, 1735 ; *L'Avant-scène opéra*, n° 46.

- REGNARD, Jean-François, et DUFRESNY, Les Chinois (1692), dans Le Théâtre italien de Gherardi, ou le recueil général de toutes les comédies & scenes Françoises jouées par les comediens Italiens du Roi pendant tout le temps qu'ils ont été au service, Paris, Jean-Bapt. Cusson et Pierre Witte, 1700, t. IV, p. 211-278 (Paris, Bibliothèque de l'Arsenal: 8° B 13148 4).
- ROTROU, Jean, *Angélique ou la Pélerine amoureuse*, Paris, A. de Sommaville, 1637 ; éd. Viollet-le-Duc, Paris, Desoer, 1820, t. II ; éd. Perry Gethner, dans *Théâtre complet 7*, Paris, STFM, 2004.
- —, Cléandre ou L'Heureux Naufrage, Paris, A. de Sommaville, 1637 ; dans Théâtre complet, Paris, STFM, 2009.
- —, *La Belle Alphrède*, Paris, A. de Sommaville et T. Quinet, 1639; éd. Jacques Scherer, dans *Théâtre du XVII siècle*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1975, t. I, p. 793-864; éd. Jean-Claude Vuillemin, dans *Théâtre complet 9*, Paris, STFM, 2007.
- Sallebray, La Belle Égyptienne, Paris, A. de Sommaville et A. Courbé, 1642.
- SCARRON, Paul, Dom Japhet d'Arménie, Paris, A. Courbé, 1653.
- —, *Le Prince corsaire*, Paris, G. de Luyne, 1663 ; *Œuvres complètes*, Genève, Slatkine Reprints, 1970, t. VI.
- Schelandre, Jean de, *Tyr et Sidon, tragédie ou les funestes amours de Belcar et Meliane, Avec autres meslanges Poëtiques*, par Daniel D'Anchères, gentil-homme Verdunois, Paris, Jean Micard, 1608; éd. Joseph W. Barker, Paris, Nizet, 1975.
- —, *Tyr et Sidon, tragicomédie divisée en deux journées*, Paris, Robert Estienne, 1628 ; éd. Joseph W. Barker, Paris, Nizet, 1975.
- Scudéry, Georges de, *Axiane*, Paris, Nicolas de Sercy, 1644 (Paris, Bibliothèque de l'Arsenal : 4° BL 3464 t. 6).
- —, *Ibrahim ou l'Illustre Bassa*, Paris, Nicolas de Sercy, 1643 ; éd. Éveline Dutertre, Paris, STFM, n° 215, 1998.
- —, *Le Fils supposé*, Paris, Augustin Courbé, 1636.
- Tabarin, Seconde Farce [Le Voyage aux Indes], dans Seconde partie du Recueil général des rencontres et questions de Tabarin, contenant plusieurs questions, préambules, prologues et farces, le tout non encore vu ni imprimé, Paris, Philippe Gaultier, 1626, p. 161-176; éd. Jacques Scherer, dans Théâtre du XVIÍ siècle, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1975, t. I, p. 239-244; éd. Charles Mazouer, dans Farces du Grand Siècle, de Tabarin à Molière, Farces et petites comédies du XVII siècle, Paris, Le Livre de Poche, 1992, p. 82-90.
- Tristan L'Hermite, *Le Parasite*, Paris, Augustin Courbé, 1654 ; éd. Claude K., dans *Théâtre complet*, Alabama, University of Alabama, 1975.
- —, *Osman*, Paris, Guillaume de Luynes, 1654 ; éd. Claude K., dans *Théâtre complet*, Alabama, University of Alabama, 1975 ; éd. J. Madeleine, Paris, STFM, 1984.

## D) POÉSIE

- LA FONTAINE, Jean, *Fables*, dans *Œuvres complètes*, éd. Pierre Clarac, Paris, Le Seuil, coll. « Intégrale », 1965, p. 59-175.
- Saint-Amant, Épistre à l'hyver, sur le voyage de sa Sérénissime Majesté en Pologne, éd. Jean Lagny, Œuvres, Paris, Marcel Didier, STFM, 1971, vol. III, p. 171-179.
- —, L'Autome des Canaries, éd. Jean Lagny, Œuvres, Paris, Marcel Didier, STFM, 1971, t. III, p. 149-150.
- —, La Polonoise, à Theandre, 1650, éd. Jean Lagny, Œuvres, Paris, Marcel Didier, STFM, 1971, t. IV, p. 89-105.
- —, Le Passage de Gibraltar. Caprice héroïcomique; éd. Jean Lagny, Œuvres, Paris, Marcel Didier, STFM, 1971, t. II, p. 155-198.
- —, *Le Voyageur*, épigramme XXVI, éd. Jean Lagny, *Œuvres*, Paris, Marcel Didier, STFM, 1971, t. IV, p. 89-105.
- —, *Moyse Sauvé, Idylle héroïque*, 1653, éd. Jacques Bailbé et Jean Lagny, *Œuvres*, Paris, Champion, 1979, vol. V.
- Tristan L'Hermite, *Le Navire* (sonnet LXXVIII) et *La Belle Esclave more* (sonnet CII), dans *La Lyre* (1641), éd. Jean-Pierre Chauveau, Paris, Genève, Droz, 1977.
- VIAU, Théophile de, *Sur une tempête qui s'éleva comme il était prêt de s'embarquer pour aller en Angleterre. Ode,* éd. Guido Saba, *Œuvres poétiques*, Paris, Bordas, coll. « Classiques Garnier », 1990, p. 61-63.

## E) PRÉTEXTES ET CONTEXTES

L'Art de voyager utilement, Amsterdam, Jean-Louis de Lorme, 1698.

Aubignac, Abbé d', Lettre d'Ariste à Cléonte, Paris, Denis Langlois, 1659.

- BAUDELOT DE DAIRVAL, Charles-César, *De l'Utilité des voyages, et de l'avantage que la recherche des Antiquitez procure aux Sçavans, par M.*\*\*\*, Paris, Pierre Auboüin et Pierre Emery, 1686, 2 vol.
- BIRON, Charles de, Curiositez de la nature et de l'Art, Aportées dans deux Voyages des Indes en 1698 & 1699, Paris, Jean Moreau, 1703.
- Blaeu, *Atlas Major*, Amsterdam, 1662, dans *Le Grand Atlas. Le monde au XVII siècle*, éd. John Goss, Peter Clark, adaptation française de Irmina Spinner, Paris, Royal Geographical Society, Librairie Gründ, 1992.
- Bodin, Jean, *Les Six Livres de la République avec l'Apologie de R. Herpin*, Paris, Falsimiledruck der Ausgabe, 1583 ; Scienta Aalen, 1961.
- Camus, Jean-Pierre, *Le Voyageur incogneu, Histoire curieuse et apologetique pour les Religieux*, Paris, Denis Thierry, 1630.
- Chapelain, Jean, « Épitre à Bernier », Paris, le 13 novembre 1661, dans *Lettres de Jean Chapelain*, éd. Ph. Tamizey de Larroque, Paris, Imprimerie nationale, 1883, t. 2, p. 169.

- —, *De la lecture des vieux romans*, éd. F. Gégou, Paris, Nizet, 1971 ; éd. Jean-Pierre Cavaillé, Paris, Zanzibar, 1999.
- CHARITON D'APHRODISE, *Les Aventures de Chéréas et de Callirhoé*, dans *Romans grecs et latins*, éd. Pierre Grimal, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1958, p. 381-513.
- Choisy, François-Timoléon, abbé de, Lettre envoyée à M. l'abbé Marinet de San Jaco en l'île de Madagascar par M. l'abbé de Choisy, contenant les raretés qu'il a vues dans son voyage avec M. le chevalier de Chaumont, ambassadeur vers le roi de Siam, et qui a été adressée à m. l'abbé de Saint-Martin, 2 octobre 1685, s.l.n.d. (BnF: Lb 37. 5062).
- COULON, Louis, L'Ulysse françois, ou le Voyage de France, de Flandre et de Savoie, Paris, Gervais Clousier, 1643.
- Descartes, René, *Œuvres et lettres*, éd. André Bridoux, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1953.
- DOMAT, Jean, *Traité des Lois*, Caen, Centre de Philosophie politique et juridique, Université de Caen, 1989.
- Donneau De Visé, *Journal des ambassadeurs de Siam*, numéros spéciaux du *Mercure galant*, septembre-novembre-décembre 1686, janvier 1687.
- Dufour, Sylvestre, Instruction morale d'un père à son fils qui part pour un long Voyage : ou Manière aisée de former un jeune homme à toutes sortes de Vertus; suivi de cent Maximes chrestiennes & Morales, Paris, G. Quinet, 1679.
- Dugue, Yves, *Brief Discours de la Manière de Voyager*, Bourges, Vve de Maurice Levez, 1638.
- GERZAN, François Du Soucy sieur de, L'Art de voyager utilement, où l'on apprend à se rendre capable de bien sevir son Prince, sa patrie, & soi-mesme, Paris, H. Legras, 1650.
- Grotius, Hugues, *Le Droit de la guerre et de la paix*, éd. Jean Barbeyrac, Caen, Centre de Philosophie politique et juridique, Université de Caen, 1984.
- —, *Mare Liberum, De la Liberté des mers (1609)*, éd. Antoine de Courtin (1703), Caen, Centre de Philosophie politique et juridique, Université de Caen, 1990.
- Guilleragues, *Correspondance*, éd. Frédéric Deloffre et Jacques Rougeot, Genève, Droz, 1976.
- HÉLIODORE, *Les Éthiopiques ou Histoire de Théagène et Chariclée*, éd. Pierre Grimal, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1958, p. 517-789.
- HÉRODOTE-THUCYDIDE, Œuvres complètes, éd. Andrée Barguet et Denis Roussel, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1965.
- Homère, L'Illiade, éd. Mario Meunier, Paris, Le Livre de Poche, 1972.
- —, L'Odyssée, éd. Victor Bérard, Paris, Le Livre de Poche, 1972.
- Huet, Jean-Daniel, *Traité de la Situation du Paradis terrestre* (1691), Amsterdam, François Halman, 1701.
- —, « Lettre à Monsieur De Segrais. De l'origine des romans », dans *Zayde*, Paris, Claude Barbin, 1670 ; éd. Fabienne Jégou, Paris, Nizet, 1971.

- IIMBERT, Pierre d', *Le Voyage, ou la conduite du dévoyé à la vraye Église* [...]. *Qui contient une méthode*, Paris, Vve de Jacques Boüillerot, 1682.
- L.B.D.E.D.E., *La Cour de France turbanisée, et les trahisons démasquées*, La Haye, Jacob Van Ellinckhuysen, 1690.
- La Mothe Le Vayer, François de, *Opuscules ou petits Traictez*, chap. V. « Des voyages et de la descouverte de nouveaux Païs », Paris, A. de Sommaville et A. Courbé, 1643, p. 175-207.
- —, François de, *Petit Traitez en forme de lettres escrites à diverses personnes studieuses*, chap. VI. « De l'utilité des voiages », chap. VII. « De l'inutilité des voiages », Paris, A. Courbé, 1648.
- LEBLANT, Père, Histoire des révolutions de Siam, Lyon, Horace Molin, 1692, 2 vol.
- LEIBNIZ, Projet d'expédition d'Égypte présenté à Louis XIV, dans Œuvres de Leibniz publiées pour la première fois d'après les manuscrits originaux, éd. A. Foucher de Careil, Paris, Firmin Didot, 1864, t. V.
- LIPSE, Juste, « De Ratione cum fructu peregrinandi », épître à Ph. de Lannoy, en date du 3 avril 1578, dans *Thomae Erpenii V. C. de perigratione Gallica utiliter instituenda tractatus. Item brevis admodum totius Galliae descriptio et Justi Lipsii V. C. Epistola de peregrinatione Italica*, Lugd. Bat., 1631.
- Longus, *La Pastorale de Daphnis et Chloé*, éd. Pierre Grimal, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1958, p. 793-868.
- LUCIEN, *Histoire véritable*, éd. Pierre Grimal, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1958, p. 1341-1384.
- May, Louis du, *Le Prudent Voyageur, contenant la description politique de tous les États* , Genève, chez Jean Herman Widerhold, 1681, 3 vol.
- Montaigne, Michel de, *Essais*, I, « Des Cannibales », III, « Des Coches », Paris, Abel Langelier, 1588.
- Montfraisier, du Périer de, « Discours préliminaire sur l'Histoire Générale des Voyages, faits depuis le déluge jusqu'à nos jours ; sur leur excellence, leur utilité, & le fruit qu'on peut tirer de leur lecture », dans *Histoire universelle des voyages faits par mer et par terre dans l'Ancien & dans le Nouveau Monde*, Paris, Pierre Giffart, 1707, p. I-L.
- Pene, Cassini & Autres, *Le Neptune François ou Atlas nouveau des cartes marines*, 1693 (BnF, Cartes et Plans : Ge CC 1114).
- PHILOSTRATE, *Vie d'Apollonios de Tyane*, éd ; Pierre Grimal, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1958, p. 1027-1338.
- PLATON, *Critias (ou Atlantique)*, éd. Jean-François Pradeau, Paris, Les Belles Lettres, 1997.
- Pufendorf, Samuel baron de, *Les Devoirs de l'Homme et du Citoyen tels qu'ils lui sont prescrits par la Loi Naturelle*, éd. Jean Barbeyrac, Caen, Centre de Philosophie politique et juridique, Université de Caen, 1984.
- Renaudot, Théophraste, Le Mercure françois, Paris, Beauvais, 1838.

- RIPA, Cesare, Iconologie où les principales choses qui peuvent tomber dans la pensée touchant les vices et les vertus sont représentés sous diverses figures, Gravées en cuivre par Jacques de Bie, et moralement expliquées par I. Baudoin (1643), Paris, Aux Amateurs de Livres, 1989.
- SORBIÈRE, Samuel, « De l'Utilité des grands Voyages, & de la lecture des Relations », dans *Lettres et Discours de M. de S\*\*\**, sur diverses matières curieuses, Paris, F. Cloussier, 1660, p. 641-660.
- Tatius, Achille, *Les Aventures de Leucippé et de Clitophon*, éd. Pierre Grimal, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade, », 1958, p. 871-1023.
- TRISTAN L'HERMITE, Principes de cosmographie tirez d'un manuscrit de Viette et traduits en François, Paris, A. Courbé, 1637.
- Varennes, Claude de, *Le Voyage de France. Dressé pour l'instruction et la commodité tant des François que des estranger*, Paris, Olivier de Varennes, 1629.
- VIRGILE, L'Énéide, éd. Jacques Perret, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », 1991.

## TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	7
Préface de Pierre Ronzeaud	9
Introduction	13
PREMIÈRE PARTIE	
DE L'ART D'ÉCRIRE LE VOYAGE	
CHAPITRE I	
Des poétiques génériques	35
I. 1. Poétique du récit de voyage au long cours : des influences antiques au genre viatique	35
De l'Antiquité au récit de voyage humaniste	
Le récit de voyage au xvII <sup>e</sup> siècle : quelques règles fondamentales	47
I. 2. Poétique du voyage dans le roman : de l'Odyssée aux romans français via les romans grecs	77
De l'Odyssée aux romans grecs	
Des romans grecs aux romans baroques <i>via</i> la structure narrative du récit de voyage	81
Le voyage romanesque au xvII <sup>e</sup> siècle : essai de typologies	90
I. 3. Poétique du voyage au théâtre : théâtre à lieux multiples contre théâtre de l'unité	117
Du voyage romanesque au voyage au théâtre : les adaptations dramaturgiques des romans baroques	
De la tragi-comédie à la comédie	
Tragi-comédie et tragédie : voyage dans la théorie dramatique	
De la machine à l'opéra : le voyage sur scène, un art technique	
Le voyage dans les pièces de théâtre : essai de typologies	138
CHAPITRE II	_
« Un genre métoyen » (F. Bertaud) : Interférences entre roman et récit	
II. 1. Du roman dans le récit de voyages authentiques	
« Les récits de voyage aux lisières du roman » (J. Chupeau)	
Anecdote et digression	170

L'anecdote de soi et la nouvelle exotique sur autrui	176
Anecdotes tragi-comiques	180
Anecdotes galantes	183
Le récit de voyage, un genre mêlé	188
Le calquage utopique	189
II. 2. Du genre viatique dans le roman	191
L'art de rendre le roman vraisemblable	191
Les moyens d'insérer le genre viatique dans le roman	206
Héros en voyage	206
Narrateurs voyageurs	209
Voyageur authentique et héros de fiction : le cas de Regnard	214
Le calque parfait : les utopies	216
II. 3. Des ambiguïtés génériques : récit de voyage ou roman de voyage ?	222
« L'ère du soupçon » : roman vrai ou faux voyage ?	222
Le voyageur pris pour un menteur ou les méprises des lecteurs	224
II. 4. Le voyageur mystificateur ou les ruses de l'écriture viatique : le cas	0
de L' <i>Odyssée</i> de René Du Chastelet des Boys	
Des Imposteurs insignes (Rocoles)	244
CHAPITRE III	
La genèse d'une écriture théâtrale et poétique du voyage	247
III. 1. La théâtralisation du récit de voyage	
	247
III. 1. La théâtralisation du récit de voyage	247 247
III. 1. La théâtralisation du récit de voyage La théâtralisation de la mer : la scène de l'inconstance	247 247 250
III. 1. La théâtralisation du récit de voyage La théâtralisation de la mer : la scène de l'inconstance La théâtralisation du lieu exotique : l'Orient scénographié	247 247 250 258
III. 1. La théâtralisation du récit de voyage  La théâtralisation de la mer : la scène de l'inconstance  La théâtralisation du lieu exotique : l'Orient scénographié  Regarder le monde « comme un véritable théâtre »	247 247 250 258 269
III. 1. La théâtralisation du récit de voyage  La théâtralisation de la mer : la scène de l'inconstance  La théâtralisation du lieu exotique : l'Orient scénographié  Regarder le monde « comme un véritable théâtre »  III. 2 Théâtre du séjour vs théâtre du parcours	247 247 250 258 269 270
III. 1. La théâtralisation du récit de voyage  La théâtralisation de la mer : la scène de l'inconstance  La théâtralisation du lieu exotique : l'Orient scénographié  Regarder le monde « comme un véritable théâtre »  III. 2 Théâtre du séjour vs théâtre du parcours  Des sources viatiques ?	247 247 250 258 269 270
III. 1. La théâtralisation du récit de voyage  La théâtralisation de la mer : la scène de l'inconstance  La théâtralisation du lieu exotique : l'Orient scénographié  Regarder le monde « comme un véritable théâtre »  III. 2 Théâtre du séjour vs théâtre du parcours  Des sources viatiques ?  La naturalisation française des modèles étrangers	247 247 250 258 269 270 277 283
III. 1. La théâtralisation du récit de voyage  La théâtralisation de la mer : la scène de l'inconstance  La théâtralisation du lieu exotique : l'Orient scénographié  Regarder le monde « comme un véritable théâtre »  III. 2 Théâtre du séjour vs théâtre du parcours  Des sources viatiques ?  La naturalisation française des modèles étrangers  Théâtre du parcours et théâtre du séjour	247 247 250 258 269 270 277 283 286
III. 1. La théâtralisation du récit de voyage  La théâtralisation de la mer : la scène de l'inconstance  La théâtralisation du lieu exotique : l'Orient scénographié  Regarder le monde « comme un véritable théâtre »  III. 2 Théâtre du séjour vs théâtre du parcours  Des sources viatiques ?  La naturalisation française des modèles étrangers  Théâtre du parcours et théâtre du séjour  L'éloignement des pays et la proximité des temps	247 247 250 258 269 270 277 283 286 286
III. 1. La théâtralisation du récit de voyage  La théâtralisation de la mer : la scène de l'inconstance  La théâtralisation du lieu exotique : l'Orient scénographié  Regarder le monde « comme un véritable théâtre »  III. 2 Théâtre du séjour vs théâtre du parcours  Des sources viatiques ?  La naturalisation française des modèles étrangers  Théâtre du parcours et théâtre du séjour  L'éloignement des pays et la proximité des temps  Americaineries	247 247 250 258 269 270 277 283 286 286
III. 1. La théâtralisation du récit de voyage  La théâtralisation de la mer : la scène de l'inconstance  La théâtralisation du lieu exotique : l'Orient scénographié  Regarder le monde « comme un véritable théâtre »  III. 2 Théâtre du séjour vs théâtre du parcours  Des sources viatiques ?  La naturalisation française des modèles étrangers  Théâtre du parcours et théâtre du séjour  L'éloignement des pays et la proximité des temps  Americaineries  Africaineries	247 247 250 258 269 270 277 283 286 286 290
III. 1. La théâtralisation du récit de voyage  La théâtralisation de la mer : la scène de l'inconstance  La théâtralisation du lieu exotique : l'Orient scénographié  Regarder le monde « comme un véritable théâtre »  III. 2 Théâtre du séjour vs théâtre du parcours  Des sources viatiques ?  La naturalisation française des modèles étrangers  Théâtre du parcours et théâtre du séjour  L'éloignement des pays et la proximité des temps  Americaineries  Africaineries  Chinoiseries	247 247 250 258 269 270 283 286 286 290 291
III. 1. La théâtralisation du récit de voyage  La théâtralisation de la mer : la scène de l'inconstance  La théâtralisation du lieu exotique : l'Orient scénographié  Regarder le monde « comme un véritable théâtre »  III. 2 Théâtre du séjour vs théâtre du parcours  Des sources viatiques ?  La naturalisation française des modèles étrangers  Théâtre du parcours et théâtre du séjour  L'éloignement des pays et la proximité des temps  Americaineries  Africaineries  Chinoiseries  Turqueries	247 247 250 258 269 270 283 286 286 290 291 292
III. 1. La théâtralisation du récit de voyage  La théâtralisation de la mer : la scène de l'inconstance  La théâtralisation du lieu exotique : l'Orient scénographié  Regarder le monde « comme un véritable théâtre »  III. 2 Théâtre du séjour vs théâtre du parcours  Des sources viatiques ?  La naturalisation française des modèles étrangers  Théâtre du parcours et théâtre du séjour  L'éloignement des pays et la proximité des temps  Americaineries  Africaineries  Chinoiseries  Turqueries  III. 3 Échappée vers un ailleurs poétique : poésie du voyage / voyage poétique	247 247 250 258 269 270 283 286 290 291 292 302 303
III. 1. La théâtralisation du récit de voyage  La théâtralisation de la mer : la scène de l'inconstance  La théâtralisation du lieu exotique : l'Orient scénographié  Regarder le monde « comme un véritable théâtre »  III. 2 Théâtre du séjour vs théâtre du parcours  Des sources viatiques ?  La naturalisation française des modèles étrangers  Théâtre du parcours et théâtre du séjour  L'éloignement des pays et la proximité des temps  Americaineries  Africaineries  Chinoiseries  Turqueries  III. 3 Échappée vers un ailleurs poétique : poésie du voyage / voyage poétique  Du poétique dans le genre viatique	247 247 250 258 269 270 283 286 286 290 291 292 302 303 316

## DEUXIÈME PARTIE

## DE LA MANIÈRE D'IMAGINER LE VOYAGE

CHAPITRE IV	
L'imaginaire du voyage et de l'ailleurs	335
IV. 1. Une littérature de la « curiosité » : exotisme, vraisemblable et géographie	335
Curiosité et exotisme	335
Vraisemblable et merveilleux	348
Géographie réelle et géographie imaginaire	352
IV. 2. Du merveilleux et des mythes : singularités, étrangetés et monstruosités	358
Survie du merveilleux païen et quête du merveilleux chrétien	359
La métamorphose exotique des mythes antiques dans la littérature viatique	365
Un merveilleux exotique	374
Parcours dans une galerie de monstruosités : de la femme-poisson à la femme-singe	379
IV. 3. De la cartographie aux cartes allégoriques <i>via</i> les emblèmes :	
Images de voyage	
Les images dans les récits de voyage	
Iconologie voyageuse	400
Cartographie allégorique	411
CHAPITRE V	
Imaginer la figure de l <i>'homo viator</i> et ses <i>topoi</i> au XVII <sup>e</sup> siècle	425
V. 1. Ulysse au Grand Siècle : Figures du héros marin de Polexandre à Sindbad	
via Télémaque	425
Ulysse au xvII <sup>e</sup> siècle	426
Le preux chevalier des mers	431
Matamore ou l'anti-Ulysse	437
L'antithèse noire du héros marin : le Turc cruel	438
Du Turc cruel au sage Turc généreux	442
V. 2. Voyage et piraterie, ou du corsaire littéraire, titan des mers	446
L'authentique flibustier, ambigu « ange noir de l'utopie »	449
Le romanesque pirate, face noire du seigneur Corsaire	460
Le théâtral corsaire, chevalier des mers à la triste figure	468
V. 3. Voyage et galanterie, ou Hermès et Aphrodite	480
Curiosité et galanterie : quand Hermès et Aphrodite se recherchent	480
Voyage précieux : les pérégrinations romanesques d'Hermès et Aphrodite	
L'apothéose théâtrale des noces d'Hermès et Aphrodite	
Quand la morale vient perturber Hermès et Aphrodite	505

9
9
c
5
2
31
31
8
4
51
2
c
C
5
)1
2
2
5
7
7
2
C
C
5
3
5
8
9
6
c
7
7
9

Le voyage en Afrique ou les débuts de l'esclavage	. 689
Le voyage en Orient ou l'élaboration d'une culture de la compétition	. 694
VIII. 2. Voyage utopique en terre juridique	. 702
Droit et Raison	. 705
Le législateur en terre utopique	
L'utopie et les droits	. 712
Le droit à l'envers	. 726
Libre arbitre et droit divin	. 728
VIII. 3. Voyage vers les philosophies du droit naturel	. 732
L'Orient ou le dévoiement du droit divin vers un droit humain illégitime	
Les terres vierges : du droit bafoué aux réflexions sur un nouveau droit humain	
Droit des mers, droit des gens et droit naturel	. 744
Conclusion	. 751
CHAPITRE IX  Réflexions sur la religion et la nature humaine	. 753
IX. 1. Le voyage évangélisateur : de la nature humaine à une nature chrétienne.	. 754
Les chevaliers viatiques de la Foi	. 755
L'influence de la rhétorique viatique jésuite : démythifier pour mieux évangéliser	. 763
Le discours viatique anti-missionnaire : la nature humaine supérieure à la nature chrétienne	. 778
IX. 2. Le voyage des Réformés ou les pérégrinations des nouveaux Noé	. 784
Le voyage, les protestants et l'écriture	. 785
Le voyage galérien ou le théâtre des supplices	. 789
La quête ultramarine du « Refuge »	. 792
IX. 3. L'imaginaire libertin du voyage : le voyage comme machine à déniaiser	. 800
Voyage au pays du libertinage : les voyageurs libertins	. 800
Libertinage et voyage authentique	. 803
Libertinage et voyage imaginaire	. 817
Conclusion de la III <sup>e</sup> partie	. 827
Conclusion générale	. 829
Bibliographie	
Index des noms d'auteurs	
Index des œuvres	
Index des lieux	
Table des illustrations	. 873

Collection dirigée par François Moureau

Sylvie Requemora-Gros

# VOGUER VERS La modernité

ier la littérature, dans la diversité de ses genres, au voyage, conçu comme thème et comme structure narrative, permet d'analyser la topique de l'homo viator à la fois dans sa réalité, à travers des récits de voyage authentiques, et dans ses traitements littéraires, à travers la production romanesque, théâtrale et poétique du xvIIIe siècle. Le corpus étudié couvre une période qui s'étend de la fin du xvie siècle jusqu'aux premières années du xville siècle, depuis Montaigne et Léry jusqu'à la traduction des *Mille et une nuits* de Galland, en passant par de grandes œuvres comme Polexandre, Ibrahim, Le Bourgeois gentilhomme, Bajazet ou Les Aventures de Télémaque, et par des œuvres moins connues (relations de voyageurs, récits de flibustiers, tragi-comédies, ballets, romans baroques, voyages imaginaires, utopies, etc.). L'espace géographique considéré couvre les quatre points cardinaux (Indes orientales et occidentales, Laponie, Barbarie, Cafrerie) et privilégie l'outremer par rapport au voyage en Europe. La première partie s'attache à la lettre même des textes recensés, afin de mettre en valeur la vérité littéraire de cette inter-influence entre voyage et littérature en dégageant des arts poétiques viatiques mixtes. La seconde confronte l'écriture à l'imaginaire de l'ailleurs, le texte à la culture de son contexte à travers l'étude des images, de la cartographie allégorique et de notions telles que la curiosité, le merveilleux, le vraisemblable, les stéréotypes, pour arriver à préciser les fonctions du voyage. La dernière partie essaie de penser les sens idéologiques que le voyage prend au xviie siècle (réflexions sur l'Autre, soi, l'État, le droit, la religion, la nature humaine). L'interférence des écritures et des imaginaires s'avère être le lieu privilégié de la compréhension d'une certaine « modernité » du xvII e siècle, créant et métamorphosant des genres en fonction d'expériences et d'idées nouvelles.

Couverture : Hendrik van Minderhout (1632-1696), *Vue d'un port oriental*, huile sur toile, 1688, Dunkerque, Musée des beaux-arts © Giraudon/The Bridgeman Art Library

